

## Dissensions en série au sein du gouvernement

► Emmanuel Macron doit s'adresser aux Français mardi 13 mai, sur TF1  
► A cette occasion, il pourrait désamorcer les nombreux désaccords qui, pour l'heure, opposent nombre de ses ministres sur trois thèmes essentiels : la fin de vie, l'environnement et la Nouvelle-Calédonie  
► La création d'un « droit à l'aide à mourir » suscite quantité de débats tant au sein du gouvernement que parmi les différents groupes parlementaires  
► S'agissant de l'avenir du Caillou, plusieurs lignes difficilement conciliables coexistent au sein de l'exécutif



Le président de la République, Emmanuel Macron, avec François Bayrou, premier ministre, et Sébastien Lecornu, ministre des armées, lors du 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, à Paris, le 8 mai. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

### FIN DE VIE

Deux propositions de loi – l'une sur les soins palliatifs, l'autre sur l'euthanasie – vont être examinées à partir de lundi 12 mai à l'Assemblée nationale

PAGE 14 ET IDÉES PAGE 29

### ÉCOLOGIE

Des textes cruciaux arrivent en débat au Parlement. Dans un monde bousculé par le climato-septicisme trumpiste, existe-t-il un risque de grand recul environnemental?

PAGE 6

### NOUVELLE-CALÉDONIE

Un an après l'insurrection violente, qui avait éclaté le 13 mai 2024, point de nouveau le risque d'une guerre civile

PAGES 8-9

## Rendez-vous incertain à Istanbul entre Zelensky et Poutine

DES NÉGOCIATIONS directes entre la Russie et l'Ukraine sont-elles en train de se profiler, voire un sommet entre Poutine et Zelensky? Longtemps taboue, cette double hypothèse est encore peu probable, mais elle est désormais sur la table, sous la pression de l'administration Trump. Dimanche 11 mai, le président ukrainien a déclaré qu'il « attendra[it] Poutine en Turquie », jeudi 15 mai, date à laquelle le président russe

a proposé des négociations « directes » et « sans conditions préalables » entre Moscou et Kiev.

Martelant son exigence d'un « *cessez-le-feu total, complet, durable et fiable* » dès le début de cette semaine, Volodymyr Zelensky a dit espérer que, « cette fois, les Russes ne chercheront pas d'excuses ». Rien ne dit, pour l'heure, que Vladimir Poutine acceptera ce rendez-vous à Istanbul.

PAGE 2

## Trafic de drogue L'opération « Trident », un fiasco policier

Les policiers de l'Office antistupéfiants maraîchais rêvaient d'attirer un caïd dans leurs filets. L'opération a tourné à une débâcle sans précédent

PAGES 12-13

## Droits de douane Accord temporaire entre la Chine et les Etats-Unis

D'ici au 14 mai, le temps de négocier, Washington et Pékin vont suspendre pendant quatre-vingt-dix jours une partie de leurs droits de douane

PAGE 17

## La situation à Gaza divise les juifs de France

De nombreuses personnalités juives critiquent la politique du gouvernement israélien

Alain Finkielkraut explique pourquoi ces « déchirures » parmi les juifs de France étaient prévisibles. Les responsables communautaires – Consistoire central, Fonds social juif uniifié, Conseil représentatif des institutions juives de France – s'en tiennent à leur position traditionnelle de soutien à Israël.

PAGE 15

Etats-Unis  
Les très juteuses affaires de la famille Trump dans le Golfe

PAGE 4

Justice  
Gérald Darmanin propose une vaste réforme du système judiciaire

PAGE 11

Turquie  
Le PKK annonce sa dissolution et renonce à la lutte armée

PAGE 5

VU PAR EMANUELE DEL ROSSO (ITALIE)

CARTOONING FOR PEACE



## Festival de Cannes



Juliette Binoche  
Un « regard neuf » à la tête du jury du 78<sup>e</sup> Festival

PAGES 24-25

**ÉDITORIAL**  
**L'EFFONDREMENT DU SOUDAN, UNE MENACE MONDIALE**

PAGE 31



## 1945-2025 DE LA FIN DE LA GUERRE À LA PAIX MENACÉE

Un hors-série du « Monde »  
100 pages - 12,50 €  
Chez votre marchand de journaux  
et sur lemonde.fr/boutique



**Les dirigeants britannique, Keir Starmer, ukrainien, Volodymyr Zelensky, français, Emmanuel Macron, polonais, Donald Tusk, et allemand, Friedrich Merz, lors d'un appel à Donald Trump, à Kiev, le 10 mai.**

SERVICE DE PRESSE PRÉSIDENTIEL UKRAINIEN/AFP

# Kiev et Moscou au défi de pourparlers directs

Alors que Poutine a rejeté la trêve des Européens, Zelensky propose de le rencontrer « personnellement »

ISTANBUL - correspondant,  
KIEV - correspondant et envoyé spécial,  
MOSCOU - envoyé spécial

**D**es négociations directes entre la Russie et l'Ukraine et un sommet entre Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky sont-ils en train de se profiler ? Longtemps taboue, la double hypothèse est encore peu probable, mais elle est désormais sur la table, sous la pression de l'administration Trump. Dimanche 11 mai, le président ukrainien a indiqué qu'il « attendra [it] Poutine en Turquie », jeudi 15 mai. Samedi, le président russe avait proposé de commencer, à compter de jeudi, des négociations « directes » et « sans conditions préalables » entre Moscou et Kiev.

« J'espère que, cette fois, les Russes ne chercheront pas d'excuses », a dit M. Zelensky, tout en répétant son exigence d'un « cessez-le-feu total complet, durable et fiable » dès lundi 12 mai, « pour fournir une base nécessaire à la diplomatie ». Cette cessation des hostilités est réclamée en chœur par les alliés occidentaux de Kiev, en particulier les Européens, mais le président russe n'entend pas l'accepter pleinement à des discussions.

Si rien ne dit à ce stade que Vladimir Poutine accepte le rendez-vous fixé, comme une forme de défi, par Volodymyr Zelensky, la riposte très tactique de celui-ci intervient à l'issue d'un week-end d'intenses manœuvres diplomatiques, à l'initiative des Européens, pour tenter de sortir de l'impasse les tractations indirectes menées jusqu'ici par l'intermédiaire de l'administration américaine.

Dimanche, Donald Trump lui-même a fait pression sur Volodymyr Zelensky afin qu'il saisisse l'offre de négociations « directes » formulée par le maître du Kremlin. « Poutine ne veut pas

d'un accord de cessez-le-feu avec l'Ukraine, mais plutôt une rencontre, jeudi, en Turquie, pour négocier une possible fin au bain de sang. L'Ukraine devrait accepter immédiatement, a écrit le président américain sur son réseau, Truth Social. Cela leur permettra au moins de déterminer si un accord est possible et, s'il n'est pas, les dirigeants européens et les Etats-Unis sauront à quoi s'en tenir et pourront agir en conséquence. » « Une semaine importante s'annonce ! », s'était félicité le président américain un peu plus tôt, tandis qu'Emmanuel Macron considérait, à sa descente du train de retour de Kiev, l'offre de Poutine comme une manœuvre dilatoire : « Un premier mouvement, mais il n'est pas suffisant. »

#### Rebondissements

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a bien confirmé la disposition de son pays à accueillir des négociations en vue de mettre un terme à la guerre. C'est même un moment que le dirigeant turc attendait depuis près de trois ans et l'échec, au printemps 2022, de négociations directes entre la Russie et l'Ukraine. Le chef de l'Etat turc a

cherché à jouer un rôle de médiateur entre Kiev et Moscou avant même le début du conflit, en février 2022. Un mois après l'invasion, la Turquie avait organisé les seules négociations directes qui aient jamais eu lieu depuis entre les délégations russe et ukrainienne à Antalya, puis à Istanbul. A l'époque, Moscou espérait conquérir Kiev et exigeait la capitulation de l'Ukraine, sa neutralisation (maintien hors de l'OTAN et réduction de ses forces armées) et sa « dénazification », c'est-à-dire la chute du président Zelensky.

Après cet échec, Recep Tayyip Erdogan a su jouer un rôle-clé dans la négociation et la signature de l'accord sur l'exportation des céréales ukrainiennes (Initiative céréalière de la mer Noire), en collaboration avec les Nations unies. Mais là encore, ce dispositif a échoué après quelques mois en 2023, quand la Russie a décidé de ne pas renouveler l'accord.

Le week-end des 10 et 11 mai, les rebondissements se sont enchaînés depuis que les Européens, en accord avec Donald Trump, ont exigé un cessez-le-feu dès lundi 12 mai, sous peine, en cas de refus, d'un renforcement des sanctions

#### Recep Tayyip Erdogan a confirmé la disposition de la Turquie à accueillir des négociations en vue de mettre un terme à la guerre

contre Moscou. Cette demande pressante a été faite samedi, à l'occasion de la visite à Kiev d'Emmanuel Macron, du chancelier allemand, Friedrich Merz, et des premiers ministres britannique et polonais, Keir Starmer et Donald Tusk. Rentrés chez eux, les quatre dirigeants se sont de nouveau concertés dimanche, après que Vladimir Poutine a repoussé d'un revers de main leur initiative. D'après nos informations, ils ont néanmoins eux aussi conseillé à Volodymyr Zelensky de saisir la perche tendue par le Kremlin. « C'est un jeu tactique où chacun veut montrer aux Américains qu'il n'est pas un obstacle à la paix. Zelensky ne peut pas se permettre d'apparaître aux yeux de Trump comme un va-t-en-guerre », analyse une source diplomatique. De surcroît, il y a de très fortes chances que Poutine ergote et passe donc pour le mauvais joueur. »

Dans la journée, Emmanuel Macron a joint les présidents ukrainien et américain afin de « préciser la marche à suivre de ces prochains jours », a indiqué l'Elysée. Le président de la République, qui a aussi parlé à son homologue turc, « a insisté sur la nécessité d'un cessez-le-feu qui permettra qu'une rencontre russo-ukrainienne au plus haut niveau ait lieu ce jeudi ». A la différence de la Maison Blanche, les dirigeants européens

considèrent qu'un tel cessez-le-feu, si possible de trente jours et renouvelable, doit rester un préalable avant toute forme de discussion sérieuse. Pas question, selon eux, que la Russie préempte les contours d'un éventuel accord de paix en imposant ses exigences avant d'accepter de cesser les hostilités sur le terrain.

Dans ces conditions, le cessez-le-feu exigé par les Européens avait peu de chances d'entrer en vigueur lundi ou un jour prochain. Et la perspective d'un sommet Poutine-Zelensky n'est pas beaucoup plus probable étant donné la défiance accumulée entre Kiev et Moscou après plus de trois ans de guerre. « Aujourd'hui, les deux bellicistes se détestent, ne se font pas confiance, leurs positions de négociation, notamment sur le statut des territoires ukrainiens occupés, se contredisent radicalement et ne sont pas compatibles pour parvenir à un compromis », observe Volodymyr Fesenko, analyste ukrainien, directeur du centre d'études politiques Penta, à Kiev.

#### « Un piège tactique »

D'ailleurs, observe-t-il, Vladimir Poutine n'a lui-même pas proposé une rencontre au sommet, mais « la reprise des pourparlers d'Istanbul interrompus en 2022 ». « Il s'agit d'une position de propagande et d'un piège tactique pour l'Ukraine. Si l'Ukraine refuse, Poutine accusera les Ukrainiens de ne pas vouloir négocier la paix et mettre fin à la guerre », dit M. Fesenko ; si l'Ukraine accepte, des ultimatums seront lancés par la Russie à Istanbul. » « Il est également possible que la Russie simule des négociations et les fasse durer autant que possible, tout en poursuivant, voire en intensifiant, la guerre contre l'Ukraine », craint Volodymyr Fesenko. Une hypothèse également redoutée en Europe.

De fait, Vladimir Poutine se pense en position de force, en rai-

son de la progression, lente mais régulière, de son armée dans l'est de l'Ukraine. Il sait que le temps joue pour lui, alors que l'administration Trump est pressée de trouver un accord. « La position du Kremlin n'a pas changé : pas de cessez-le-feu sans accord de paix plus général. Poutine n'abandonnera pas cet argument lors des négociations, d'autant plus que la dynamique militaire est du côté russe. Les activités militaires cesseront une fois l'accord de paix conclu », analyse Fiodor Loukianov, rédacteur en chef de *Russia in Global Affairs*, réputé proche du Kremlin. « Par expérience, nous savons que les propositions européennes peinent à fonctionner dans les faits. Les menaces de nouvelles sanctions ne nous impressionnent pas. Mais la Russie ne veut pas éliminer la possibilité de négociations et d'un éventuel accord de paix. C'est un siège important », affirme-t-il.

« Cette semaine sera cruciale, veut croire un autre analyste russe, sous le couvert de l'anonymat. Tout dépend du jeu entre Poutine et Trump. Le Kremlin continue de jouer la montre, mais il ne veut pas rejeter catégoriquement une proposition de cessez-le-feu venant de Trump car il veut conserver la nouvelle et bonne relation construite avec lui. »

« Poutine a proposé des « pourparlers directs entre la Russie et l'Ukraine », en référence aux précédentes négociations d'Istanbul menées par des représentants des deux parties, et non par les présidents, dit un dernier analyste russe. Zelensky lui a répondu qu'il était prêt à la rencontrer, « personnellement ». C'est une manière de dire non à la proposition russe », conclut-il, au risque de voir les espoirs de Donald Trump déçus et la guerre se prolonger encore. ■

NICOLAS BOURCIER,  
THOMAS D'ISTRIA,  
BENJAMIN QUÉNELLE  
ET PHILIPPE RICARD

#### Léon XIV se démarque de François

Dans sa première prière dominicale depuis son élection, le 8 mai, le pape Léon XIV a laissé entrevoir une rupture avec son prédécesseur argentin sur le dossier ukrainien. S'exprimant au balcon de la basilique Saint-Pierre, dimanche 11 mai, il a demandé à Moscou et Kiev une « paix authentique, juste et durable », formule qui se démarque de celle qu'il employait François. Au nom d'un pacifisme total, celui-ci appelait plus volontiers de ses vœux une paix immédiate et avait demandé à l'Ukraine d'avoir le « courage du drapeau blanc ». Il avait paru mettre sur un même plan agresseur et agressé, et évoqué les « abolements de l'OTAN à la porte de la Russie ». Léon XIV a plaidé pour que « tous les prisonniers soient libérés et que les enfants puissent retourner auprès de leurs familles ». En 2022, alors évêque au Pérou, Robert Francis Pre-vost, futur Léon XIV, avait condamné avec fermeté, dans un entretien à l'hebdomadaire *Semanario Expresión*, l'« agression injuste » lancée par Moscou et évoqué une « invasion impérialiste » et des « crimes contre l'humanité » perpétrés par les forces russes.

# Un cessez-le-feu fragile entre l'Inde et le Pakistan

Malgré l'accord sur l'arrêt des hostilités, des tirs le long de la ligne de frontière du Cachemire ont été rapportés

NEW DELHI - correspondante

**L**a journée du dimanche 11 mai a été calme au lendemain du cessez-le-feu décidé entre l'Inde et le Pakistan, qui paraissait précaire. Une poignée d'heures après l'annonce de cet accord, samedi, les deux protagonistes avaient continué d'affronter jusqu'à 1 heure, s'accusant mutuellement de ne pas respecter la cessation des hostilités. Le Cachemire, région partagée entre les deux pays, avait continué à être la cible de tirs et de missiles. Srinagar et Udhampur, les deux grandes villes côté indien, avaient vécu une nouvelle nuit d'angoisse, sous les détonations et les sirènes. L'Inde avait riposté.

La conclusion surprise d'un accord entre les belligérants avait été annoncée par Donald Trump sur son réseau social, TruthSocial, vers 17 heures à New Delhi, après une quatrième journée de conflit particulièrement inquiétante, marquée par une série d'attaques et de contre-attaques par le biais de drones et de missiles sur des bases militaires et des aérodromes. Le président des Etats-Unis, qui avait semblé se désintéresser de ce conflit, a clamé : «Après une longue nuit de discussions sous la médiation américaine, je suis heureux d'annoncer que l'Inde et le Pakistan ont accepté un cessez-le-feu total et immédiat.» Dimanche, Donald Trump a même offert sa médiation pour trouver une solution au conflit au Cachemire.

L'Inde conteste la médiation des Américains et affirme que les deux pays sont parvenus «directement» à un accord. Elle dément aussi l'affirmation du secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, assurant que les deux parties ont convenu d'«entamer des pourparlers sur un large éventail de questions dans un lieu neutre». L'opposition indienne, elle, exhorte le gouvernement de Narendra Modi à être transparent sur le bilan de son opération.

Les deux pays n'ont pas encore levé la série de mesures punitives prises avant le déclenchement du conflit. L'Inde a notamment prévenu qu'elle ne rétablirait pas le traité de partage des eaux de l'Indus qu'elle a arbitrairement suspendu.

**Les deux pays n'ont pas encore levé la série de mesures punitives prises avant le déclenchement du conflit**

Après avoir renvoyé dos à dos les adversaires, les Américains sont finalement intervenus pour convaincre les belligérants de stopper leur dangereuse offensive, déclenchée par l'Inde le 7 mai. New Delhi avait alors frappé des installations terroristes au Pakistan afin de venger un attentat commis à Pahalgam, au Cachemire, le 22 avril, qui a coûté la vie à 26 civils.

#### Logique mortifère

Cette nouvelle confrontation militaire majeure, la quatrième depuis la partition et la création du Pakistan en 1947, n'a pas fait de vainqueurs, contrairement aux trois guerres précédentes, gagnées par l'Inde. Elle a opposé deux nationalismes exacerbés, dont la surenchère de désinformation a contribué à envenimer la situation.

Elle a mis au jour la logique mortifère dans laquelle sont enfermés les deux protagonistes, particulièrement depuis l'arrivée au pouvoir de Narendra Modi, en 2014. Le nationaliste hindou s'est un peu plus enfoncé dans sa position de l'homme fort, du protecteur de la nation qui n'ouvre aucun espace au dialogue et encore moins à la paix.

Depuis 2014, le premier ministre indien se sert de la menace du Pakistan et de la peur des musulmans comme d'un outil pour se maintenir au pouvoir. Suivant les ambitions de son camp nationaliste qui revendique de reprendre au Pakistan la partie du Cachemire qu'il administre, il a envenimé les relations avec son voisin en abrogeant, en 2019, l'autonomie constitutionnelle dont jouissait le Jammu-et-Cachemire, sous le contrôle de New Delhi. Depuis, il s'efforce d'hindouiser cette région, la seule à majorité musulmane, en modifiant sa démographie. Le drame de Pahalgam a mis à mal sa politique de «normalisation», de sécurisation et de «retour à la prospérité».

Le choix d'une riposte aux attentats terroristes par la force conduit inévitablement Narendra Modi à l'escalade. En 2016 et en 2019, après des attentats à Uri et à Pulwama contre des militaires indiens, le premier ministre indien avait mené des frappes chirurgicales. L'affrontement avait été ponctuel. Cette fois, après l'assassinat le 22 avril de civils, majoritairement hindous, Narendra Modi a dû accentuer son offensive. Après une série de mesures diplomatiques punitives, avec la suspension du traité de partage des eaux de l'Indus, il a choisi d'attaquer le territoire pakistanais, quand bien même il ne pouvait pas fournir les preuves indiscutables de l'implication d'Islamabad.

A-t-il, à travers l'opération «Sindoor», donné une leçon aux terroristes, comme le gouvernement le prétendait ? A-t-il dissuadé le Pakistan de soutenir des groupes terroristes ? Rien n'est moins sûr, et les auteurs de l'attentat de Pahalgam courrent toujours.

«Cette position de l'homme fort condamne [Narendra Modi] à réagir par la voie militaire et finalement à faire le jeu des organisations terroristes qui veulent le conflit», analyse Gilles Verniers, professeur invité à l'Amherst College, aux Etats-Unis, et à l'université de Montréal. Que l'Inde réagisse par des frappes aériennes, on peut le concevoir dans une perspective de vengeance, mais New Delhi a la responsabilité de calmer le jeu. Sinon, on entre dans une logique d'entraînement, du coup par coup qui ne répond pas à des objectifs stratégiques, mais qui comporte un réel risque d'escalade.»

La voie choisie par Narendra Modi contraste fortement avec

**L'Inde n'a pas démontré sa supériorité militaire dans ce nouveau conflit, dont on ne connaît pas encore le bilan humain**

celle qu'avait privilégiée l'ex-premier ministre Manmohan Singh après les attentats de Bombay en 2008, les pires de l'histoire de l'Inde, qui avaient fait 175 morts et plus de 300 blessés. L'économiste, membre du Congrès, malgré l'immense émotion suscitée par l'attentat, avait refusé l'option militaire pour éviter l'escalade et avait opté pour la modération en agissant au niveau diplomatique pour faire sanctionner le Pakistan. Une réponse bien plus efficace.

L'Inde n'a pas démontré sa supériorité militaire dans ce nouveau conflit, dont on ne connaît pas encore le bilan humain. «Si la puissance nationale globale vis-à-vis du Pakistan s'est renforcée en faveur de l'Inde, l'écart militaire reste trop faible pour que New Delhi puisse imposer sa volonté à Rawalpindi [ville où se trouve le quartier général de l'armée pakistanaise] ou dissuader le Pakistan de soutenir le terrorisme transfrontalier», souligne l'analyste Raja Mohan dans le quotidien indien, Indian Express.

Côté Pakistan, il est trop tôt pour dire si l'opération «Sindoor» a conforté le chef de l'armée pakistanaise, le général incendiaire Asim Munir, fragilisé par la crise politique et sécuritaire que traverse son pays depuis la mise à l'écart du populaire Imran Khan, emprisonné pour avoir mis en cause la puissance des militaires. L'armée pakistanaise se nourrit, elle aussi, traditionnellement du conflit au Cachemire et de sa rivalité avec l'Inde pour unifier un pays profondément divisé et instable. Une chose est certaine, l'affrontement entre les deux voisins éloigne un peu plus l'Inde et le Pakistan d'une réconciliation impossible à trouver depuis 1947. ■

SOPHIE LANDRIN

## BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE

# SOURCE DE VITALITÉ LOCALE

En tant que banque coopérative et locale, nous nous sommes engagés sur tous les territoires en 2024.

**5,3 MILLIONS**

de sociétaires participent au rayonnement de nos territoires.

**DEPUIS 1878**

l'épargne que nous collectons contribue à financer les projets sur nos territoires.

**6257**

collaborateurs recrutés dans tous nos territoires.

**5200**

structures associatives soutenues partout en France.

**1RE BANQUE**

des entreprises\*, nous avons soutenu 200 créations d'entreprises par jour en France.

**1,87**

milliard d'euros dédiés à des projets de transition environnementale.

**1100**

clubs de voile et 200 clubs de surf soutenus en France.

**86000**

crédits immobiliers accordés, soit 1 toutes les 4 minutes.

**BANQUE +X POPULAIRE**

la réussite est en vous

### POLOGNE Varsovie accuse Moscou de sabotage

Les autorités polonaises ont accusé, dimanche 11 mai, les services de renseignement russes d'avoir commandité un incendie ayant détruit, en mai 2024, à Varsovie, une grande halle abritant des commerces. Depuis le début de l'invasion russe de l'Ukraine, en février 2022, la Pologne, alliée de Kiev, dit être la cible de tentatives d'acte de sabotage orchestrées par la Russie. «Nous savons maintenant, sur la base des preuves recueillies, que l'incendie est le résultat d'un [acte] criminel ordonné par les services spéciaux russes», ont indiqué le ministère de la justice et celui de l'intérieur, responsable des services spéciaux, dans

un communiqué commun publié sur X. – (AFP)

### CHINE Pékin accueille des dirigeants latino-américains

La Chine a accueilli, lundi 12 mai, à Pékin, plusieurs dirigeants latino-américains, à la veille d'un grand forum diplomatique visant à renforcer les relations avec la région, dans un contexte de tensions commerciales avec les Etats-Unis. Les deux tiers des pays latino-américains ont adhéré aux «nouvelles routes de la soie», le grand programme commercial chinois de construction d'infrastructures à l'étranger. Au Brésil, au Pérou ou au Chili, la Chine a supplplanté les Etats-Unis comme premier partenaire commercial. – (AFP)

Source : BPCE. Toutes Banques Populaires confondues.

\*Étude Kantar PME-PMI 2023 : 14 Banques Populaires ; première banque des PME.

BPCE, Société anonyme à dire étoire et conseil de surveillance au capital de 207603030 euros - Siège social : 7, promenade de Germaine-Sablon, 75013 Paris - RCS Paris n° 493 455 042.

Crédit photo : Getty Images - 05/2025.

# Les affaires de la famille Trump dans le Golfe

Les fils du président passent des contrats avec Riyad, Doha et Abou Dhabi sans se soucier des conflits d'intérêts

NEW YORK - correspondant

**C'**est la soirée où il fallait être. Pas le dîner des correspondants de presse de la Maison Blanche, traditionnellement boudé par Donald Trump, mais l'after, organisé le 26 avril dans un lieu confidentiel du quartier Georgetown, à Washington, par le club ultra-select l'Executive Branch. Pour y adhérer, il faut verser un demi-million de dollars (440 000 euros), et il y a déjà une liste d'attente, révélait ce jour-là le site *Politico*. Le club est lancé par le fils de Donald Trump, Donald Jr, qui s'est associé avec le banquier donateur Omeed Malik, fondateur de l'entreprise de capital-risque conservatrice 1789 Capital, mais aussi Zach et Alex Witkoff, les enfants de l'envoyé spécial diplomatique du président, l'ancien magnat immobilier, Steve Witkoff.

Car, pendant que Donald Trump est à la Maison Blanche, les affaires continuent. La planète entière accourt, comme elle accourrait sous son premier mandat à l'hôtel de Washington de Trump, revendu entre-temps, se disant qu'au fond un ticket d'entrée de 500 000 dollars est un investissement judicieux pour une rencontre tarifée qui déclencherait un juteux contrat, un décret favorable ou un revirement politique soudain à la Maison Blanche.

#### Contrats troublants

Les fils de Donald Trump, Donald Jr, 47 ans, et Eric, 41 ans, font du business, ostensiblement, pour leur compte et celui de leur père qui, officiellement, ne gère rien, mais possède beaucoup dans la Trump Organization et la galaxie de l'empire bâti sur son image. Le *New York Times* a publié, le 5 mai, une enquête édifiante sur les fils Trump, qui ont parcouru l'Europe et le Proche-Orient depuis le retour de leur père aux affaires, pour promouvoir la marque immobilière Trump et faire fructifier leur business de cryptodevises, dont s'est entiché le 47<sup>e</sup> président américain.

Ce dernier a découvert qu'il pouvait encaisser des sommes considérables en vendant des jet-



Eric Trump, vice-président exécutif de la Trump Organization, devant la maquette du projet de club de golf et de villas, avec Abdullah Al-Attiyah, ministre de la municipalité qatari et président du fonds Qatari Dior, à Doha, le 30 avril. BASSAM MASOUD/REUTERS

#### Nul ne parvient à chiffrer précisément l'enrichissement de la famille Trump, nul juge n'a prouvé de corruption

tons à son effigie, et ses fils ont lancé, en septembre 2024, une entreprise de cryptomonnaies, World Liberty Financial (WLF), avec les fils Witkoff. La Maison Blanche n'y voit aucun problème éthique. «Les actifs du président sont détenus dans une fiducie gérée par ses enfants, a déclaré, au *New York Times*, Anna Kelly, du service de presse de la

Maison Blanche. Il n'y a aucun conflit d'intérêts.»

Le 9 mai, la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, s'est agacée devant les journalistes : «Il est franchement ridicule que quiconque dans cette salle puisse suggérer que le président Trump agisse pour son propre profit. Il a quitté une vie de luxe où il dirigeait un empire immobilier très performant pour le service public. C'est un président qui a en réalité perdu de l'argent en étant président.» Ce n'est pas l'avis du sénateur démocrate du Connecticut Chris Murphy, qui estimait, fin avril, que «l'arnaque aux cryptomonnaies de Trump est le plus grand scandale de corruption de l'histoire de la présidence américaine et [ils] devr[aien]t commencer à traiter de cette façon».

Nul ne parvient à chiffrer précisément l'enrichissement de la famille Trump, nul juge n'a prouvé de corruption, mais les circonstances de la signature des contrats annoncés sont plus que troublantes et les conflits d'intérêts patents.

Ainsi en était-il lors d'un gala à la gloire des cryptomonnaies qui se tenait à Dubaï, aux Emirats arabes unis, mercredi 30 avril et jeudi 1<sup>er</sup> mai. L'événement, intitulé «Token2049», rassemblait quelque 15 000 fans ayant payé de 500 à 5 000 dollars leur ticket. A la tribune, Eric Trump fait figure de guest-star. Le fils du président codirige la firme de cryptomonnaies WLF et fait équipe avec Zach Witkoff, qui se tient à ses côtés. Ce dernier annonce au public que le fonds souverain d'Abou Dhabi MGX va utiliser USD1, une cryptomonnaie créée par la compagnie WLF valant 1 dollar, pour investir 2 milliards de dollars dans la plate-forme de cryptomonnaies Binance. «Nous remercions MGX et Binance pour leur confiance. Ce n'est qu'un début», déclare Zach Witkoff.

Les conflits soulevés par ce dossier sont majeurs. D'abord, la famille du président des Etats-Unis est en affaires, directement ou pas, avec un gouvernement étranger. De plus, l'investissement va à Binance, une société fondée par le Sino-Canadien Changpeng Zhao. L'homme a été condamné à quatre mois de prison après avoir plaidé coupable de non-respect de la loi sur le blanchiment et se trouvait encore dans une prison californienne en septembre 2024. En dépit de ses

dénégations, il cherche à obtenir une grâce présidentielle.

Pour couronner le tout, le même jour, l'agence Bloomberg révélait que la Maison Blanche envisageait un éventuel assouplissement des restrictions sur les ventes des puces d'intelligence artificielle de Nvidia aux Emirats arabes unis à l'approche du voyage de Donald Trump dans la région, du 13 au 16 mai.

C'est surtout avec l'Arabie saoudite que se multiplient les interactions de la famille Trump. Donald Trump avait créé un précédent en consacrant sa première visite à l'étranger, le 20 mai 2017, à Riyad, où il avait effectué une danse du sabre restée célèbre. Son gendre Jared Kushner, aujourd'hui âgé de 44 ans, alors conseiller du président et marié à sa fille Ivanka, 43 ans, avait participé aux négociations sur le rapprochement entre Israël et le royaume, avant de lancer son fonds d'investissement Affinity Partners.

#### Investissements de luxe

Six mois après le départ de Trump de la Maison Blanche en janvier 2021, le fonds a reçu 2 milliards de dollars du fonds souverain de l'Arabie saoudite. Le prince héritier, Mohammed Ben Salman, était passé outre les objections de l'autorité qui supervise les investissements. Officiellement, Jared Kushner était retiré de la politique, mais, en septembre 2024, l'agence Reuters a révélé que, depuis son départ de la Maison Blanche, il avait participé à des pourparlers impliquant le roi d'Arabie saoudite sur le dossier des relations entre Israël et le royaume.

Ces affaires pourraient être masquées lors des annonces des patrons des grandes entreprises américaines qui se déplaceront avec Donald Trump dans les pays du Golfe, mi-mai. Le président américain se prépare à leur faire une fleur, laissant entendre que les Etats-Unis pourraient désormais appeler le golfe Persique

#### Le Hamas annonce la libération prochaine d'un otage israélo-américain

Le mouvement islamiste palestinien Hamas a annoncé, dimanche 11 mai, son intention de libérer, à une date non précisée, l'otage israélo-américain Edan Alexander, après avoir fait état de négociations directes avec les Etats-Unis à Doha, au Qatar. Cette annonce intervient avant la visite de Donald Trump en Arabie saoudite, au Qatar et aux Emirats arabes unis du 13 au 16 mai. Sur son réseau, Truth Social, le président américain a salué une «nouvelle monumentale», disant espérer que cette libération soit «la première des dernières étapes nécessaires à la fin [du] conflit brutal» qui oppose Israël et le Hamas depuis le 7 octobre 2023. Après la déclaration du Hamas, le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a affirmé qu'il poursuivrait la guerre à Gaza. Edan Alexander, le seul otage vivant ayant la nationalité américaine encore retenu à Gaza, a été enlevé alors qu'il servait dans une unité d'élite dans le sud d'Israël, le 7 octobre 2023, par le Hamas. Sur les 251 personnes enlevées ce jour-là, 58 sont encore détenues, dont 34 déclarées mortes par l'armée israélienne.

**Selon ABC, lors de son voyage dans le Golfe du 13 au 16 mai, Donald Trump pourrait accepter le don d'un Boeing 747 de luxe de la famille royale du Qatar**

«golfe d'Arabie». Selon le *New York Post*, le président sera accompagné des plus grands patrons américains, dont Elon Musk (Tesla, SpaceX, xAI), Mark Zuckerberg (Meta), Larry Fink (BlackRock), Sam Altman et Kelly Orberg (Boeing) pour une conférence d'investisseurs surnommée par un participant facétieux «MAGA du désert», avec des milliards de dollars d'investissements et de contrats à la clé.

**Série de discours rémunérés**  
L'objectif est d'atteindre les 600 milliards de dollars d'investissements annoncés par le prince héritier Mohammed Ben Salman lors de son coup de téléphone de félicitations à Donald Trump en janvier. Le voyage pourrait aussi se solder par un accord majeur pour développer le secteur de l'énergie nucléaire en Arabie saoudite.

Sur la chaîne ABC, à l'occasion de ce voyage, Donald Trump pourrait accepter un Boeing 747 de luxe de la famille royale du Qatar qui serait transféré à la bibliothèque présidentielle du président des Etats-Unis. L'entourage de Donald Trump s'efforce de trouver un fondement légal à ce don, révèle la chaîne ABC.

Plus modeste, l'Europe orientale est aussi un terrain de prédilection de la famille Trump, surtout dans les pays économiquement fragiles, peu stables ou sujets aux influences russes. C'est là que Donald Trump Jr a fait une tournée de dix jours, fin avril. Il a fait escale en Hongrie, en Roumanie, en Serbie et en Bulgarie, dans le cadre d'une série de discours rémunérés baptisés «Trump Business Vision 2025», le tout agrémenté de rencontres avec des responsables politiques comme le président serbe, Aleksandar Vučić, et le ministre des affaires étrangères hongrois, Peter Szijjarto. Ce dernier a déclaré après la rencontre, selon la radio des Hongrois de Cleveland (Ohio) : «Nous n'avons discuté de rien, car [Donald Trump Jr] n'est pas un représentant officiel des Etats-Unis, donc je décrirais ce qui s'est passé comme une conversation.»

La région est aussiarpentée depuis longtemps par l'entrepreneur Jared Kushner. Ce dernier a conclu, en 2024, un accord avec le gouvernement serbe pour construire un hôtel sur le site de l'ancien quartier général de l'Armée populaire yougoslave bombardé par l'OTAN en 1999. En septembre, le *New York Times* a révélé que Jared Kushner et son épouse prévoient de construire un complexe hôtelier somptueux sur une île inhabitée d'Albanie, Sazan, pour 1 milliard de dollars. Des investisseurs locaux mécontents s'interrogent sur la manière dont les permis ont été concédés et se demandent si le gouvernement albanaise courtise le gendre du président américain pour s'attirer les faveurs politiques du président Trump. Le premier ministre albanaise, Edi Rama, a contesté cette affirmation. Officiellement, le couple Jared Kushner-Ivanka Trump s'est retiré de la politique après le premier mandat de Donald Trump. ■

ARNAUD LEPEARMENTIER

**HORS-SÉRIE**  
**Le Monde**  
UNE VIE, UNE ŒUVRE

**Marguerite Yourcenar**  
Désirs d'ailleurs

**PORTRAIT** L'art d'être peu comme il faut, par Josyane Savigneau

#### MARGUERITE YOURCENAR

Femme à part

Un hors-série du «Monde»  
124 pages - 12 €  
Chez votre marchand de journaux et sur [lemonde.fr/boutique](http://lemonde.fr/boutique)

## La campagne pour la présidentielle lancée en Corée du Sud

Le démocrate Lee Jae-myung affrontera, le 3 juin, le conservateur Kim Moon-soo pour succéder à Yoon Suk Yeol, destitué

TOKYO - correspondance

Lee Jae-myung le démocrate opiniâtre au sommet des intentions de vote, Kim Moon-soo le conservateur pur et dur, survivant des luttes internes de son camp, et quelques figurants. Le casting de la présidentielle sud-coréenne a été officialisé dimanche 11 mai, ultime journée de dépôt des candidatures pour le scrutin du 3 juin. Les 44 millions d'électeurs vont élire le successeur de Yoon Suk Yeol (2022-2025), destitué début avril pour sa déclaration de la loi martiale avortée du 3 décembre 2024.

Elu pour un mandat unique de cinq ans, l'impétrant héritera d'une Corée du Sud en plein doute. Le coup de force a déclenché une profonde crise politique et institutionnelle, qui s'est ajoutée aux difficultés de la quatrième économie asiatique, par ailleurs traversée de profondes divisions sociétales et en quête d'une figure rassembleuse, un rôle que la radicalité des candidats pourrait les empêcher d'assumer.

En ce début de campagne, le démocrate Lee Jae-myung est le favori des sondages. Né en 1963 dans une famille pauvre d'Andong, dans la province de Gyeongsang du Nord (Sud-Est), M. Lee travaille à l'usine dès l'adolescence mais, déterminé, il réussit l'examen d'entrée à l'université. Il devient avocat en 1986 et se spécialise dans les droits humains. Engagé en politique dans les années 2000, il est élu maire de Seongnam, au sud de Séoul, puis gouverneur de la province de Gyeonggi, voisine de la capitale. Candidat du Parti démocrate (PD) à la présidentielle de 2022, M. Lee échoue face à M. Yoon. Hui des conservateurs, il a été la cible d'une tentative d'assassinat en janvier 2024.

### Présidence impériale

Dirigeant du PD qu'il contrôle d'une main de fer, il se présente comme «le candidat de ceux qui aspirent à la fin de l'insurrection politique, à la sortie de la crise, qui recherchent l'unité et le bonheur». Sa priorité va à la lutte contre les inégalités et la baisse des tensions avec la Corée du Nord. Soucieux de capter le vote de la frange conservatrice modérée, il a rencontré les dirigeants de conglomérats et souligné l'importance des relations avec le Japon, en rupture avec le positionnement traditionnel de son camp.

M. Lee est aussi libéré de ses poursuites judiciaires grâce à une réelle mansuétude de la justice. Le démocrate est la cible d'enquêtes pour «fausse déclaration», «parjure» et «détournement de fonds publics». Cela pouvait le fragiliser mais les tribunaux ont décidé que les procès ne devraient pas intervenir avant le scrutin. De quoi faire réagir le quotidien conservateur *JoongAng* qui considère cette décision comme «un affaiblissement du pouvoir judiciaire, dangereux pour les fondements démocratiques du pays».

Nul doute que Kim Moon-soo, le candidat du Parti du pouvoir po-

**La question dominante de la campagne devrait être la réponse à apporter à la crise politique**

pulaire (PPP, conservateur), va jouer sur cet élément. Né en 1951, à Yeongcheon, dans la province de Gyeongsang du Nord, cet ancien militant syndical de 73 ans aujourd'hui partisan d'*«une vision conservatrice radicale pour le pays»*, se lance dans la bataille à la tête d'un camp en ruine. Mobilisés en soutien à Yoon Suk Yeol, les conservateurs ont échoué à éviter sa destitution. Puis ils se sont déchirés pour choisir leur candidat, votant pour M. Kim avant de tenter de lui substituer Han Duck-soo, premier ministre (2022-2024) et président par intérim sortant, mieux placé dans les sondages face à Lee Jae-myung.

Kim Moon-soo s'y est opposé, dénonçant une tentative de «coup d'Etat politique». Dans la journée de samedi, il a été écarté par la direction du PPP puis remis en place après un vote des adhérents. Officiellement candidat, M. Kim, qui a lui aussi été gouverneur de la province de Gyeonggi, s'est engagé à «adopter une ligne dure à l'égard de la Corée du Nord et renforcer l'alliance avec les Etats-Unis, lutter contre la corruption, déréguler la finance, réformer les systèmes de retraite et investir dans les infrastructures de l'intelligence artificielle».

Les trois autres candidats à la présidentielle sont issus de petites formations progressistes et conservatrices. Ils ne devraient pas peser dans le duel annoncé entre MM. Lee et Kim. Les sondages donnaient, début mai, une large avance au démocrate, avec plus de 50 % des voix, contre moins de 30 % au conservateur.

Reste à savoir si les candidats sauront susciter une réelle adhésion au sein d'une population inquiète. Le pays peine à se sortir d'une croissance atone, attendue à 2,1 % en 2025. Il est confronté à un taux de natalité historiquement bas, 0,72 enfant par femme, et à une flambée des coûts du logement. Sur le plan géopolitique, la Corée du Sud doit faire face à la menace omniprésente de la Corée du Nord, aux contentieux territoriaux avec la Chine en mer Jaune et aux pressions commerciales de Trump.

Malgré cela, la question dominante de la campagne devrait être la réponse à apporter à la crise politique provoquée par la déclaration de loi martiale de Yoon Suk Yeol. Ce coup de force a ravivé le souvenir du temps des dictatures, qui a pris fin en 1987 avec l'adoption de la Constitution actuelle. Il a mis en évidence les limites du fonctionnement de la démocratie sud-coréenne, notamment les dérives de ce que l'ex-premier ministre, Han Duck-soo, a qualifié de «présidence impériale» et la trop grande politisation de la justice.

La question d'une éventuelle réforme constitutionnelle va occuper les débats, qui s'annoncent houleux car la société est traversée par de vives tensions, entre riches et pauvres, hommes et femmes, voire selon les origines régionales. Le dialogue politique y est au point mort. La campagne de 2022 fut déletière. Celle de 2025 pourrait l'être également. ■

PHILIPPE MESMER



Portraits des dirigeants kurdes emprisonnés Abdullah Öcalan et Selahattin Demirtas, à Diyarbakır (Turquie), le 21 mars. ILYAS AKENGİN/AFP

## En Turquie, le PKK annonce sa dissolution et dépose les armes

La décision du Parti des travailleurs du Kurdistan intervient deux mois après l'appel lancé par Abdullah Öcalan, en prison depuis vingt-six ans

ISTANBUL - correspondant

La Turquie a tourné, lundi 12 mai, une page d'histoire de près d'un demi-siècle. Dans un communiqué rendu public dans la matinée par l'agence de presse Fırat, proche du groupe armé, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK selon le sigle kurde), a annoncé sa dissolution et sa volonté de mettre un terme aux combats fratricides commencés en 1984 dans le Sud-Est turc. Le bilan humain précis de cette guerre ne sera sans doute jamais connu : les chiffres varient mais la plupart des spécialistes estiment à plus de 40 000 le nombre de morts, majoritairement des Kurdes, entre 3 000 et 4 000 villages vidés ou rasés, deux à trois millions de déplacés.

Cette décision des dirigeants du PKK intervient à peine deux mois après l'appel lancé par le fondateur et dirigeant historique de l'organisation, Abdullah Öcalan, «Apo» (oncle, en kurde) pour ses partisans, qui avait, du fond de sa cellule de l'île-prison d'İmralı, en mer de Marmara, dans laquelle il est enfermé depuis vingt-six ans, enjoint à son mouvement de déposer les armes. L'ordre du chef kurde, rendu public le 27 février, avait surpris à la fois les experts et l'opinion publique. Il a fait suite à un cycle de médiation lancé à l'automne par un allié du gouvernement de Recep Tayyip Erdogan, l'ultranationaliste Devlet Bahçeli, via le Parti de l'égalité des peuples et de la démocratie (DEM), troisième formation politique du pays et pilier du mouvement politique kurde.

Selon les informations rapportées par l'agence ANF, un congrès du PKK s'est tenu du 5 au 7 mai, dans «les zones de défense Media», terme utilisé par le mouvement pour désigner les montagnes de Qandil, dans le nord de l'Irak, où se trouvent le commandement militaire de l'organisation et ses combattants estimés, selon les sources, à quelque 5 000 cadres. C'est là que la décision a été prise de suivre l'appel d'Abdullah Öcalan, fondateur en avril 1979, près de

Diyarbakır, du mouvement avec à peine une douzaine d'hommes autour de lui.

Ce week-end, le DEM avait d'ores et déjà salué un «tournant historique». Pour Pervin Buldan, députée DEM et membre de la délégation, qui s'est rendue à quatre reprises à la prison d'İmralı, «les fondements de la paix vont maintenant être posés. Puise-t-elle être bénéfique pour nous tous?» L'élu était déjà partie prenante, en 2013, des négociations entre le pouvoir et Abdullah Öcalan, dans ce qui était appelé à l'époque le «processus de paix» avant qu'il n'échoue deux ans plus tard.

### Öcalan, visage incontournable

Dans les faits, on peut faire remonter l'origine du PKK à une réunion tenue en 1972 non loin de la capitale Ankara. Etudiant engagé, tout juste sorti de prison, Abdullah Öcalan expose alors pour la première fois ses idées politiques devant un groupe d'étudiants kurdes lors d'un pique-nique près du barrage de Çubuk au cours duquel il dénonce le «colonialisme» de l'Etat turc, mais aussi le système tribal et l'asservissement des femmes dans la société kurde. Une fois fondée à la fin des années 1970, son organisation commence à combattre, les armes à la main, l'Etat turc dans les années 1980, pour obtenir une région autonome et indépendante. C'est l'époque où Abdullah Öcalan devient l'ennemi public numéro un d'Ankara.

Très vite, le PKK domine tous les autres groupes kurdes, donnant le ton de la politique kurde dans le pays pour les décennies à venir. Les premiers partis politiques légaux sont apparus dans les années 1990, lorsque les adhérents du PKK ou des proches ont commencé à être élus dans les municipalités de la région Sud-Est du pays, ainsi qu'au Parlement à Ankara. Les élus kurdes sont alors entrés en fonctions, avant d'être destitués et le plus souvent incarcérés – une tendance qui se poursuit aujourd'hui.

En 1999, la capture d'Abdullah Öcalan déclenche un changement de doctrine du PKK, d'une posi-

**Le caractère «historique» proclamé masque le flou qui a entouré la négociation**

tion marxiste orthodoxe à un modèle communautaire plus progressiste. Tout au long des années 2000, sa politique a évolué, passant d'une position sécessionniste à des revendications d'autonomie régionale et de fédéralisme souple. A partir des années 2000, la stratégie de l'organisation fait également le pari de la régionalisation de la question kurde – les Kurdes étant présents aussi en Syrie et en Iran –, non sans succès.

Si l'arrestation du chef historique a porté un coup à la rébellion kurde, son influence, malgré les échecs sur le terrain et les revirements idéologiques, semble intacte à ce jour. Il reste le visage incontournable de la cause kurde en Turquie. A cet égard, un sociologue comme Paul White a considéré qu'il a joué un rôle significatif dans la reformulation et la popularisation des idées nationalistes kurdes. Selon une autre spécialiste de la question kurde, Jacqueline Sammali, la lutte armée du PKK a permis aux Kurdes de se débarrasser de leurs sentiments d'infériorité et leur a donné de la fierté.

Il reste désormais à savoir quelle page d'histoire s'écrira dans les semaines et mois à venir. Interrogé par *Le Monde* peu avant l'annonce du PKK, le député kurde d'Urfa, affilié au DEM, Sinan Çiftiyürek, a souligné : «C'est celui qui a commencé la lutte armée qui la finit. Il en a le droit. Maintenant, c'est à l'Etat turc de venir avec une résolution. On veut une feuille de route pour régler la question kurde.»

De fait, le caractère «historique» proclamé masque le flou et le manque de cadre qui a entouré la négociation. Beaucoup d'aspects n'ont pas été abordés, publiquement du moins. A commencer par savoir où et à qui les combattants

du PKK remettront leurs armes. Devlet Bahçeli avait déclaré en mars que ces armes devaient être remises directement à la Turquie.

Le sort des commandants du PKK figurant sur la liste des personnes les plus recherchées par la Turquie constitue une autre zone d'ombre. Le journaliste Murat Yetkin avait rapporté que certains dirigeants de l'organisation souhaitaient bénéficier de l'asile politique dans des pays tiers, en particulier en Europe. En octobre 2024, Devlet Bahçeli était allé jusqu'à approuver la libération conditionnelle d'Öcalan en échange d'un appel à la dissolution du PKK. Aujourd'hui, on parle d'un assouplissement de ses conditions de détention et de l'arrivée, à ses côtés, de certains hauts dirigeants du PKK incarcérés.

**Recul des droits des Kurdes**  
Quelles réformes politiques la Turquie proposera-t-elle pour régler la question kurde – une dimension encore plus épiqueuse? La principale revendication du mouvement kurde, à savoir la reconnaissance constitutionnelle, n'a toujours pas été satisfaite. Au contraire, les rapports sur le recul des droits humains, culturels et politiques se multiplient. Plus d'une dizaine de maires DEM ont été démis de leurs fonctions pour terrorisme ces derniers mois et des milliers d'hommes politiques, de militants et de journalistes kurdes, dont la figure emblématique Selahattin Demirtas, sont toujours derrière les barreaux.

Pour l'heure, le PKK s'apprête à publier la déclaration complète des résultats de son sommet. Le président Erdogan, resté très discret jusque-là, devrait très rapidement faire une annonce. Il avait fait de la résolution du conflit kurde un objectif central, avec l'objectif de contrecarrer ce qu'il considère comme la menace croissante du nationalisme kurde dans la région. Quelques heures avant même l'annonce de lundi, Celal Adan, un proche de Devlet Bahçeli, a déclaré : «La nation turque a gagné. Que notre fraternité millénaire perdure à jamais.» ■

NICOLAS BOURCIER

**M. Lee, candidat démocrate, est libéré des poursuites judiciaires le visant, grâce à la mansuétude de la justice**

PHILIPPE MESMER

# Le gouvernement affaibli face à l'antiécologie

Alors que des sujets cruciaux arrivent en débat au Parlement, l'exécutif est divisé et navigue à vue

**L**e printemps 2025 sera-t-il celui de tous les reculs sur les questions environnementales? Ou d'une politique du moins mal, dans un monde bousculé par le climatoscepticisme trumpiste? Le gouvernement de François Bayrou fait face à un agenda très périlleux sur ces sujets dans les semaines à venir, dont il ne maîtrise pas tous les tenants et tous les aboutissants. C'est en partie sa faute, des textes fourre-tout, comme le projet de loi de simplification se prêtant à la surenchère parlementaire, et le résultat de sa faiblesse politique face aux offensives de la droite et de l'extrême droite. «On doit être attentifs à tous les niveaux, lance un conseiller ministériel. Nous avons réussi à bloquer des mesures problématiques en commission, et puis on se retrouve avec des députés qui nous lâchent sur les zones à faibles émissions [ZFE]. C'est épaisant...»

Amendements, contre-amendements, réunions interministérielles à rallonge, arbitrages flous... Les tractations entre les élus et les ministères sont denses. Sur l'écologie, les attaques viennent de partout. D'abord du Sénat, un lieu crucial dans cette période où l'Assemblée nationale est morcelée.

Depuis plusieurs mois, les sénateurs se sont emparés de nombreux sujets environnementaux. Mardi 6 et mercredi 7 mai, la commission du développement durable de l'Assemblée nationale a ainsi examiné la proposition de loi (PPL) «visant à lever les contraintes du métier d'agriculteur», dite «PPL Duplomb», du nom de Laurent Duplomb, sénateur (Les Républicains, LR) de la Haute-Loire, agriculteur de métier.

#### Amendements de repli prévus

Adopté au Sénat le 28 janvier, ce texte vise la réautorisation par dérogation de certains insecticides néonicotinoïdes et restreint l'indépendance de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), des reculs jugés considérables par les défenseurs de l'environnement. *Bien que nous ayons des divergences au sein du bloc central, nous arriverons à limiter la casse*, affirme Sandrine Le Feur, députée (Ensemble pour la République, EPR) du Finistère et présidente de la commission du développement durable. *Les sénateurs et M. Duplomb ont parfaitement conscience que cette PPL ne passera pas telle qu'elle a été écrite. On ne peut pas faire d'une expérimentation personnelle une loi.*»



Mardi 6 mai, l'article 5, qui introduit une présomption d'intérêt général majeur pour les ouvrages de stockage d'eau, a été supprimé en commission du développement durable. Saisie pour avis, cette dernière a également interrompu la réintroduction de l'acéttamiprid, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes. Mais la bataille est loin d'être terminée.

A l'opposé du satisfecit de l'Hôtel de Roquelaure, la ministre de l'agriculture, Annie Genevard, issue du parti Les Républicains, a déjà fait savoir au premier ministre, François Bayrou, qu'elle redoutait une colère du monde agricole. Et la commission des affaires économiques doit se pencher sur ce texte à partir du 13 mai.

Pour tenir la ligne, une partie des députés EPR a rappelé à Gabriel Attal, le président du groupe, que le recul sur l'interdiction du glyphosate, en 2018, malgré la promesse présidentielle, avait été mal vécu par des électeurs macronistes.

Mais cette «aile gauche» est de plus en plus minoritaire dans un bloc central allié avec LR au sein du gouvernement. Les discussions dans l'Hémicycle, à partir du lundi 26 mai, et le futur compromis en commission mixte paritaire s'annoncent compliqués. Des amendements de repli ont déjà été prévus, par exemple en ciblant l'usage des néonicotinoïdes seulement sur quelques cultures.

En prononçant, le 14 janvier, un discours de politique générale très allant sur «les simplifications, suppressions et allégements d'obligations utiles» et très critique sur les opérateurs de l'Etat, notamment l'Office français de la biodiversité (OFB), le premier ministre François Bayrou n'a rien fait pour freiner cette vague antiécologique venue de la droite et de l'extrême droite. Le projet de loi de simplification a ainsi vu fleurer des dizaines d'amendements de suppression de l'OFB mais aussi de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), du Conseil national de la montagne (CNM)... «On a dû rattraper pas mal de choses en commission.

## François Bayrou n'a rien fait pour freiner la vague antiécologie venue de la droite et de l'extrême droite

Cela n'avait aucun sens de supprimer le CNM, alors que nous venions de lui confier une mission sur l'adaptation [au réchauffement climatique]», résume-t-on au ministère de la transition écologique.

Ce texte, dont la discussion s'étire depuis le printemps 2024, révèle les grandes divisions au sein du bloc central et du gouvernement. Confronté à des amendements de LR et du Rassemblement national (RN), le gouvernement était contre la suppression des zones à faibles émissions mais a été abandonné par une partie de la gauche, notamment les députés de La France insoumise (LFI), mais aussi par des dé-

putés macronistes. Lundi 12 mai, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, organise un «Roquelaure de l'air» pour mettre en avant un des arguments majeurs du débat : la pollution provoque chaque année 48 000 décès précoces en France.

#### Militants associatifs inquiets

Lors de la fin de l'examen dans l'Hémicycle, prévu pour les 30 et 31 mai, la ministre espère le rétablissement des ZFE par le biais des amendements des groupes d'opposition de gauche. Sinon elle présentera un amendement qui se réimpose dans les villes où les seuils réglementaires de qualité de l'air sont encore régulièrement dépassés – à Paris et à Lyon. Sans garantie de réussite.

«Les gouvernements d'Emmanuel Macron se sont désintéressés de cette question et ont laissé les collectivités locales s'en débrouiller», critique Cyrielle Chatelain, députée de l'Isère et présidente du groupe écologiste à l'Assemblée. *S'il y avait eu des vraies avancées sur ces thèmes depuis 2022, ils pourraient trouver des majorités,*

mais ils n'ont jamais cherché à rassembler sur ces questions.»

Sur le zéro artificialisation nette (ZAN), l'autre grand objectif de la loi Climat et résilience de 2020, le gouvernement avance également en ordre dispersé. Le ministère de la transition écologique et Matignon avaient prévu de renvoyer toutes les discussions à l'examen de la PPL Trace, issue du Sénat, qui prévoit l'abandon de l'objectif intermédiaire de réduction de moitié de l'artificialisation en 2031. Mais le ministère de l'industrie a profité du projet de loi sur la simplification pour exempter les implantations industrielles et les projets d'intérêt national majeur du décompte des enveloppes d'artificialisation, pour la période 2021-2031.

Assis sur une majorité très faible et très divisée, Matignon navigue à vue, laissant parfois les ministères afficher des lignes différentes en commission et dans l'Hémicycle. Un contexte qui inquiète les militants associatifs. «On assiste, semaine après semaine, à des reculs, à des renoncements (...), qui affaiblissent la protection sociale, qui freinent l'ambition écologique, a lancé, mardi 6 mai, Christophe Robert, délégué général de la Fondation pour le logement des défavorisés, lors d'une conférence de presse du Pacte du pouvoir de vivre, un collectif qui mêle les questions sociales et écologiques. On appelle le gouvernement et les parlementaires à cesser de malmenner des sujets déterminants pour changer la vie de nos concitoyens.»

Ces reniements interviennent à un moment crucial de la transition écologique, car des grands textes, comme la loi Climat et résilience, devaient désormais se concrétiser sur le terrain, et même monter en puissance. «Pendant longtemps, on a pu faire de l'écologie sans toucher aux modes de vie, en s'attaquant aux normes des industries, des constructeurs automobiles, analyse Marine Braud, ancienne conseillère sur l'écologie à Matignon. Pour affronter la crise climatique, nous devons maintenant aller plus loin, sans nier les colères, mais en apportant les bonnes réponses qui permettent de lever les freins psychologiques. Si les populistes récupéreront les rancœurs et ils gagneront.» Un chantier qui paraît impossible dans un monde politique aussi friable. ■

MATTHIEU GOAR

# Déchets nucléaires : le coût du centre d'enfouissement en hausse

L'Agence pour la gestion des déchets radioactifs prévoit une mise en service en 2050, pour un coût entre 26 et 37 milliards d'euros

**C**onstruire des galeries à 500 mètres sous terre, y stocker les déchets les plus dangereux produits par le parc nucléaire français et exploiter l'installation jusqu'à sa fermeture, au bout de cent cinquante ans, pourrait coûter entre 26,1 milliards et 37,5 milliards d'euros. Lundi 12 mai, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) doit remettre au ministère chargé de l'industrie et de l'énergie l'évaluation actualisée du coût total du projet Cigéo, un centre industriel de stockage géologique, pour la période 2016 (date d'une précédente évaluation)-2170. Ce chiffrage ne prend pas en compte le coût associé aux déchets qui seraient produits par 6, voire par 14 nouveaux réacteurs pressurisés européens (EPR), dont la construction a été annoncée par l'exécutif.

Dans le centre d'enfouissement Cigéo, situé à cheval sur les départements de la Meuse et de la Haute-Marne, doivent être entrepo-

sés, dans une couche d'argile épaisse de 150 mètres, les déchets nucléaires dits «de haute activité et de moyenne activité à vie longue», dont certains resteront radioactifs jusqu'à des centaines de milliers d'années.

#### Explication fiscale

L'Andra a déposé, en janvier 2023, une demande d'autorisation de création du site, sur laquelle l'autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASN) devrait rendre un avis global, d'ici au début de 2026. Des consultations puis une enquête publique sont prévues pour 2026 avant un éventuel décret ministériel permettant de lancer le chantier de ce projet contesté, attendu d'ici au début de 2028 – seul un laboratoire souterrain a, pour l'instant, été construit à Bure (Meuse).

«Ce dossier de chiffrage s'intègre dans le processus de demande d'autorisation de création. Le montant global du projet reste maîtrisé :

nous sommes toujours dans la même échelle de coût qu'il y a dix ans», souligne Gaëlle Saquet, secrétaire générale et directrice générale par intérim de l'Andra.

Un arrêté ministériel de 2016, pris à la suite d'une précédente évaluation, avait fixé la facture globale de Cigéo à 25 milliards d'euros. Comme il y a une dizaine d'années, les producteurs de déchets nucléaires – EDF, qui exploite les centrales, le groupe Orano, qui valorise les matières nucléaires et gère les déchets, et le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) – doivent, eux aussi, livrer leurs estimations revisées, puisque ce sont eux qui financeront le centre d'enfouissement. Après avoir recueilli l'avis de l'ASN, et en fonction de ces différentes évaluations, le ministère signera un nouvel arrêté fixant le coût total de Cigéo au plus tard en 2026. En 2016, l'Andra avait suggéré de porter le chiffrage à environ

34 milliards d'euros, tandis que le trio EDF-CEA-Orano l'estimait à 20 milliards d'euros.

Pour parvenir à sa nouvelle évaluation, l'Andra a pu s'appuyer sur des études plus détaillées que celles d'il y a dix ans et sur les retours d'expériences d'autres grands ouvrages souterrains. A la différence d'autres projets, l'établissement public à caractère industriel et commercial doit évaluer un coût portant sur une période de cent cinquante ans. La phase de construction initiale, d'une durée de vingt ans, doit permettre de bâtir notamment les installations de surface, la zone où seront réceptionnés et descendus les colis de déchets et les premières zones de stockage – les 250 kilomètres de galeries et d'alvéoles seront ensuite creusés au fur et à mesure. Puis, la phase d'exploitation devrait durer environ un siècle, de 2050 à 2145, la phase de démantèlement et de fermeture du site, qui sera entièrement

scellé, devrait s'achever aux alentours de 2170.

Alors que la mise en service était jusqu'ici prévue pour 2035-2040, ce nouveau chiffrage est l'occasion d'annoncer un report de la date estimée d'arrivée des premiers colis à l'horizon de 2050. La durée nécessaire pour effectuer les travaux de construction a notamment été revue à la hausse.

Comment expliquer que la fourchette de coûts varie de 26,1 milliards à 37,5 milliards d'euros – en euros de 2012, ce qui facilite la comparaison avec les précédentes estimations? «Cela s'explique à deux tiers par la fiscalité et à un tiers par l'optimisation des gains», explique Mme Saquet. Alors qu'il devra verser une taxe aux collectivités locales, refaturée aux producteurs de déchets, l'établissement a étudié les hypothèses de fiscalité, le coefficient de la taxe n'étant pas fixé pour la période d'exploitation. La facture globale variera aussi en fonction

de la capacité de l'Andra à optimiser et à densifier le stockage pour faire rentrer plus de déchets dans une surface moins grande, ce qui permettrait de creuser moins de galeries, ou à utiliser moins de matériaux ou des matériaux moins chers.

Pour l'heure, Cigéo anticipe l'enfouissement de 83 000 mètres cubes de déchets, soit les déchets plus radioactifs des 57 réacteurs nucléaires d'EDF existants – on part de l'hypothèse que ces réacteurs, dont l'EPR de Flamanville (Manche), fonctionneront cinquante ans. Or, en l'état, le projet gouvernemental de nouvelle feuille de route énergétique (la programmation pluriannuelle de l'énergie) prévoit la prolongation de la durée de vie des réacteurs au-delà de soixante ans mais aussi la relance de la filière de l'atome, avec la construction d'EPR et de petits réacteurs modulaires. ■

PERRINE MOUTERDE ET ADRIEN PÉCOUT

# Recycler son téléphone, ça crée de l'emploi, ça préserve les ressources, et c'est facile. Suivez les pointillés.



Collez l'étiquette découpée sur une enveloppe, glissez jusqu'à deux téléphones, et postezi-la. 25 000 téléphones collectés, c'est un emploi solidaire créé ou maintenu. 100 téléphones collectés, c'est 170 kg de matières premières brutes préservées\*.

En partenariat avec **ecosystem**,  
éco-organisme agréé par les pouvoirs publics.

L'envoi au moyen d'une étiquette pré-affranchie vaut cession gratuite et définitive de vos téléphones. Il vous appartient d'effacer les données personnelles vous concernant avant leur expédition. Orange et ecosystem veillent à ce que les téléphones recyclés soient nettoyés des données personnelles vous concernant. L'enveloppe peut contenir jusqu'à 2 téléphones sans accessoires (coque de protection, écouteurs, chargeurs...). N'oubliez pas de récupérer votre carte SIM. Pour plus d'informations : <https://www.jedonnemontelephone.fr/legal>

Pour en savoir plus sur les bénéfices du recyclage avec Orange et les Ateliers du Bocage sur l'environnement et l'emploi solidaire, rendez-vous sur [orange.fr](http://orange.fr).

\* Source ecosystem : <https://www.jedonnemontelephone.fr/>

re

recyclage  
réconditionné  
réparation  
reprise

orange™  
est là

# Un an après les émeutes, Nouméa entre la peur et l'incompréhension

Dans la capitale de la Nouvelle-Calédonie, les quartiers populaires du nord portent toujours les stigmates des violences, tandis que les zones résidentielles restent sous la surveillance de comités d'autodéfense

## REPORTAGE

NOUMÉA - correspondante

**S**ur les hauteurs du quartier populaire de Montravel, à l'entrée de Nouméa, la nature a repris ses droits sur les *bastions walls*, ces cages de métal doublées de sacs remplis de gravats installées là il y a un an par les forces de l'ordre pour défendre l'entrée du réservoir qui alimente les 100 000 habitants de la capitale en eau potable. Des plantes ont visiblement trouvé un terrain accueillant dans le sable de ces cages. Les fils de fer barbelés posés le long de la paroi abrupte, épars et distendus, rappellent eux aussi que la flambée de violences, qui a maintenu la capitale néo-calédonienne et sa banlieue sous tension pendant des mois, est désormais éteinte.

En contrebas, les maisons de la « cité mélanesienne », construites dans les années 1960 pour accueillir les travailleurs venus satisfaire les besoins en main-d'œuvre de l'industrie du nickel alors en plein boom et les barres d'immeubles de la cité Pierre-Lenquette, plus récentes. Et surtout, en bordure de la voie express, les ruines de la société Le Froid, incendiée au premier jour des émeutes, le 13 mai 2024. Les images de l'épaisse fumée noire, visible à des kilomètres à la ronde, qui s'est échappée pendant des jours de l'usine ont marqué les esprits.

Il y a un an, le quartier était en effervescence. Tout proche du centre-ville et de l'usine métallurgique de la Société Le Nickel (SLN), Montravel a joué un rôle stratégique dans la mobilisation indépendantiste contre le dégel du corps électoral. Chaque nuit, militants et forces de l'ordre s'affrontaient pour le contrôle de l'échangeur routier qui permet de sortir de Nouméa.

Pour rentrer dans le quartier, il fallait montrer patte blanche aux jeunes qui patrouillaient encagoulés, drapeaux indépendantistes et lance-pierres en main, à bord de pick-up lancés à vive allure. Le QG de la cellule de coordination des actions de terrain (CCAT), organisation à l'origine de la mobilisation qui a dégénéré en émeute,

## « UN ABCÈS A ÉTÉ PERCÉ, MAIS LA SITUATION POLITIQUE N'A PAS BOUGÉ, SAUF QU'IL Y A DEUX FOIS PLUS DE MÉFIANCÉ ENTRE LES GENS »

YAMEL WAAYO

L'un des responsables du quartier indépendantiste de Montravel

installé sur un terre-plein, était en effervescence. La cuisine commune nourrissait tout le quartier, tandis qu'un dispensaire avait été installé dans la maison d'une aide-soignante. Enclavé, cerné par les forces de l'ordre, mais aussi par les barrages indépendantistes qui entraînaient la circulation, Montravel vivait en autarcie.

Un an a passé, le QG a été agrandi et un toit le protège de la pluie. La cuisine est toujours là, mais l'agitation a disparu. Seul devant un bol de café posé sur la grande table recouverte d'une nappe cirée qui sert aussi bien aux repas qu'aux réunions, Yamel Waayo, l'un des responsables du quartier, dresse un bilan mitigé d'un an de mobilisation. « *Un abcès a été percé, mais la situation politique n'a pas bougé, sauf qu'il y a deux fois plus de méfiance entre les gens. Maintenant, s'il n'y avait pas eu le 13 mai, où en serait-on aujourd'hui ?* », explique le quinquagénaire. Avec les anciens du quartier, il s'échine à « trouver des solutions pour sortir de la crise ». De nombreux habitants ont perdu leur emploi et le bus ne passe plus.

Les jeunes qui n'ont repris ni le chemin de l'école ni celui du travail se sont repliés sur eux-mêmes. Du terrain de basket, une poignée d'entre eux surveille tout le quartier. Les cailloux volent en direction des véhicules jugés indésirables. Même en présence des « vieux », censés incarner l'autorité. L'avenir de cette jeunesse en colère, frappée

par le désœuvrement après plusieurs mois d'exaltation sur les barrages, préoccupe Yamel Waayo. « *Il y a des problèmes de cannabis et d'alcool. Et tout ce racisme qui se déverse sur les réseaux sociaux s'ajoute à leur ressentiment. Ça a toujours existé, mais il n'y a plus aucun filtre.* »

« *C'est simple, certains ne font plus la part des choses, ils ne veulent plus voir de Blancs parce qu'ils mettent tout le monde dans le même panier* », s'inquiète Marcel Toyon, qui dénonce, lui aussi, la haine en ligne, ainsi que des « éléments perturbateurs venus d'on ne sait où, qui essaient de tourner la tête de [leurs] jeunes ». Récemment, l'un d'entre eux est venu dire à son fils qu'il « fallait se préparer à tout brûler ». « *Mais il n'y a pas d'autre mot d'ordre que de rester tranquille à la maison* », s'insurge cette figure de Montravel, dont la vie a basculé avec la mobilisation du 13 mai.

## COUPES DANS LES AIDES SOCIALES

Aujourd'hui, le quadragénaire accueille de nouveau les visiteurs dans sa maison meublée de bric et de broc, qui sera aussi de local à l'association qu'il préside, Action solidaire. Les plus démunis viennent y chercher vêtements, produits d'hygiène, nourriture quand il y en a, le tout collecté patiemment par Marcel Toyon et des bénévoles, eux-mêmes issus des quartiers populaires. Les vêtements sont exposés sur des portants, des sacs attendent de partir pour l'île de Bélep. Il y a un an, c'est son frère qui gardait les lieux, dévastés après une intervention musclée des forces de l'ordre qui a notamment laissé un trou dans la toiture, toujours visible. Interpellé le 22 mai, le militant de la CCAT, condamné depuis pour des faits d'entrave à la circulation, a passé deux mois à l'isolement. Aujourd'hui porteur d'un bracelet électronique, Marcel Toyon a tourné la page. Comme le veut « le mot d'ordre » de la CCAT, il « attend le retour des élus », tout en s'interrogeant sur ce que feront les jeunes : « *On essaie de les canaliser, mais ils maintiennent la pression à leur manière avec des feux de poubelle, etc. Et puis le fond du problème n'a pas changé. Les quartiers nord n'ont toujours rien, pendant que les quartiers sud vivent dans la*



Dans le quartier de Montravel, à Nouméa, mercredi 7 mai. En haut, le quartier général des indépendantistes au moment des émeutes de 2024. Ci-dessus, Marcel Toyon, président de l'association Action solidaire et militant indépendantiste, chez lui. A droite, l'usine de la société Le Froid, incendiée lors des émeutes.

PHOTOS: DELPHINE MAYEUR POUR « LE MONDE »

## Les citoyens veulent être écoutés dans les débats sur l'avenir du Caillou

Vendredi 9 mai, le Collectif Pays pour le dialogue organisait la restitution de plusieurs mois de recueil de témoignages sur le terrain

NOUMÉA - correspondance

**V**os paroles sont les brins avec lesquels il nous faudra tisser la nouvelle natte du pays. » A travers cette image, le Collectif Pays pour le dialogue (CPPLD) résume l'ambition de son travail de terrain : plus de 1 000 témoignages recueillis depuis l'insurrection du 13 mai 2024, analysés à partir d'un corpus de 73 600 mots. De cette masse de témoignages, qui sont autant de questionnements, ressort le visage d'un pays « traversé par la défiance », marqué par un « traumatisme collectif, [et le] sentiment de ne pas être écouté ».

Mais, au-delà du malaise, une ligne de force s'impose. « Malgré tout, il y a une volonté de vivre ensemble. Ça, c'est une certitude, insiste Patrice Godin, anthropologue et membre du CPPLD. Il faut qu'on trouve les moyens de vivre

ensemble. De toute façon, on n'a pas le choix. » L'analyse de cette démarche transpartisane fait émerger deux fractures : l'une, générationnelle, qui associe « la jeunesse à la violence », mais qui souligne aussi que « la reconstruction passera par l'inclusion de la jeunesse et une réflexion sur l'identité kanak » ; l'autre, sociale, marquée par « la précarité alimentaire et la santé ». Le mal-être exprimé « réduit la possibilité de se projeter vers un avenir désiré » et nourrit une « frustration face au manque de reconnaissance », relève le collectif.

### Refonder un contrat social

La suite des travaux s'organisera autour de quatre thèmes : « Destin commun, démocratie, décolonisation et développement économique. » « C'est difficile d'imager l'un de ces piliers sans les autres », insiste Patrice Godin. Le collectif prévoit d'ouvrir, dès la

fin mai, une série d'ateliers citoyens, en vue d'organiser « une convention de la société civile ». « Ce que nous essayons de faire, ce n'est pas de dire ce que pense la société calédonienne, c'est d'aider cette société à s'exprimer. »

A l'issue du « conclave » au Sheraton de Deva, à Bourail, jeudi 8 mai, les partenaires politiques néo-calédoniens et l'Etat se sont engagés, en l'absence de compromis institutionnel, à refonder un contrat social, « co-construit ». Depuis sa prise en main du dossier au mois de février, le ministre des Outre-mer, Manuel Valls, rappelle l'importance de donner sa place à la société civile.

Lors d'une rencontre avec des représentants de ces acteurs de terrain (associations, collectifs etc.) à l'université de la Nouvelle-Calédonie, le 30 mars, il avait appelé « tous ceux qui veulent retrouver un chemin de la paix à margi-

naliser ceux qui veulent que ça ne marche pas », ajoutant qu'il « faut un projet de société qui traite des questions de fond et qui soit essentiel à l'acceptation d'un éventuel accord politique. Mais ce n'est pas [lui, le ministre] qui peut le définir, cette mission revient aux acteurs de la société civile ».

### « Changement de culture »

Le 3 mai, au début d'une rencontre entre le CPPLD, le Conseil économique, social et environnemental local et l'association Paroles, Mémoires, Vérité et Réconciliation, le président du Sénat coutumier, Elio Gowé, appelait à « structurer ce travail » et à « assumer notre part de responsabilité dans la reconstruction du pays », précisant : « Jusqu'à présent, nous avons laissé faire. » Le Sénat, qui élaborer un Livre blanc des quartiers populaires, propose un « grand palabre » entre coutumiers et société civile.

En écho, le Congrès de Nouvelle-Calédonie a lancé, en février, une mission pour créer un espace pérenne de démocratie participative. Fin avril, sa présidente, Veylma Fa-laeo, estimait que « les événements de mai 2024 ont mis en lumière une crise démocratique profonde », affirmant vouloir « l'affronter avec lucidité et responsabilité ». Vaimu'a Muliava, un élu du parti Eove océanien au Congrès qui travaille au projet, insiste : « Ce n'est pas seulement un dispositif technique, c'est un changement de culture. Ce n'est plus une option, c'est un devoir (...) surtout à l'aune de la définition d'un nouveau projet de société. »

Régis Pradal, expert en entrepreneuriat social et missionné par le Congrès, part d'un constat global : « La crise de la représentativité est généralisée et la Nouvelle-Calédonie n'y échappe pas. Les gens ont le sentiment que les élus ne les écoutent pas. » Inspiré de

nombreux exemples de démocratie participative, le futur espace devra répondre aux particularités de la Nouvelle-Calédonie, à commencer par sa forte dimension multiculturelle. La mission, dont le rapport est attendu courant juin, doit proposer un outil opérationnel au plus vite pour « redonner du sens au mot citoyenneté ». « Ce projet introduit une innovation majeure : l'interculturalité. Il s'agit de construire une culture politique commune, en reconnaissant la diversité des ancrages », souligne Régis Pradal. Cette approche pourrait « préfigurer une nouvelle façon d'élaborer les politiques publiques, plus proche du terrain et plus respectueuse des parcours ». Il insiste : « A aucun moment dans la démocratie, les élus ne perdent leur place. Le but, c'est de renforcer la proximité et le lien de confiance entre citoyens et institutions. » ■

MATHURIN DEREL



richesse.» Les chiffres sont implacables : 70 % de la population qui vit sous le seuil de pauvreté est kanak. Et les coupes drastiques dans les aides sociales opérées depuis les émeutes par la province Sud, aux mains des Loyalistes, qui représente la ligne dure des non-indépendantistes, n'ont rien arrangé.

Cette partie de la jeunesse «qui n'est plus sur la route, mais au bord de la route», selon les mots du député indépendantiste Emmanuel Tjibaou, incontrôlable et désormais retranchée dans les quartiers populaires, inquiète les habitants des zones résidentielles. Notamment ceux - aisés - des quartiers sud, où la population est très majoritairement d'origine européenne, qui gardent en mémoire des mois de violences urbaines, accompagnées de pillages et de cambriolages.

#### «ON A RÉAGI À LA PEUR»

En réaction, dès le 13 mai, leurs habitants avaient érigé des centaines de barricades et s'étaient organisés en comité d'autodéfense, qu'ils appellent «voisins vigilants». Un terme bien en deçà de la réalité de ces organisations, qui ont, pendant des mois, contrôlé - en toute illégalité, mais avec l'aval des autorités - les allées et venues dans leur quartier.

Parfois par une simple présence, parfois par des postes de garde tenus par des hommes armés et encagoulés. Mais ces organisations réfutent le terme de «milice», pourtant employé par le haut-commissaire de la République au tout début des violences en les appelant à désarmer. Au fur et à mesure, certaines de ces barricades, comme dans le quartier de Tuband, ont pris la forme de murs d'enceintes infranchissables, protégés de barbelés et souvent pavoisés à grand renfort de drapeaux tricolores.

Bon enfant ou militarisés, ces comités ont tous un point commun : «On a réagi à la peur. Immense. Le 17 était aux abonnés absents. Dans mon quartier de Saint-Michel au Mont-Dore, la gendarmerie a été prise pour cible. Il y avait des gens toute la nuit dehors, des cris, des explosions, des insultes, la haine la plus pure. Bref, le chaos», se souvient Sté-

phane Sanchez, un membre actif des «voisins vigilants» de son quartier.

Après le 24 septembre 2024, date anniversaire de la prise de possession de l'archipel par la France, jugée à haut risque par les autorités mais qui s'est déroulée sans débordements, les barricades ont peu à peu été démantelées. Mais certaines rues sont toujours munies de portails installés par les riverains, prêts à être refermés à la moindre alerte. En un an, les comités d'autodéfense se sont structurés et ont pris une tournure plus politique, sous l'impulsion notamment de Clément Leroux. Ce chef d'entreprise issu d'une famille néo-calédonienne très influente a d'abord participé à la protection de son quartier, avant de déménager dans sa société. «J'ai dormi pendant des mois dans mon bureau. Et c'est grâce à ça qu'elle est encore là.» Dans les premiers jours des émeutes, «il n'était pas question de politique, mais, face au déferlement de drapeaux indépendantistes, on a brandi l'étendard de la nation comme symbole de résistance».

Des comités de quartier est né le Collectif de résistance citoyenne (CRC). Un mouvement «vaporeux» et «sans existence légale», reconnaît Clément Leroux, qui a pour but «d'entretenir la vigilance et le réseau» et, désormais, de faire du lobbying. Le CRC a, par exemple, fait venir d'Australie un professeur de droit, dont les théories confortent le discours loyaliste sur la Nouvelle-Calédonie française et à qui Clément Leroux attribue, rien de moins, que «l'échec de Manuel Valls». Un échec salué par la ligne dure des non-indépendantistes, mais qui plonge à nouveau l'archipel dans l'incertitude. Mais, quoi qu'il arrive, «on ne se laissera pas surprendre comme il y a un an», assure Clément Leroux. Retranchés chacun derrière leurs drapeaux, les Néo-Calédoniens se regardent en chiens de faïence. Pour éviter que Nouméa et sa banlieue ne s'embrasent de nouveau, 2700 gendarmes et policiers sont déployés dans l'archipel. L'opération a été baptisée du nom d'«Athena», la déesse grecque protectrice de la cité. ■

CHARLOTTE MANNEVY

# La Nouvelle-Calédonie de nouveau face au risque de guerre civile

L'échec des négociations politiques sur l'avenir du territoire, du fait de l'offensive de la droite loyaliste, provoque l'incertitude dans l'archipel

**L**a Nouvelle-Calédonie pourra-t-elle éviter de retomber dans la violence ? Les appels au calme ont été nombreux dans le camp indépendantiste, à l'approche de l'anniversaire de l'insurrection violente qui a éclaté le 13 mai 2024. Parmi les messages tournant sur les réseaux sociaux, on pouvait lire : «Levons notre drapeau Kanaky pacifiquement.» L'Union calédonienne (UC), principale composante du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), a demandé aux militants de ne pas céder à la violence et d'honorer les morts - 11 Kanak ont été tués en 2024.

Le FLNKS a en effet endossé le plan de «souveraineté avec la France» présenté comme base de négociation par le ministre des outre-mer, Manuel Valls, et veut «mener à son terme l'exercice politique engagé». Pour l'UNI-Palika, sa composante réformiste qui s'est mise en retrait en raison des violences de 2024, «en prenant position pour la première fois en faveur de l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la souveraineté, l'Etat français offre une perspective politique plus ouverte pour trouver une solution d'avenir».

Mais sur le terrain ? Les cellules de coordination des actions de terrain (CCAT) qui ont émergé il y a un an sont très diverses, et, mercredi 7 mai, la structure centrale a jugé bon d'appeler la jeunesse kanak à «l'apaisement, la dignité et l'intelligence collective». La CCAT indique que le mot d'ordre reste la «désescalade», en soutien de l'équipe du FLNKS qui négocie autour du député indépendantiste Emmanuel Tjibaou.

Un message délivré toutefois avant que les négociations politiques ne soient interrompues, le 8 mai, du fait de l'offensive des Loyalistes et du Rassemblement-Les Républicains. Echec lourd de risques : la colère de la base indépendantiste radicale, qui ciblait ces derniers mois «l'Etat colonial» sourd au droit du peuple autochtone à réaliser son autodétermination, pourrait se tourner contre ceux qui empêchent sa possible réalisation : les «Blancs», métropolitains, ou autres. De quoi inquiéter les responsables indépendantistes, qui ne veulent pas servir sur un plateau au camp loyaliste Emmanuel Tjibaou.

Du côté des autoproclamés «partisans de la France», les ex-«voisins vigilants» devenus membres du Collectif de résistance citoyenne se préparent. Par ailleurs, dans les rangs loyalistes, l'extrême droite locale joue son va-tout. Au cours de la négocia-

**INCONSTITUTIONNEL,  
LE PROJET DE PARTITION  
DU TERRITOIRE DES  
LOYALISTES NE POURRA  
PAS APPORTER LES  
GARANTIES DONT ON  
BESOIN LES EUROPÉENS  
DE L'ARCHIPEL**

tion à huis clos qui s'est tenue à Bourail du 5 au 8 mai, contrairement aux éléments de langage officiels, «certains propos et comportements ont été irrespectueux et indignes vis-à-vis du ministre d'Etat et des enjeux que doit relever le pays», a tenu à relever, vendredi, l'UNI-Palika. Manuel Valls est «venu en ennemi de la Nouvelle-Calédonie française», a ainsi écrit sur Facebook le premier vice-président de la province Sud, Philippe Blaise, numéro deux de Sonia Bacès, cheffe de file des Loyalistes.

«Un accord ou le chaos», avait averti Manuel Valls, le 30 avril. «Tu nous menaces du chaos mais tu ne nous connais pas», a écrit dans un réflexe obsidional Isabelle Champmoreau, chargée de l'éducation dans le gouvernement local, le 8 mai. Sonia Bacès, qui doit rassurer sa base, n'a pas tardé à renverser de façon tactique l'argument : l'absence d'accord, a-t-elle soutenu le 8 mai, «ce n'est pas le chaos», car «on continue dans la même situation que celle qui vaut depuis trente ans. Nos institutions sont peut-être très imparfaites, mais on vit avec». L'accord de Nouméa de 1998 vaudrait donc toujours, alors que cette droite néo-calédonienne n'a cessé depuis des mois d'affirmer qu'il était caduc.

#### «Spirale de défiance»

Mais tous les observateurs soulignent l'impassé loyaliste. Inconstitutionnel, leur projet de partition du territoire ne pourra en aucun cas apporter les garanties dont ont besoin les Européens de Nouvelle-Calédonie.

Le retour de la violence se pose avec acuité dans l'agglomération du Grand Nouméa. Dans les quartiers populaires, de nombreux jeunes en déshérence, incontrôlables, entretiennent une tension quotidienne. «Les directives sont que l'ordre soit maintenu à tout prix», a indiqué, le 6 mai, sur Nouvelle-Calédonie La 1ère, le commandant de la gendarmerie de l'archipel, Nicolas Matthéos.

Avec ses blindés et ses 20 escadrons de forces mobiles, totalisant 2100 gendarmes auxquels s'ajoutent 500 policiers, le général promet «la plus grande fermeté».

Toutefois, ajoute-t-il, «nous ne sommes pas face à la préparation d'une répétition des faits tels que ceux que nous avons connus en 2024», mais plutôt «face à une délinquance de jeunes qui échappent à tout contrôle social». A la tribu de Saint-Louis, point névralgique au sud-est de Nouméa, «la volonté de tous est de maintenir la paix», assure même le général Matthéos.

Pour le militaire, comme pour les maires de l'archipel, les craintes vont au-delà. Aucun plan d'action n'a été engagé en direction de la jeunesse depuis un an. Or, les difficultés sociales sur le territoire vont atteindre leur paroxysme à partir de juin, avec l'arrêt des aides aux chômeurs, l'impossibilité d'enrayer la chute de l'emploi, et la crise du nickel. Sans la poursuite du soutien de l'Etat, et sans accord politique, l'économie va continuer de s'effondrer, ont alerté le Medef et la chambre de commerce. Retarder le processus politique, a souligné l'UNI-Palika, le 9 mai, revient donc à «continuer à exacerber le débat binaire, prolonger l'incertitude et plonger la Nouvelle-Calédonie dans une spirale de défiance et de potentielle violence entre les différentes couches de la population».

Chacun s'accorde à dire qu'il faut tout faire pour que le dialogue continue pour éviter la guerre civile. «Chez nous, renoncer au consensus, c'est renoncer à la paix», a rappelé le parti non indépendantiste modéré Calédonie ensemble. Mais la société néo-calédonienne, exaspérée par l'impassé du binarisme de la scène politique et demandeuse d'un accord, n'a pas eu son mot à dire. «Il fallait faire jouer les maires et les représentants de la société dans les négociations», dénonce Yoann Lecourieux, maire (divers droite et non indépendantiste) de Duméba, opposé à la droite radicale.

Chez les indépendantistes, Emmanuel Tjibaou continue son saut au-dessus au sein d'un FLNKS divisé, appelant les troupes à «garder confiance» et ses partenaires à utiliser le «comité de suivi» annoncé par le ministre des outre-mer. Le projet de «souveraineté avec la France» peut, selon lui, «répondre à l'aspiration puissante» des Kanak autant que «préserver l'intérêt de [leurs] compatriotes qui souhaitent rester dans la France». Les prochains débats internes de l'UC seront décisifs : il s'agit de caler la stratégie à suivre aux élections provinciales de fin d'année.

En vue de ce rendez-vous, la réunion à huis clos de Manuel Valls a au moins permis d'établir les rapports de force locaux. Non seulement, au sein du FLNKS, l'UC et l'UNI-Palika, fâchées depuis mai 2024, se sont retrouvées sur la même ligne, mais le parti pivot L'Eveil océanien, tout comme la droite modérée de Calédonie ensemble, se sont montrés d'accord avec le projet de «souveraineté avec la France». Or, ces forces politiques additionnées représentent 35 des 54 élus du Congrès : de quoi atteindre la majorité des trois cinquièmes exigée pour déclencher un référendum de projet sur l'autodétermination.

Reste que le dossier néo-calédonien revient sur la scène politique nationale sans le consensus minimal dont il a besoin, et avec un pouvoir exécutif désaccordé, où coexistent plusieurs lignes entre le chef de l'Etat, le premier ministre, et d'autres membres du gouvernement. Il faudra continuer de «naviguer entre le précipice et l'espoir», a indiqué au *Monde* Manuel Valls en quittant Nouméa. ■

NATHALIE GUIBERT

# Congrès du PS : les doutes et l'espoir de Boris Vallaud

Avant le premier tour du 27 mai, le député des Landes sillonne les fédérations, espérant déjouer les pronostics

PÉRIGUEUX - envoyée spéciale

**A**l'entrée des Florales, la fête annuelle des fleurs de Saint-Jean-de-Côle, une dame tamponne une rose sur le poignet du député socialiste des Landes Boris Vallaud. « Tu vois, on sait organiser la venue des camarades », plaisante le président du département de Dordogne, Germinal Peiro, son guide du jour, en référence à la fleur emblème du Parti socialiste (PS). Samedi 10 mai, jour anniversaire de l'élection de François Mitterrand en 1981, le député des Landes est en goguette en Dordogne, où il est venu à la rencontre des militants en vue du congrès, programmé à Nancy, du 13 au 15 juin.

A trois semaines du premier tour pour l'élection du premier secrétaire, fixé le 27 mai, le candidat Boris Vallaud sillonne les fédérations, espérant faire bouger les lignes et « contrarier les plans déjà écrits ». Après avoir visité un agriculteur diversifié dans la méthanisation et un éleveur de poulets bio, l'élu des Landes présente sa ligne politique à travers son « *texte d'orientation* ». La petite salle de la fédération socialiste de Périgueux est bondée. Devant l'assemblée, le troisième homme, derrière le premier secrétaire, Olivier Faure, et le maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, répète son antienne : il veut « unir » la famille socialiste, alors que « les désaccords » concernant le leader de La France insoumise (LFI), Jean-Luc Mélenchon, auraient « été soldés ».



Boris Vallaud, candidat à la tête du Parti socialiste, lors d'un meeting, à Périgueux, le 10 mai. UGO AMEZ POUR « LE MONDE »

Une nécessité, selon lui, pour faire face à l'extrême droite. « J'ai peur que les Landes de demain ne soient la Dordogne d'aujourd'hui », justifie-t-il en référence aux trois députés du Rassemblement national élus dans cette terre historiquement à gauche. Lui veut un congrès « d'idées », souligne-t-il, accusant en creux ses rivaux de ne penser qu'à la tactique. Prétendant remettre le parti au travail, il

s'est mis sur le pied de guerre, avec le lancement prochain d'un podcast maison, intitulé « Trait d'union », d'une académie de formation dont la première promotion est en train de sortir, et un journal, *Le Nouveau Populaire*. Ces derniers jours, le président du groupe PS à l'Assemblée nationale a mis dans le débat public un nouveau concept politique, centré sur la réhabilitation et l'investissement dans les services publics, « démarchandisons la vie », qu'il développe devant son public.

**« Quel que soit le résultat, je considère qu'il y a déjà un gain politique : l'ambiance du PS ne sera plus la même »**

BORIS VALLAUD  
candidat au congrès du PS

ars mundi

en collaboration avec Le Monde | Boutique



Marc Chagall: « Les Amoureux de Vence »



Petra Waszak:  
Collier « Tunis »



Foulard en soie  
« Art Nouveau »

Code LM10  
**-10 %**  
pour votre première commande  
[lemonde.arsmundi.de](http://lemonde.arsmundi.de)

ars mundi et Le Monde Boutique vous présentent une sélection exclusive parmi plus de 6 000 peintures, sculptures, bijoux et cadeaux. Explorez la nouvelle sélection Arts & Design.

Peinture · Sculpture · Cadeaux · Bijoux

Dans le département, Boris Vallaud joue sur du velours, tant Olivier Faure, dont il partage pourtant la ligne politique, s'y est fait des ennemis, au fil des alliances conclues avec Jean-Luc Mélenchon. Ce soir-là, son discours aux accents sincères sur la nécessité de reconquérir les classes populaires et son humour sont accueillis avec bienveillance par cet auditoire de têtes grises. Parmi ses soutiens, il a réussi à rallier une figure locale, Germinal Peiro. L'ancien député avait soutenu Olivier Faure au dernier congrès, mais en a « gros sur la patate » et accuse ce dernier d'avoir trop cédé aux écologistes, qui veulent « revenir à la charrue et aux bœufs de l'entre-deux-guerres » et s'opposent aux infrastructures nécessaires pour désenclaver les zones rurales.

Mais, ce samedi soir, Boris Vallaud n'a pas que des alliés. Emeric Lavitol, à la tête de la fédération de Dordogne (500 votants), continue de soutenir Nicolas Mayer-Rossignol, dont il prédit une victoire à l'issue du congrès. Comme beaucoup, le maire (par intérim) de Périgueux veut un changement de direction pour incarner le divorce avec Jean-Luc Mélenchon. « Est-ce que les gens nous croient quand Olivier Faure dit qu'il a rompu avec LFI ? Je ne le pense pas », justifie l'élu.

A ce stade, les pronostiqueurs prédisent une troisième place pour Boris Vallaud, sensiblement

loin derrière Nicolas Mayer-Rossignol et Olivier Faure. Difficile d'affirmer qui arrivera en tête, même si les équipes respectives font tourner les calculatrices. Signe d'une forme de fébrilité, le chef de file du PS rechigne à accéder à la requête du Landais de participer à un débat télévisé le 26 mai, veille du vote, alors qu'il avait accepté l'exercice au congrès de Marseille, en 2023, sur Franceinfo. « Les électeurs à ce scrutin, ce sont nos militants. Ce sont eux qu'il faut rencontrer », justifie Luc Broussy, porte-parole d'Olivier Faure pour le congrès. Cette fois, BFM-TV a fait une offre de service, et compte bien obliger le chef de file du PS à affronter ses deux rivaux, en particulier Boris Vallaud, soupçonné de nourrir les mêmes velléités présidentielles que lui.

Même si l'histoire n'est pas écrite, Boris Vallaud a enfilé l'habit de « faiseur de rois » plutôt que de futur « roi ». A Périgueux, l'homme l'admet du bout des lèvres. « Je mesure à quel point on est tenu par des loyautés. Je vous demande juste de voter non pas en fonction de ces loyautés, mais de l'intérêt supérieur des Français », demande-t-il aux militants, sans désespérer d'une miraculeuse deuxième place, et d'un accès au second tour du scrutin.

Très populaire chez les militants, il aurait pu se trouver en meilleure posture. Depuis un an, l'intéressé tergiverse, hésite, sème

le trouble sur ses intentions. Au printemps 2024, la jeune garde d'Olivier Faure – le député du Calvados Arthur Delaporte et les eurodéputées Emma Rafowicz et Chloé Ridel – frappe à sa porte. En vain. En janvier 2025, Jérôme Guedj, député de l'Essonne, lui propose un pacte. Il n'obtient pas plus de réponse. Comme son collègue de l'Eure, Philippe Brun, il est en rupture de ban avec le premier secrétaire et cherche un point d'atterrissement. Les deux hommes finissent par se lancer en solo et rejoignent la grande coalition anti-Faure, autour de Nicolas Mayer-Rossignol et d'Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin (métropole de Lyon).

Pendant un moment, M. Guedj et M. Brun espèrent faire de Boris Vallaud le chef de file de cette alliance, conscients que sa candidature est capable de battre celle d'Olivier Faure. La puissante présidente de la région Occitanie, Carole Delga, envisage également ce scénario sérieusement. Boris Vallaud se montre hermétique aux appels du pied.

**Allergie à la tambouille**  
Qu'est-ce qui fait courir l'énarque considéré comme brillant, souvent en proie au doute, qui nourrit un rapport « ambivalent » à la politique ? Bien qu'ayant sauté dans l'arène du congrès, il met un point d'honneur à en refuser les règles, allergique à la tambouille, aux négociations de marchand de tapis autour des investitures ou des postes au sein de l'appareil, à la violence de la campagne. « J'ai été menacé d'être exclu de ma section si je votais pour toi », lui a assuré l'un. « On m'a promis un sondage sur les municipales », a confié un autre.

« Personne de ceux qui m'ont rejoint ne m'a rien demandé. C'est la sincérité de l'engagement, l'esprit de parti sur l'instinct de clan », vante Boris Vallaud, comme si l'ambition était condamnable et occuper des places était illégitime, alors qu'elles ouvrent la voie à l'action. Ses proches accusent par exemple l'ambitieux Philippe Brun de lui avoir quémandé 15 sièges au conseil national. L'intéressé dément formellement et le soupçonne de n'avoir jamais voulu gagner.

Pour convaincre les indécis, Boris Vallaud mise sur un argument de la dernière chance. « Vous aimez Olivier Faure ? Votez pour moi et vous aurez Olivier Faure. Vous aimez Nicolas Mayer-Rossignol ? Votez pour moi et vous aurez Nicolas Mayer-Rossignol. Je vous promets de les mettre dans la même cellule », plaisante-t-il devant les militants. Quoiqu'il advienne, l'élu est certain d'avoir bouleversé l'équation du congrès de Marseille, qui avait abouti à un PS fracturé en deux. « Quel que soit le résultat, je considère qu'il y a déjà un gain politique : l'ambiance du PS ne sera plus la même. Et si personne n'a la majorité, j'obligerai tout le monde à travailler ensemble », promet-il.

Assis dans la voiture qui le promène sur les routes de Dordogne, il pense à l'« après ». Dans sa malle à projets, figure un « *bouquin historique et politique de cuisine* » qu'il écrirait avec son père, Pierre Vallaud, éditeur et auteur. Au détour d'une phrase, le fils aîné, samedi, un aveu déroutant. « Il y a des jours où j'ai envie d'arrêter. » ■

SANDRINE CASSINI

VIOLENCE SEXUELLE  
**50 recommandations pour lutter contre la soumission chimique**

Dans un rapport remis au gouvernement, lundi 12 mai, la députée de Loire-Atlantique Sandrine Josso (MoDem) et la sénatrice

de Meurthe-et-Moselle Véronique Guillotin (Parti radical) préconisent la mise en place d'une véritable politique de lutte contre la soumission chimique. Elles proposent une meilleure prévention et un accompagnement accru des victimes, le lancement

d'une campagne annuelle de sensibilisation et l'élaboration d'un référentiel de la Haute Autorité de santé. L'ampleur du phénomène de la soumission chimique dans les affaires de viol et d'agression sexuelle a été mise au jour par l'affaire des viols de Mazan. – (AFP)

# Darmanin veut un big bang de la justice

Le ministre de la justice veut en particulier revoir l'échelle des peines en supprimant le sursis

**A** force de parler des établissements pénitentiaires et du narcotrafic, Gérald Darmanin avait presque oublié que, en plus d'être le ministre des prisons, il était aussi le ministre de la justice. Mais le garde des sceaux attendait d'avoir dans sa manche quelques mesures suffisamment fortes, ou «disruptives» selon le mot qu'on revendique au sein de son cabinet, pour faire «turbuler» le système politico-médiaque autour de lui et de ses annonces. C'est désormais chose faite.

Il a attendu de lire les trois rapports (sur la déjudiciarisation, l'audience et l'exécution des peines), commandés par son prédécesseur, Didier Migaud, et qui patientaient depuis plusieurs semaines sur son bureau, puis de recevoir toute cette semaine les organisations syndicales, notamment de magistrats, pour finaliser ce qui ressemble à une feuille de route qui pourra le mener jusqu'à la fin du quinquennat, en 2027.

Lundi 12 mai, tous les magistrats de France devaient recevoir une missive de quatre pages signée de la main du garde des sceaux, dans laquelle il compte bien répondre aux grands maux de l'institution judiciaire : «Des délais trop longs, des peines mal exécutées et une complexité généralisée.»

Peut-être conscient que la justice ne croit plus beaucoup aux vertus des grand-messes et autres Etats généraux, Gérald Darmanin emprunte un vocabulaire de la modestie : «J'ai décidé de ne pas proposer un grand plan, ou une énième grande réforme de la justice, mais, en m'inspirant de vos propositions (...), je vous propose de réfléchir à remettre du bon sens, et de l'efficacité concrète et de la rapidité dans notre

système.» Pourtant, en guise de bon sens, c'est bien un big bang que propose le ministre, qui peut transformer la façon dont on rend la justice dans notre pays.

Le principal chantier, le plus «compliqué», de l'aveu même du ministère, consiste à revoir totalement l'échelle des peines. Au nom d'un système «illisible» qui ne parvient pas à réduire la récidive («plus de 60 % des personnes récidivent dans les cinq ans», selon le ministre), l'objectif serait de passer d'un système judiciaire qui comporte pas moins de 225 déclinaisons de peines différentes à un autre qui en aurait seulement quatre : des peines d'emprisonnement, de probation, d'amende et, enfin, d'interdiction et d'obligation. Concrètement, cela signifie, que la peine de prison avec sursis sera supprimée du code pénal.

#### Ressusciter les peines planchers

L'autre grande innovation serait de créer une peine de probation qui regrouperait plusieurs peines existantes (travaux d'intérêt général, détention à domicile sous surveillance électronique, stages...) et qui consisterait en une alternative à la prison. Une mesure soutenue par le Syndicat de la magistrature.

Dans l'esprit du garde des sceaux, la prison serait réservée aux seuls condamnés pour des faits de narcotrafic et de violences aux personnes (terrorisme, homicides, agressions sexuelles, violences intrafamiliales...). En revanche, les violences aux biens, les délinquances financières ou routières ne passeraient plus par la case prison et seraient punies par des peines de probation ou d'amendes. Mais, précise le texte, la première violation «entraînera immédiatement une incarcération». Dans ce

cadre, Gérald Darmanin, évoque la possibilité de ressusciter les peines planchers, instaurées en 2007 par Nicolas Sarkozy, et depuis supprimées pour avoir fait la démonstration de leur relative inefficacité.

Au ministère de la justice, on prend le soin de préciser que ces nouvelles peines planchers, baptisées «peines minimales», ne ressembleront pas beaucoup à ses devancières, car elles s'appliqueront non pas seulement aux récidivistes, mais à tout le monde. Lors d'un entretien sur la chaîne YouTube Legend, le 4 mai, Gérald Darmanin avait déjà évoqué le sujet, expliquant que, «puisque le code pénal dispose de peines maximales», pourquoi n'y aurait-il pas de «peines minimales»? Au juge ensuite, avait-il précisé, «d'individualiser» la peine, en fonction des conditions de l'infraction et du profil du mis en cause. «Tout le monde veut une sanction rapidement», avait-il ajouté, pour justifier le retour de cet objet politique très clivant.

Embarqué dans un jeu de rivalité avec le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, et l'ancien premier ministre Edouard Philippe,

Gérald Darmanin refuse catégoriquement qu'on puisse lui faire porter l'étiquette d'un ministre laxiste, voire pragmatique, en matière de surpopulation carcérale. Aussi a-t-il rejeté, dans sa lettre, l'idée d'une mesure de régulation qui permettrait à certains prisonniers de sortir quelques semaines avant le terme de leur peine, afin de faire baisser la pression dans les centres pénitentiaires.

#### Désengorger les tribunaux

Pourtant le rapport sur l'exécution des peines, signé par quatre prestigieux magistrats, une avocate du barreau de Paris et le chef d'établissement du centre pénitentiaire de la Santé, à Paris, plaide, lui, pour une telle mesure : «La mission considère que la surpopulation [carcérale] doit désormais être appréhendée pour ce qu'elle représente effectivement : un état d'urgence.» Mais Gérald Darmanin n'a rien voulu entendre et répond par deux mesures : d'abord la construction de nouvelles places de prison, y compris par des établissements sous forme de structures modulaires qui pourraient sortir de terre d'ici un an et

#### La prison serait réservée aux seuls condamnés pour des faits de narcotrafic et de violence aux personnes

demi et, ensuite, le retour chez eux des prisonniers étrangers, qui représentent environ 25 % de la population carcérale. Il reconnaît que ces mesures ne pourront pas avoir d'effet avant deux ans.

Pour désengorger les tribunaux et accélérer le rythme de la justice, la lettre prévoit aussi deux pistes, beaucoup moins clivantes. Pour la justice civile, elle souhaite «imposer dans de nombreux contentieux une phase amiable préalable obligatoire». En matière pénale, Gérald Darmanin défend l'idée d'étendre le plaider-coupable aux crimes. Mais à plusieurs conditions, précise le ministère de la justice, dont l'accord de la victime et celui du parquet. Enfin, le garde

des sceaux compte bien renouveler son succès de l'impôt à la source qu'il avait mené à bien quand il était ministre des comptes publics (2017-2020), en lançant un grand chantier de numérisation de son ministère et la création d'un portail du justiciable, qui permettrait à chaque citoyen de «consulter une procédure, recevoir ses convocations, accéder aux décisions, régler ses amendes».

Compte tenu de l'ambition de ce programme, ira-t-il à son terme? A tous ces interlocuteurs, Gérald Darmanin aime à répéter qu'il n'a ni argent, ni majorité, ni beaucoup de temps devant lui pour penser et incarner une politique d'une telle envergure. Le ministère de la justice précisait, dimanche après-midi, qu'en matière de justice civile tout pouvait aller vite, car cela passe par du règlementaire. Mais pour le grand chantier de la refonte des peines pénales, il lui faudra passer par la loi et donc par le Parlement. En attendant, il se donne jusqu'au 14 juillet pour affiner sa feuille de route après un mois de concertation avec les organisations syndicales. ■

GRÉGOIRE BISEAU



Le ministre de la justice, Gérald Darmanin, au centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier (Isère), le 23 avril. MOURAD ALLILI/SIPA

# Goodyear face aux accusations sévères de l'enquête judiciaire

De nouveaux éléments concernant le scandale des pneus défectueux confortent les lourds soupçons qui pèsent sur le géant américain

**L**e scandale des pneus défectueux explose à la face de Goodyear. Deux représentants de la multinationale américaine sont convoqués, mardi 13 mai, par un juge de Besançon, Marc Monnier, en vue d'une éventuelle mise en examen pour «homicide involontaire», «tromperie sur les qualités substantielles d'une marchandise» et «pratiques commerciales trompeuses». De nouveaux éléments de l'enquête judiciaire, dont *Le Monde* a eu connaissance, viennent conforter les lourds soupçons pesant sur Goodyear.

Le numéro trois mondial des pneumatiques est suspecté d'avoir laissé en circulation des dizaines de milliers de pneus entachés d'un vice de fabrication, qui ont provoqué dans le monde entier de nombreux accidents, dont certains mortels. Les deux personnes morales susceptibles d'être poursuivies sont la SAS Goodyear France, distributeuse dans l'Hexagone, et Goodyear Operations SA, dont le siège est au Luxembourg, qui a produit les pneus incriminés.

Le 26 juin 2024, dans un procès-verbal de synthèse – que *Le Monde* révèle –, les gendarmes de la section de recherches de Versailles

ont d'abord souligné que «Goodyear aurait dû engager une campagne de rappel comme cela est prévu par le code de la consommation et le code de la route. La campagne aurait permis de stopper immédiatement la mise en circulation et l'utilisation de ces pneumatiques, sauvant ainsi, à coup sûr, de nombreuses vies humaines».

#### «Indices graves»

Dans la foulée, le 4 décembre 2024, le procureur de Besançon, Etienne Manteaux, a délivré au juge Monnier un réquisitoire supplémentaire permettant d'étendre ses investigations. «A aucun moment, la société Goodyear n'a porté à la connaissance de ses clients le danger auquel les sociétés de trans-

port exposaient les conducteurs de poids lourds et les autres usagers de la route lié au risque d'éclatement de pneus Goodyear Marathon LHS II et LHS II +», expose le parquet dans son argumentaire.

Avant d'ajouter : «Ce danger était renforcé par le fait que ces pneus étaient exclusivement destinés à équiper le train avant des tracteurs camion, l'éclatement d'un pneu tracteur entraînant aussitôt une perte totale de contrôle du camion. C'est donc sciemment que Goodyear n'a pas mis en œuvre de campagne de rappel, ce qui l'aurait contrainte à communiquer sur les vices affectant les pneus Goodyear Marathon LHS II et LHS II + les rendant potentiellement dangereux.» Pourtant, ajoute le procureur, si, en avril 2014, une telle campagne de rappel avait été initiée, les accidents mortels constatés entre juillet 2014 et avril 2016, directement consécutifs à l'éclatement de pneus Goodyear, auraient pu être évités.»

Le 13 mars 2025, le parquet de Besançon précisait un peu plus ses accusations dans un nouveau réquisitoire supplémentaire. Informé que certains des pneus incriminés, en l'occurrence les Goodyear Marathon LHS II +, étaient toujours en

circulation, notamment en Pologne, le procureur constatait : «Les pneumatiques de marque Goodyear Marathon LHS II + sont encore proposés à la vente sur le marché de l'occasion, puisque le groupe n'a jamais mis en œuvre de campagne de rappel de ces pneumatiques.» Et de conclure : «Figurent au dossier des indices graves ou concordants justifiant la mise en examen des sociétés du groupe Goodyear.» Ces probables poursuites judiciaires sont l'aboutissement du combat mené depuis des années par Sophie Rollet. C'est elle, encore, qui a alerté le procureur de Besançon sur le fait que les pneus litigieux étaient toujours en circulation, presque onze ans après avoir vécu un drame personnel.

#### Question de «coût»

*Le Monde* avait révélé, le 1er juillet 2020, l'histoire de cette ancienne assistante maternelle dont le mari, un routier, est mort au cours de l'été 2014 sur l'autoroute A36, dans un accident provoqué par l'éclatement d'un pneu. De sa petite maison de Geney (Doubs), Mme Rollet a enquêté des années durant pour tenter de démontrer la responsabilité de Goodyear dans de nombreux ac-

cidents, dont celui qui a coûté la vie à son mari. Il ressortait de ses investigations que deux types de pneus Goodyear destinés aux poids lourds, les Marathon LHS II et LHS II +, étaient sans doute entachés de malfaçons.

Fin 2023, deux lanceurs d'alerte ont livré à la justice (saisie dès l'été 2014 d'une plainte de Mme Rollet pour «homicide involontaire») des éléments internes à Goodyear susceptibles de confirmer les soupçons pesant sur la firme de l'Ohio. Dans une nouvelle série de quatre articles publiés fin mars 2024 – et versés depuis au dossier judiciaire –, *Le Monde* avait dévoilé le contenu des deux clés USB, mais aussi de nouveaux éléments corroborant les soupçons initiaux de Mme Rollet. Il en ressortait que Goodyear, informée dans les années 2010 d'une série d'accidents impliquant des poids lourds équipés de Marathon LHS II et LHS II +, avait choisi, afin de ne pas ébruiter un scandale susceptible de nuire gravement à son image, de proposer en toute discrétion à ses clients un simple échange commercial, plutôt que d'ordonner en urgence, avec force publicité, un rappel systématique des pneus concernés.

*Le Monde* évoquait, le 28 mars 2024, un certain Thierry Delannoy, à l'époque responsable de la qualité support technique de MAN France, l'un des principaux constructeurs de poids lourds. Entendu par les gendarmes dès le 23 avril 2024, il a confirmé que les pneumatiques Marathon LHS étaient entachés d'un défaut de conception, et ce pour une question de «coût». Selon lui, avant de mettre ces nouveaux modèles sur le marché, Goodyear aurait «réduit la qualité des matériaux et de la conception chimique (...) C'est vraiment une question de réduction de prix : [le pneu] est plus léger et moins cher à produire».

Ces révélations ont provoqué, en mai 2024, une vaste série de perquisitions, dans plusieurs pays européens, visant différentes structures de Goodyear, ainsi que plusieurs auditions de cadres de la multinationale. Au siège de Goodyear France, à La Défense, (Hauts-de-Seine), les enquêteurs ont saisi plus de 5 gigaoctets de données, soit 5 457 fichiers. L'exploitation de leur contenu a donc convaincu la justice de lancer des poursuites visant Goodyear. ■

GÉRARD DAVET  
ET FABRICE LHOMME

## ENQUÊTE

**I**magine si un article sort comme quoi l'Ofast [Office anti-stupéfiants] a importé du produit stupéfiant sur le territoire français et certaines personnes se sont servies (...) en faisant vendre ces produits par leurs propres informateurs.» Le 22 mars 2024, en quelques mots prononcés au cours d'une conversation téléphonique avec son épouse, Hervé (son prénom a été modifié) résumait l'affaire qui fait trembler l'antenne marseillaise de l'Ofast depuis un an.

Les révélations de ce serrurier de 60 ans, réserviste opérationnel de la police, sont à l'origine d'une vaste enquête à double fond ponctuée de chasse-trapèzes, d'entorses à la loi, de rebondissements. Création de toutes pièces d'un trafic de cocaïne, rémunération d'indicateurs en kilos de came, manipulation de drogue et d'argent sale, le tout sous le contrôle pour le moins souple des responsables locaux de la police antidrogue : aveuglés par l'espérance de réussir le «coup» d'une carrière, faire tomber Mohamed Djeha, alias «Mimo», l'un des plus importants narcotrafiquants en France, des policiers marseillais ont franchi ligne rouge sur ligne rouge.

L'institution pensait avoir habilement réduit ce dossier, rocambolesque et navrant, à la dimension d'une ces affaires de corruption devenues presque banales : une poignée de flics ripoux agissant hors de tout contrôle, quelques pains de drogue en volés, «business as usual». Mais au fil d'une procédure de plus de 3000 pages, que *Le Monde* a pu consulter, l'enquête produite par la police des polices, désormais menée sous l'autorité de la juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée, dévoile une autre réalité.

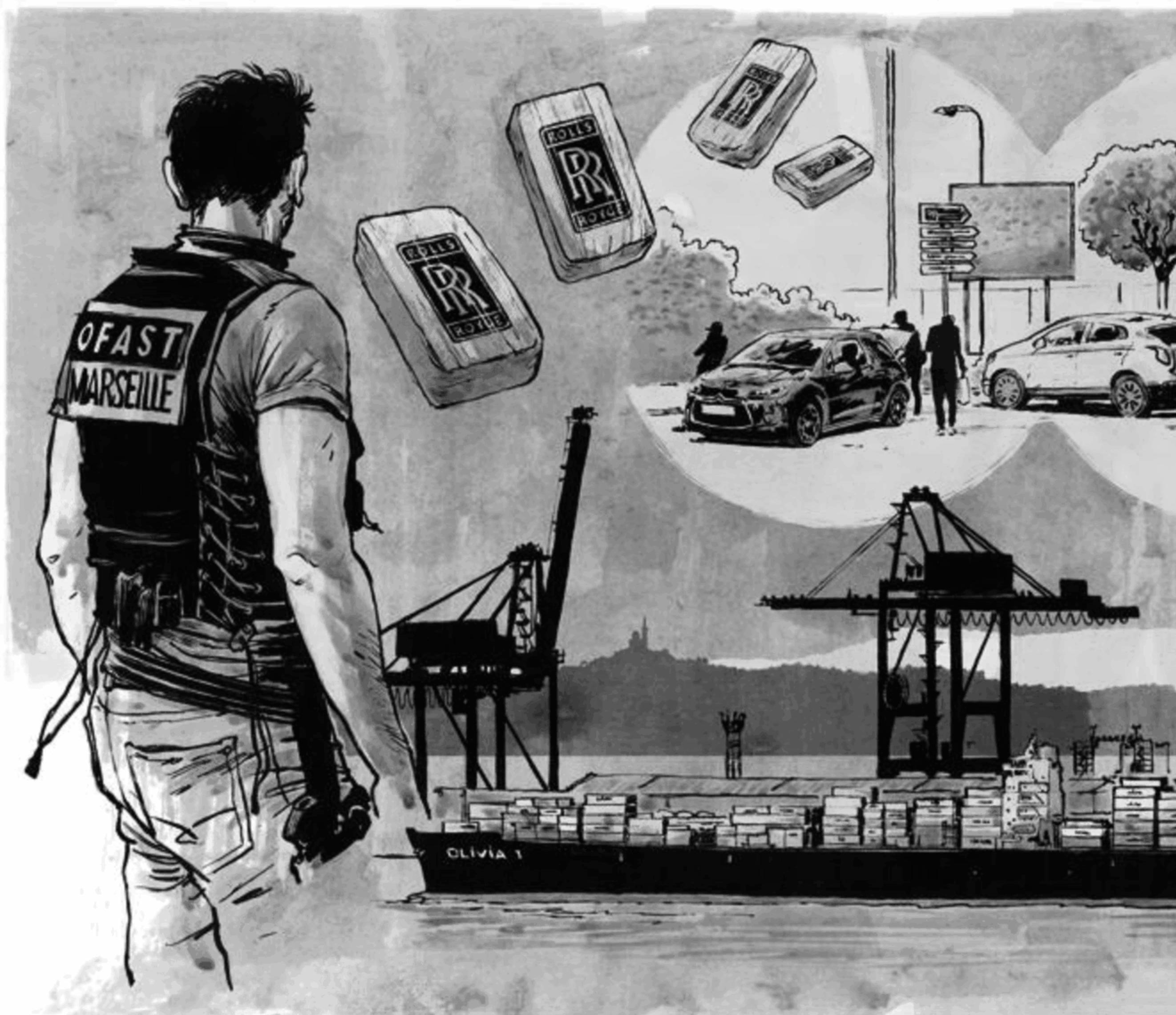
Fin 2022, l'Agence fédérale de contrôle des stupéfiants américaine (Drug Enforcement Administration, DEA) transmet à l'Ofast une information de première main : une cargaison de plusieurs centaines de kilos de cocaïne s'apprête à traverser l'Atlantique, dissimulée parmi deux conteneurs de bananes à destination de Marseille. L'exportateur colombien, qui opère via une société d'import-export, est un narcotrafiquant chevronné, bien connu des enquêteurs américains.

## CARTONS DE BANANES

Le tuyau vaut le coup. Pour le «Groupe 8» de l'antenne marseillaise de l'Ofast : pas de doute, un tel appât intéressera forcément l'objectif numéro 1, Mohamed «Mimo» Djeha, parrain de la cité marseillaise de la Castellane (15<sup>e</sup> arrondissement), dont un point de deal pouvait générer le chiffre d'affaires le plus élevé d'Europe, avec près de 80 000 euros raflés chaque jour. Le caïd, sous le coup de mandats d'arrestations internationaux, est en fuite depuis 2018. La perspective de mettre la main sur une marchandise dont la revente au détail avoisinerait un chiffre d'affaires d'une dizaine de millions d'euros, pensent-ils, pourrait bien le faire sortir de sa cavale. Comme l'a raconté *Le Canard enchaîné*, la juridiction interrégionale spécialisée de Marseille autorise l'Ofast de Marseille à procéder à une «LS», une livraison surveillée : laisser la marchandise faire son chemin sous étroite surveillance policière pour remonter le réseau d'acheteurs.

Le reste de l'histoire, tiré de la procédure toujours en cours, tient d'un scénario de polar particulièrement retors. Afin de hameçonner «Mimo», réputé extrêmement prudent, les policiers de l'Ofast mettent dans le coup plusieurs indicateurs. La mission de ces individus, familiers de ce milieu interlope, consiste à se faire passer pour indispensables à la logistique si particulière du trafic et à s'introduire au sein d'un réseau en tant qu'intermédiaires. Organiser la sortie d'un conteneur «contaminé» du port de Marseille, trouver un lieu de stockage temporaire, caler des rendez-vous de remise d'échantillons, jouer les traducteurs... D'un côté et de l'autre de l'Atlantique, ces «tontons» sont parfaitement au courant des objectifs de l'opération.

Le 4 mars 2023, les pains de cocaïne, estampillés «RR» – pour Rolls-Royce – ou «Monastery», sont dissimulés parmi 1080 cartons de bananes d'un conteneur chargé à bord du *Olivia I*, un navire de l'armateur CMA CGM sous pavillon des îles Marshall qui appareille du port colombien de Carthagène. Sa rotation habituelle lui fait toucher les ports d'Algésiras, en Espagne, de Malte, puis ceux de Livourne, Gênes, en Italie, et enfin, Marseille. Mais un énième mouvement social des



## L'opération «Trident», fiasco policier à Marseille

Les agents de l'Office antistupéfiants de la cité phocéenne rêvaient d'attirer un caïd dans leurs filets grâce à plusieurs centaines de kilos de drogue et au concours, hors de toute légalité, d'un serrurier et de caméras cachées. Mais cette «livraison surveillée» a tourné à la débâcle

dockers du port de la ville y tarde l'arrivée de la cargaison. Détournée vers Barcelone, la cocaïne est transbordée sur un nouveau navire, l'*OPS Hamburg*, qui entre finalement à Marseille le 26 mars.

Jour et nuit, une semaine durant, les flics marseillais surveillent la drogue comme le lait sur le feu. C'est finalement tout début avril, en plein milieu de la nuit, que le conteneur «contaminé» sort du port. Après quarante-cinq minutes de route, il est déposé dans un entrepôt isolé au beau milieu des champs. La cocaïne – au moins 360 kilos selon l'inspection générale de la police nationale (IGPN), alors que moins de 200 kilos étaient attendus – est «déportée» par des intermédiaires en lien avec des enquêteurs de l'Ofast, avant d'être stockée dans une camionnette blanche Mercedes Vito qui repart au petit matin, direction Marseille.

Pour les policiers, la suite devait relever du tout cuit, ou presque. Leurs indicateurs, censés fermer le réseau «Mimo», activent leurs contacts : une remise d'échantillon est réalisée. Problème : la transaction n'ira pas plus loin. Le gros poisson ne mord pas. En cavale, le boss de la Castellane a-t-il reniflé le mauvais coup ? Dispose-t-il d'informateurs au sein de la police ? Les enquêteurs marseillais avaient pourtant joué la carte de la discréetion. À Barcelone, l'un d'eux avait même sug-

**À LA DEMANDE DES POLICIERS, DES INDICS SE TRANSFORMENT EN VENDEURS À LA CRIÉE POUR TENTER DE REFOURGUEUR LA MARCHANDISE PIÉGÉE**

géré à une collègue de ne pas en dire trop devant les renforts dépêchés par l'office central de Nanterre, maison mère de l'Ofast, pour surveiller le transbordement de la marchandise. Toujours est-il qu'une équipe hétéroclite mêlant flics et indics se retrouve avec plusieurs centaines de kilos de cocaïne sur les bras. Ou, plutôt, stockés dans un utilitaire échoué sur un parking à ciel ouvert de la cité phocéenne. Une option évidente consiste à saisir la drogue, et en rester là.

**«FAUT PAS ÊTRE REGARDANT»**

Le Groupe 8 opte pour une autre solution, autrement aventureuse : écouter coûte que coûte la marchandise auprès d'autres équipes de trafiquants. A défaut de coincer Mimo, subsiste l'espérance de pouvoir démanteler d'autres réseaux. A la demande des policiers, des indics se transforment alors en vendeurs à la criée pour tenter de refourguer la marchandise piégée. «Les enquêteurs réagissaient comme étant les dépositaires/ayants droit de la cocaïne, s'inquiétant du fait de devoir écouter celle-ci au plus vite», constatera plus tard l'IGPN.

Pendant une quinzaine de jours, un ballet inédit se déroule de parkings de fast-foods ou de centres commerciaux en stations de lavage automobile à Marseille, dans le quartier de la Valentine ou à Plan-de-Campagne

(banlieue nord). Le Mercedes Vito chargé de cocaïne devient le véhicule le plus surveillé de France, à grand renfort de balises GPS, de caméras et de flics en planque, une véritable «coke-mobile» qui va servir de point de ravitaillement itinérant pour un livreur, qui vient y retirer la marchandise avant d'aller la dispatcher à une clientèle très diversifiée. Dealeurs marseillais des cités Félix-Pyat ou de la Busserine, trafiquants venus de Nice, de la cité Berthe de La Seyne-sur-Mer (Var), de Montpellier... Neuf équipes viennent s'approvisionner en cocaïne.

Mais si les acquéreurs sont nombreux, c'est aussi parce qu'ils repartent avec peu, quelques kilos la plupart du temps. Les policiers peinent à identifier de gros acheteurs, et se résignent à faire démarcher des réseaux bien éloignés de leur juridiction, jusqu'à Mulhouse (Haut-Rhin). Alors qu'il est question de vendre à une équipe lyonnaise, le major D. s'inquiète de la quantité qu'il reste à écouter, et écrit un SMS à un collègue : «Faut pas être regardant... faut que ça parte...» Malgré leurs maigres emplettes, d'importants moyens sont mobilisés pour prendre en filature les acheteurs. Certains regagnent leur base arrière sans savoir que, tout au long de leur voyage retour, d'autres services prennent le relais des policiers marseillais, parfois sur plusieurs centaines de kilomètres.



TITWANE

Bientôt, des rumeurs de détournement de drogue par les indics chargés de la revente viennent s'ajouter aux errements d'une enquête qui ne mène décidément nulle part. La méfiance s'installe entre policiers. Epicentre du malaise, une partie du Groupe 8, qui pilote l'opération « Trident », tourne en circuit fermé autour du brigadier-chef G. et du major D., à l'origine de l'opération, et de leur chef, le capitaine P., qui ne rend compte qu'au patron de l'antenne Ofast sans en référer à son supérieur direct, un commandant divisionnaire.

Celui-ci expliquera par la suite avoir été systématiquement exclu des réunions stratégiques et n'avoir appris l'existence du dossier « Trident » que par des propos rapportés dans les couloirs début avril 2023, avant d'en être officiellement informé quelques jours plus tard. Devant l'IGPN, il se fait direct : « On comprenait rien dans ce dossier (...) honnêtement j'ai compris que c'était merdique. » Il n'est pas le seul à partager ce sentiment. Un gendarme détaché à l'Ofast envisagera sa réintégration dans la gendarmerie pour fuir une ambiance devenue suffocante, un de ses collègues rêve de quitter la police judiciaire pour rejoindre la brigade équestre.

Au 52, boulevard des Dames, siège de l'antistups marseillais, le petit manège du Groupe 8 commence à faire tousser, voire à franchement agacer. « On n'est pas en train de se faire baiser ? Ils nous prennent pour des cons ! », lâche un enquêteur d'un autre groupe, appelé en renfort sur l'enquête. A Nanterre aussi, siège de l'Ofast central, on estime que « Trident » « pue ». D'autant que les relations se tendent entre enquêteurs marseillais et leurs collègues de la « centrale », dépêchés sur place et lassés d'une opération qui s'éternise sans résultat. A l'Évêché, QG de la police marseillaise, on insiste pourtant : la participation d'effectifs centraux aux filatures et aux surveillances est indispensable car la brigade de recherche et d'intervention locale est mobilisée par une vague de règlements de comptes sans précédent. Et puis, s'alarme un policier dans un SMS, comment se priver d'un tel concours compte tenu du « risque de porosité en interne » ?

Dans la soirée du 12 avril 2023, à 23 h 30, un événement inattendu va précipiter le retrait de l'Ofast central. L'un des indicateurs du Groupe 8 regagne son domicile du 4<sup>e</sup> arrondissement de Marseille à bord d'une Peugeot 5008 lorsqu'une Mercedes l'intercepte. Plusieurs silhouettes cagoulées et armées en jaillissent et se ruent vers la Peugeot. Coups de crosse, coups de feu, la carrosserie de la voiture est percée de trois impacts de calibre 9 mm. Le reste est raconté sur procès-verbal par un témoin, qui a assisté à une partie de la scène depuis son balcon : « *J'ai vu un individu cagoulé, ganté, habillé en noir avec une capuche noire sur la tête (...). Cet individu avait un sac dans la main et il est immédiatement rentré dans une Mercedes Classe A noire avec deux autres individus et (...) ils ont quitté les lieux.* » Tentative d'assassinat ? D'enlèvement ? De vol de cocaïne ? L'indic, couvert de sang, se réfugie au 5<sup>e</sup> étage d'un immeuble voisin et refuse d'être pris en charge par les marins-pompiers. Il en est quitte pour la frayeur de sa vie.

Une opération en pleine déroute, un informateur qui manque de se faire « fumer », les signaux d'alerte se multiplient. Un commandant divisionnaire de l'Ofast, qui découvre officiellement l'affaire à cette occasion, affirmera plus tard qu'il ne s'est pas fait prier pour donner son avis : « *On décide d'aller voir la commissaire divisionnaire G. [chef de la division stupéfiants et proxénétisme, qui coiffe l'antenne de l'Ofast] et je lui propose, sans connaître les tenants et aboutissants de l'affaire, d'arrêter cette LS pour qu'il n'y ait pas un mort au milieu.* » En saisissant la came encore présente dans l'utilitaire, il serait même possible de faire tomber les équipes déjà passées pour se servir, histoire de ne pas avoir travaillé pour rien. « *On doit jouer jusqu'au bout* », estime alors le chef du Groupe 8 dans un message. La commissaire divisionnaire G., par ailleurs compagne du patron de la police judiciaire marseillaise, valide cette analyse et autorise la poursuite de la « LS ».

#### « PASSE-PARTOUT »

L'opération continue donc jusqu'au 27 avril 2023, lorsque l'ordre finit par tomber : il est temps de suspendre la surveillance du Mercedes Vito. La hiérarchie de la police judiciaire marseillaise comprend-elle enfin que toute cette affaire, pour reprendre les mots d'un enquêteur, est « *gérée n'importe comment* » ? Cette décision est en tout cas immédiatement suivie d'une nouvelle surprise : quelques heures plus tard, en pleine nuit, la balise installée sur la camionnette indique qu'elle a été déplacée jusqu'à la commune voisine de La Penne-sur-Huveaune (Bouches-du-Rhône), dans un quartier résidentiel où toute surveillance physique est impossible. Une caméra est installée en urgence, « *la seule (...) déposée dans ce dossier avec une autorisation légale* », d'après l'enquête.

Cette énième péripétie incite Stéphanie Cherbonnier, alors chef de l'Ofast central, à plaider à son tour pour une interruption immédiate de l'opération « Trident », avec saisie de la cocaïne restante. Mais, au cours d'une visioconférence, la magistrate qui suit l'affaire à la juridiction interrégionale spécialisée de Marseille arbitre en faveur de la poursuite de l'opération. En pure perte. Cinq jours durant, le Vito est à l'arrêt. Jusqu'à sa mise en fourrière comme une vulgaire voiture voulue par des policiers municipaux.

Pendant ces semaines, l'utilitaire va rester remisé sur le parking d'un garage près de Marseille. Le véhicule mascotte de l'opération et son contenu ne paraissent guère intéresser les enquêteurs car il ne sera fouillé que près de deux mois plus tard, le 3 juillet 2023. Pis, faute de télécommande pour ouvrir le compartiment arrière, censé contenir la cocaïne, deux policiers doivent se contenter de visiter l'habitacle. Il faudra encore patienter jusqu'au 18 août pour qu'un concessionnaire Mercedes livre un double du passe électronique. Enfin, les portes de la camionnette s'ouvrent sur le très modeste butin de l'opération « Trident » : un carton de bananes vide et un unique pain de cocaïne de 990 grammes. Moins de 1 kilo restant sur près de 400 kilos de drogue importés ? Un tel reliquat semble difficilement compatible avec les maigres transactions observées en temps réel par les yeux multiples de l'Ofast. « *Je me questionne : mais où est passée la marchandise ?* », s'interrogera plus tard un gradé devant l'IGPN.

Pas la moindre interpellation à Marseille, plusieurs centaines de kilos de drogue envoyés sous l'œil de la police et revendus dans les points de deal de la région et d'ailleurs, soupçons de détournements par certains indics

## PIED DE NEZ DE L'HISTOIRE, QUELQUES SEMAINES APRÈS L'EFFONDREMENT DE L'OPÉRATION, LA CIBLE INITIALE ÉTAIT INTERPELLÉE... PAR LA POLICE ALGÉRIENNE, PRÈS D'ORAN

chargés de la revendre : le fiasco est inédit. Pied de nez de l'histoire, au moment où l'opération s'effondrait, sa cible initiale, « Mimo », était condamnée par contumace, en mai 2023, à trente ans de prison pour l'assassinat d'un rival en 2017. Il sera finalement interpellé quelques semaines plus tard... par la police algérienne, près d'Oran. De source judiciaire française, on indique qu'« *aux dernières nouvelles, il se trouvait toujours en détention dans son pays d'origine* ».

A l'Ofast, depuis la fin des opérations, des effectifs lessivés par la séquence sont soulagés. L'affaire aurait pu en rester là. Mais, fin 2023, un coup de pied dans la fourmilière va donner une nouvelle dimension au dossier. Ce n'est pas un policier qui en est à l'origine mais le plus dévoué et loyal collaborateur de l'Ofast : Hervé le serrurier.

Réserviste au moment de l'affaire, le quinquagénaire est un visage connu de l'Évêché depuis une quinzaine d'années. « Passe-Partout », c'est son surnom, y a fait ses premiers pas comme prestataire externe, en répondant à des réquisitions pour des ouvertures de porte. Mais ce bidouilleur de talent s'est rapidement rendu indispensable. Une pose de caméra dans des conditions acrobatiques ? Hervé est là. Le visionnage, des nuits entières, d'images de vidéosurveillance ? Il répond présent. Sans que les policiers sollicitent toujours d'autorisations de la justice, indispensables à l'utilisation de dispositifs d'enregistrement. Il investit même ses économies dans l'achat de matériel de pointe et transforme une Twingo en caméra roulante, avec captation vidéo intégrée.

En décembre 2023, il révèle au commissaire L., alors chef de l'antenne Ofast à la police judiciaire de Marseille, des comportements douteux du major D., qui se serait notamment fait remettre devant lui un sac rempli de billets... S'il ne dispose d'aucune preuve formelle de corruption de ses collègues, il a cependant été aux premières loges de leurs pratiques suspectes. Prévoyant, ce geek a même enregistré des conversations, effectué des captures d'écran d'échanges sur des messageries sécurisées, stocké des images de vidéosurveillance sur son téléphone portable. Ses confidences font l'effet d'une bombe. La hiérarchie policière, très coulante jusque-là, s'emballle soudain, enchaîne rapports et comptes rendus.

#### « LOGIQUE DE CORRUPTION »

En janvier 2024, le parquet de Marseille ouvre une enquête préliminaire puis se désaisit neuf mois plus tard au profit de la juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée. Chargée des investigations, la redoutée division nationale des enquêtes de l'IGPN, les spécialistes de l'anticorruption, va rapidement découvrir les coulisses de l'opération « Trident ». Pilotage de la logistique, rendez-vous avec de potentiels acheteurs, transport d'argent liquide et de coke, implication de « tontons » non déclarés... La police des polices estime avoir découvert « *une participation active des policiers et de leurs sources, de l'importation du produit et de sa manipulation jusqu'à la revente de la cocaïne* ». Les enquêteurs auraient également cédé, selon les conclusions de l'IGPN, de 80 kilos à 100 kilos de cocaïne à leurs indicateurs respectifs, en guise de rémunération, en dehors de tout cadre légal.

De longues semaines après ses révélations, Hervé est l'objet de toutes les sollicitudes. Le brigadier-chef G. et le major D., les deux chevilles ouvrières du Groupe 8, insistent pour le rencontrer. Mais, désormais échaudé, il décline ; le commissaire L. en personne se montre fébrile et propose obligamment de le briefer avant son audition par la police des

polices ; même l'ancien chef de l'antenne Ofast le prie d'accepter une invitation à domicile. Certains « collègues » du serrurier-ré serviste le conseillent sur la conduite à tenir devant les enquêteurs de l'IGPN : « *Ils m'ont dit, explique-t-il pendant une conversation téléphonique avec sa femme, "la seule chose qui compte c'est que toi, tu sauves ton cul".* » Sans trop s'épancher face à la police des polices, si possible.

D'après un rapport de l'IGPN, Hervé a beau se tromper sur certains détails, ses déclarations sont confirmées par les premiers éléments de l'enquête, dès le 26 avril 2024. Des faits susceptibles de relever d'« *une logique de corruption* » appuyée sur des « *pratiques professionnelles dévoyées (...) avec une validation de la chaîne hiérarchique* ».

Pourtant, un an après ces conclusions, l'intérêt de la justice pour la « *chaîne hiérarchique* » policière s'est interrompu à ses premiers maillons. Outre les deux principaux indicateurs de la police, poursuivis pour « importation et trafic de stupéfiants », seuls les deux policiers du Groupe 8, le brigadier-chef G. et le major D., qui pilotent l'enquête avec leur chef, ont été incarcérés après leur mise en examen, le 4 avril, pour « importation et trafic de stupéfiants en bande organisée, blanchiment, association de malfaiteurs, faux en écriture publique » et capture illégale d'images. Une sévérité sélective, selon Karim Bouguessa, avocat de brigadier-chef G. : « *Soit le dossier est construit avec l'idée qu'il n'y a que deux brebis galeuses au sein du service et l'histoire ne sera pas difficile à écrire, soit c'est un peu plus compliqué et il y a d'autres responsables. Le levier est entre les mains des magistrats.* »

Sous le couvert de l'anonymat, certains policiers et magistrats redoutent désormais d'éventuelles conséquences des « *pratiques professionnelles dévoyées* » et leur « *validation par la hiérarchie* » sur des dossiers judiciaires en cours. Qu'en est-il des dizaines d'autres affaires traitées par l'antenne Ofast de Marseille, l'un des symboles de l'action de l'Etat dans la lutte contre le narcotrafic ? Par l'intermédiaire de son service de communication, la direction générale de la police nationale n'a pas donné suite aux questions du *Monde*, « *une procédure judiciaire état en cours* ». ■

ANTOINE ALBERTINI,  
ARTHUR CARPENTIER  
ET THOMAS SAINTOURENS

**Le Monde PRÉSENTE**

## LA NUIT DE LA GÉOPOLITIQUE

AVEC ALAIN FRACHON, SYLVIE KAUFFMANN, FRÉDÉRIC LEMAÎTRE, DELPHINE PAPIN ET GILLES PARIS

18 JUIN 2025  
AUDITORIUM DE LA BnF  
PARIS 13 ET À DISTANCE - DE 19H À 22H

RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS  
ATELIERS.LEMONDE.FR

UN ÉVÉNEMENT Le Monde | Ateliers



# La création d'un «droit à l'aide à mourir» divise

Les députés examinent deux propositions de loi sur les soins palliatifs et l'aide active à mourir

**L**a main qui tremble», beaucoup disent qu'ils l'auront au moment du vote. Les députés sont appelés à légiférer à partir de lundi 12 mai sur l'aide à mourir (euthanasie ou suicide assisté). Qu'ils soient pour ou contre, ils sont nombreux à ne pas avoir résolu tous leurs dilemmes sur un sujet qui crée également des failles béantes au sein de l'exécutif.

La possibilité pour un médecin d'autoriser un acte qui abrège la vie d'un malade incurable, à sa demande, figurait dans le projet de loi sur l'accompagnement des malades et de la fin de vie dévoilé par Emmanuel Macron, en mars 2024. Interrrompu par la dissolution de l'Assemblée nationale, en juin, l'examen du texte reprend dans l'Hémicycle à travers la discussion de deux propositions de loi. La première porte sur les soins palliatifs, la seconde ouvre un «droit à l'aide à mourir». Objets d'une discussion générale commune, elles seront soumises à des votes distincts le 27 mai.

Le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, s'est, une nouvelle fois, insurgé contre «un texte de rupture anthropologique» et «profondément déséquilibré» dans *Le Journal du dimanche* du 11 mai. Dans *Le Parisien*, lundi, la ministre du travail, de la santé et des solidarités, Catherine Vautrin, a, au contraire, défendu le texte qui, dit-elle, crée «une alternative à des souffrances intolérables qui ne trouvent aucune réponse». Elle annonce qu'elle portera des amendements «pour que l'accès à l'aide à mourir soit très encadré».

#### Liberté de vote

Le sujet de la fin de vie ne devrait pas immédiatement électriser le Palais-Bourbon. La concorde pourrait même l'emporter lors de l'examen de la proposition de loi consacrée à «l'accompagnement et aux soins palliatifs». Elle reprend la première partie du projet de loi Macron et dispose que les soins palliatifs seront «accessibles sur l'ensemble du territoire national» et que «leur répartition garantit un accès équitable aux personnes malades». Le texte crée des «maisons d'accompagnement» qui accueilleront des personnes malades en fin de vie qui, sans nécessiter une hospitalisation, ne peuvent plus rester chez elles. Un texte de nature à susciter un consensus.

A l'inverse, le suspense plane sur l'adoption de la seconde proposition de loi. La droite et le Rassemblement national (RN) comptent farouchement s'y opposer, tandis que la gauche et une partie du bloc central y sont favorables. Mais ce schéma qui, en théorie, garantit une majorité arithmétique, peut être déjoué.

#### Au sein des onze groupes politiques cohabitent partisans et opposants à l'aide à mourir

sembllement national (RN) competent farouchement s'y opposer, tandis que la gauche et une partie du bloc central y sont favorables. Mais ce schéma qui, en théorie, garantit une majorité arithmétique, peut être déjoué.

Au sein des onze groupes politiques cohabitent partisans et opposants à l'aide à mourir. Chaque député aura sa liberté de vote. Le RN compte une bonne poignée de députés favorables au principe. A l'inverse, les centristes et les maoïstes ne sont pas tous prêts à voter le texte. Sur 2 600 amendements déposés, un certain nombre sont quasi identiques, qu'ils viennent du Parti socialiste (PS), du RN ou de la droite, preuve que des alliances transpartisanes pour ou contre sont possibles.

Parmi les députés favorables philosophiquement à l'aide à mourir, certains pourraient s'abstenir, voire voter contre, estimant que le texte donne un accès trop large à ce «droit». Deux lignes s'affrontent. D'un côté, les défenseurs du choix de toute personne de décider de sa mort au nom de la liberté de disposer de son corps, ils sont députés de La France insoumise (LFI) ou écologistes pour la plupart. Mais, dans les rangs de la gauche, tous n'ont pas une position aussi «libérale». «Il ne faut pas que l'argument de la liberté serve à justifier de mauvaises raisons de demander l'aide à mourir», prévient Yannick Monnet, député communiste de l'Allier, partisan de critères d'accès resserrés, même s'il considère que le recours à un geste légal doit être «un droit».

Une autre ligne rassemble ceux pour qui l'aide à mourir doit rester un «ultime recours», une «exception» encadrée. Rapporteur général du texte, Olivier Falorni (Charente-Maritime, apparenté MoDem), conscient du risque de perdre les voix de l'aile modérée, s'est efforcé de contrer, lors des travaux préalables en commission des affaires sociales, les tentatives de la gauche pour élargir l'accès à l'aide à mourir.

Une partie de la gauche n'en a pas moins l'intention de défendre des amendements visant à ouvrir l'aide à mourir aux personnes en état de mort cérébrale, atteintes de pathologies neurodégénératives, aux mineurs ou aux personnes étrangères. Même si ceux-ci sont rejetés, cela ne suffira pas à rassurer ceux qui voudraient corriger les critères prévus par le texte pour les rendre plus «stricts».

#### La «phase avancée»

A quelques conditions, selon la proposition de loi, une personne malade pourrait se voir accorder une aide à mourir? Il faut être âgé d'au moins 18 ans, être de nationalité française, atteint d'une «affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, en phase avancée ou terminale». Enfin, il faut «présenter une souffrance physique ou psychologique liée à cette affection».

Pour les tenants d'une ligne libérale, cecadre ne nécessite guère d'être modifié, sauf à supprimer la notion de «pronostic vital engagé». Il est suffisamment «précis» aux yeux de M. Falorni, pour qui ces critères, parce qu'ils sont cumulatifs, rendent le texte «so-

lide» et donc «équilibré». Les partisans modérés du texte jugent, eux, ces conditions susceptibles d'ouvrir l'accès à l'aide à mourir à des personnes atteintes de maladies chroniques incurables, mais qui ne sont pas en fin de vie.

L'avis rendu le 6 mai par la Haute Autorité de santé, qui donne une définition de la phase avancée comme étant «l'entrée dans un processus irréversible marqué par l'aggravation de l'état de santé de la personne malade qui affecte sa qualité de vie», ne les a pas rassurés. Celle-ci a renforcé l'antagonisme entre les deux lignes. Les partisans du texte en l'état y ont vu la confirmation que la «phase avancée» était une borne clinique fiable qui tient compte du ressenti du malade. D'autres y ont vu confirmation que la «phase avancée» était une formule aléatoire susceptible d'ouvrir la voie trop facilement à la recevabilité de demandes d'aide à mourir.

Incarnation de la ligne modérée, Agnès Firmin-Le Bodo (Horizons, Seine-Maritime) estime que «la phase avancée» n'est pas «une notion objectivable par les professionnels de santé». L'ancienne mi-

nistre, cheville ouvrière du projet de loi de mars 2024, propose de remplacer l'expression par la formule «pronostic vital engagé de manière irréversible». Catherine Vautrin portera, elle aussi, un amendement visant à encadrer la notion de «phase avancée», en intégrant dans le texte de loi la définition qu'en donne la HAS.

Mais, pour certains experts du texte, modifier la rédaction des critères ne suffira pas à mieux encadrer l'aide à mourir. Au cabinet du ministre chargé de la santé, Yannick Neuder, on soutient la mise en œuvre de «la collégialité de la décision» d'accorder une aide à mourir. «Ce qui compte, c'est que

cette décision soit assumée par plusieurs médecins au terme d'une discussion. C'est la clé pour atteindre le double objectif: protéger les plus vulnérables et les soignants qui auront à appliquer la loi.»

Mme Vautrin devrait déposer un amendement pour renforcer la collégialité. Des amendements du Parti socialiste, du RN ou bien encore de Frédéric Valletoux (Horizons, Seine-et-Marne), président de la commission des affaires sociales, proposent également qu'un «collège pluriprofessionnel» soit réuni pour délibérer.

Si elles sont votées le 27 mai, les deux propositions de loi devront être examinées au Sénat, au plus tard à la mi-septembre, pronostique-t-on au Palais du Luxembourg. Mais rien ne dit que le texte sur l'aide à mourir réussisse à franchir toutes les étapes menant à son examen final avant la fin du second quinquennat d'Emmanuel Macron. A moins que le chef de l'Etat, comme il l'avait envisagé, en 2022, estime que le sujet mérite un référendum. Sous réserve que la Constitution l'autorise, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. ■

BÉATRICE JÉRÔME



La ministre du travail, de la santé et des solidarités, Catherine Vautrin, à l'Assemblée nationale, le 7 mai. TELMO PINTO/NURPHOTO VIA AFP

#### La ministre Catherine Vautrin devrait déposer un amendement pour renforcer la collégialité de la décision

## Les travailleurs immigrés essentiels à l'économie, selon un rapport

Une étude du think tank Terra Nova souligne les besoins en main-d'œuvre étrangère pour maintenir notre modèle social et économique

**S**ans les travailleurs immigrés, l'économie française vacille. Ce constat est connu. Mais dans un moment politique où la lutte contre le «désordre migratoire» se hisse en tête des priorités du ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, il trouve rarement sa place dans le débat public. Or, pour maintenir la soutenabilité de son modèle social et économique, la France devra accueillir entre 250 000 et 310 000 étrangers supplémentaires par an à l'horizon 2040-2050. C'est ce qui ressort d'un rapport intitulé «Les travailleurs immigrés avec ou sans eux?» publié par le centre de réflexion Terra Nova, lundi 12 mai.

L'estimation se situe entre le niveau moyen de l'immigration légale des années 2010 (245 000 entrées par an) et celui de 2022 (331 000 premiers titres délivrés). Pas de hausse significative, donc, mais simplement une continuité

dans le recours à l'immigration, qui «sera décisif dans les années et décennies qui viennent si l'on veut maintenir le ratio de soutien entre actifs et inactifs à un niveau raisonnable», écrivent l'essayiste Hakim El Karoui et l'économiste Juba Ihaddaden, précisant que «sans les travailleurs immigrés, une partie essentielle de notre économie s'arrête». Cette nécessité est à lire dans un contexte démographique particulier: la population française vieillit, la natalité baisse. Parallèlement, les besoins en services essentiels grimpent et de nombreux secteurs peinent à recruter. Les scénarios envisagés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) pour assurer une population active suffisante – un taux de fécondité à deux enfants par femme et un solde migratoire de 120 000 personnes par an – ne permettent pas «d'empêcher une

telle dégradation». Selon les projections de Terra Nova, «l'évolution de la fécondité ne jouera qu'un rôle marginal» dans la progression du nombre d'actifs et le solde migratoire fixé à 120 000 personnes permettrait seulement de «contenir la baisse de la population active». Le nombre d'actifs «s'élèvera à 32,2 millions de personnes en 2040», ce qui impliquerait d'augmenter le solde migratoire annuel à 139 318 personnes.

Or, en tenant compte des sorties d'immigrés, le nombre total d'entrées nécessaires serait de 309 758 par an. Comment les atteindre? «En inventant une nouvelle politique d'immigration, où le travail aura une place centrale», déclare Hakim El Karoui.

Les immigrés occupent majoritairement les postes que les employeurs n'arrivent plus à pourvoir. En Ile-de-France, ils représentent 61,4 % des aides à domicile,

60,8 % des ouvriers du gros œuvre et près de la moitié des personnels de nettoyage. A l'échelle nationale, ils constituent 39 % des employés de maison, 28 % des agents de sécurité et 22 % des cuisiniers. Leur présence est également essentielle dans des secteurs plus qualifiés comme l'informatique.

**Les Français mal informés**  
Le rapport s'attache aussi à détricoter le mythe d'un coût démesuré de l'immigration. La Seine-Saint-Denis, qui compte 31,4 % d'immigrés, est ainsi hautement contributrice au financement du système solidaire, du fait de sa population active importante.

Qu'en est-il de la tolérance des Français à l'égard de l'immigration de travail? Le deuxième volet du dossier se penche sur cette question, à partir d'une enquête réalisée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des

conditions de vie (Crédoc) auprès de 2 000 personnes. L'enquête révèle que les Français sont très mal informés au sujet de l'immigration, et ce, «dans des proportions spectaculaires». Ainsi, les trois quarts d'entre eux surestiment la part des immigrés dans la population, qui s'élève à 10,7 % en 2023, selon l'Insee: un gros tiers pense qu'elle est supérieure à 25 %, et un sur dix que plus d'un habitant sur deux est un immigré.

Plus éloquent encore: 89 % des répondants sous-estiment le taux d'emploi des immigrés. Une «erreur de perception» qui contribue à ancrer dans les esprits l'idée que les immigrés vivraient principalement des aides sociales. Or, les données exposées plus haut montrent l'inverse: 62,5 % d'entre eux exercent un emploi – souvent précaire – dans des secteurs délaissés par les travailleurs nationaux et pourtant essentiels.

Par ailleurs, «l'opinion publique se montre bien plus favorable à l'immigration lorsqu'elle est associée au travail», toujours selon l'enquête du Crédoc. Ainsi, 77 % des Français estiment qu'un travailleur étranger cotisant depuis plusieurs années mérite d'obtenir la nationalité française et 66 % se disent favorables à la régularisation des sans-papiers exerçant des métiers en tension.

Pour Hakim El Karoui, ces résultats révèlent une ambivalence: si l'immigration est souvent présentée comme «un problème qui n'a pour seul destin que d'être combattu», elle est plus facilement acceptée lorsqu'elle est associée à une contribution concrète à l'économie et à la société. Une brèche dans laquelle se glisser pour ouvrir «un discours politique plus lucide et rationnel fondé sur les faits et non sur les fantasmes». ■

SIDONIE DAVENEL

# Israël-Gaza : des personnalités juives sortent du silence

A l'image de la rabbine Delphine Horvilleur, historiens, philosophes ou sociologues dénoncent les agissements de l'Etat hébreu

Ce n'était qu'une « question de temps avant que les divisions et les déchirures internes à Israël se répercutent sur les diasporas juives et donc les Français juifs », estime le philosophe Alain Finkielkraut. Une question de temps, surtout, avant que ces « déchirures » s'expriment publiquement. Dans une tribune intitulée « Gaza/Israël : Aimer (vraiment) son prochain, ne plus se taire », publiée le 8 mai dans *Tenoua*, la revue dont elle est la directrice de rédaction, la rabbine Delphine Horvilleur dénonce la « déroute politique » et la « faille morale » de l'Etat hébreu, et appelle à « un sursaut de conscience » face à « la tragédie endurée par les Gazaouis ». « Je me suis tue mais aujourd'hui, il me semble urgent de reprendre la parole (...) par amour d'Israël », écrit-elle dans un texte salué dans la foulée par le dessinateur Joann Sfar sur X et Instagram. « Nous devons être nombreux à prendre la parole contre la faute en avant à laquelle nous assistons. (...) Nos représentants ne doivent plus rester silencieux. »

La journaliste Anne Sinclair s'est également exprimée sur Instagram, le 8 mai : « Nous sommes meurris, déchirés par l'action qui mène le gouvernement israélien à Gaza. (...) La forme des actions que mène l'armée israélienne à Gaza à la demande du gouvernement de Nétanyahou est indéfendable. » Le même jour, dans les colonnes de *L'Express*, l'historien spécialiste de l'antisémitisme Marc Knobel publiait « Face à la radicalisation d'Israël, les juifs ne peuvent plus se taire ». « Mon engagement en faveur de l'existence d'Israël, dans la paix et la sécurité, n'a jamais faibli. Pourtant, au vu de la situation actuelle, je suis convaincu que les juifs établis à l'étranger ont non seulement le droit, mais aussi le devoir de s'exprimer », plaide-t-il.

## « Injonction au silence »

Le 11 mai, dans *La Tribune Dimanche*, 45 historiens, philosophes, sociologues et membres de l'Académie française, « français, laïcs, républicains, de toutes opinions », de confession juive ou pas, parmi lesquels le réalisateur Michel Hazanavicius et l'écrivain Erik Orsenna ont interpellé l'Europe, la Grande-Bretagne et toutes les grandes démocraties afin qu'elles agissent pour la paix, se disant « révoltés par le sort fait aux Palestiniens, inquiets pour l'âme d'Israël » et dénonçant « le gouvernement Nétanyahou et ses ministres », qui « attaquent la démocratie israélienne et son Etat de droit ». Depuis l'attaque terroriste commise par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023 et la riposte de l'Etat hébreu, peu de personnalités françai-

ses de confession juive ont osé exprimer leurs critiques vis-à-vis d'Israël avec autant de force dans l'espace public. « Toute autocritique menace l'union sacrée, se fait traîtrise ou, pire, carburant pour un ennemi qui cherche à nous détruire. Alors chut... taisons-nous plutôt que de faire le jeu d'une quelconque récupération », décrit Delphine Horvilleur dans sa tribune évoquant une « injonction au silence ».

Entre la crainte de voir leurs propos instrumentalisés et alimenter ainsi les discours et les actes antisémites dont ils subissent chaque jour la violence d'un côté, la « naziification des juifs et d'Israël par La France insoumise », selon les mots d'Alain Finkielkraut, et, de l'autre, l'injonction implicite d'« une loyauté inconditionnelle » à Nétanyahou, du moins publiquement, témoigne Marc Knobel, « tout cela a rendu la prise de parole publique très difficile », dit-il. « Nous savons à quelle violence nous nous exposons, de part et d'autre, ajoute-t-il, il n'y a qu'à voir la façon dont La France insoumise se déchaîne contre Delphine Horvilleur. » L'historien fait notamment référence aux messages postés sur X par certains « insoumis » tels que l'eurodéputé Rima Hassan, qui accuse la rabbine de vouloir « se racheter une conscience », ou encore le député de Seine-Saint-Denis Thomas Portes, qui dénonce « une opération de communication ».

Le 6 mai, interrogé lors d'un colloque sur sa vision de l'après-guerre à Gaza, l'homme politique, fondamentaliste religieux, a affirmé que la bande de « Gaza serait totalement détruite » à l'issue de l'offensive menée par l'Etat hébreu dans l'enclave palestinienne. Il a également affirmé que la population gazaouie, après avoir été déplacée vers le sud, commencerait à « partir en grand nombre vers des pays tiers ». Dans les jours qui ont précédé, Tel Aviv avait annoncé le lancement d'un plan visant à étendre ses opérations militaires dans la bande de Gaza pour une « durée significative » avec la mobilisation de plusieurs brigades et plusieurs dizaines de milliers de réservistes. « Sans aucune concertation, nous avons, les uns et les autres, réagi à la suite de ces prises de parole insupportables », dit Marc Knobel.

« C'est à la démocratie israélienne de répondre à ces questions, à elle de se prononcer sur la politique du gouvernement israélien », estime en effet Yonathan Arfi, le président

du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). « Nous sommes par ailleurs très sensibles aux risques d'instrumentalisation et de récupération de nos propos, ce qui nous amène à une certaine prudence et de la mesure. Mais cela ne nous a pas empêchés de prendre nos distances avec Bezael Smotrich [ministre des finances d'extrême droite] il y a deux ans déjà. Nos valeurs démocratiques nous tiennent à distance de ses déclarations, anciennes et récentes. »

## « Je choisis l'unité »

Le 6 mai, interrogé lors d'un colloque sur sa vision de l'après-guerre à Gaza, l'homme politique, fondamentaliste religieux, a affirmé que la bande de « Gaza serait totalement détruite » à l'issue de l'offensive menée par l'Etat hébreu dans l'enclave palestinienne. Il a également affirmé que la population gazaouie, après avoir été déplacée vers le sud, commencerait à « partir en grand nombre vers des pays tiers ». Dans les jours qui ont précédé, Tel Aviv avait annoncé le lancement d'un plan visant à étendre ses opérations militaires dans la bande de Gaza pour une « durée significative » avec la mobilisation de plusieurs brigades et plusieurs dizaines de milliers de réservistes. « Sans aucune concertation, nous avons, les uns et les autres, réagi à la suite de ces prises de parole insupportables », dit Marc Knobel.

« Avec sa volonté d'éradiquer le Hamas, le gouvernement de Benjamin Nétanyahou mène une guerre atroce, refuse toutes les propositions de cessez-le-feu et sacrifice délibérément les otages », dénonce Alain Finkielkraut, qui parle de « deux Israël irréconciliabes », de « deux judaïsmes irréconciliabes ». « Cette brutalisation déshumanise et déjudaïse Israël. En tant que juifs, nous n'avons pas le droit de nous taire. Nous devons simultanément combattre le nouvel antisémitisme et dénoncer les répugnantes fanatisques qui mènent Israël à sa perte. »

Parmi les instances représentatives de la communauté juive, ces prises de position sont jugées tantôt « salutaires », selon Yossef Murciano, le président de l'Union des étudiants juifs de France, estimant qu'il est « important que des avis contradictoires puissent exister », tout en se gardant bien de prendre position, soulignant son

**« Nous devons combattre le nouvel antisémitisme et dénoncer les répugnantes fanatiques qui mènent Israël à sa perte »**

ALAIN FINKIELKRAUT  
philosophe



La rabbine Delphine Horvilleur, à Paris, le 3 juin 2024. HENRIQUE CAMPOS/HANS LUCAS

inquiétude : « J'attends de voir si ces déclarations vont nourrir ou désamorcer la vague de haine antisémite. » Tantôt inopportun. Ainsi pour Ariel Goldmann, le président du Fonds social juif unifié, qui considère que « la tribune de Delphine Horvilleur, qu'il respecte par ailleurs, arrive trop tôt ou trop tard » et revendique une vision « un peu classique ». « Un principe simple manime. Tant que notre peuple est menacé, je choisis l'unité. Aujourd'hui, ma solidarité va d'abord aux miens, même à ceux

avec qui je suis en désaccord. Ayant fait le choix de vivre en France, cela impose selon moi une forme de retenue. Il y aura un temps pour les débats et les divergences légitimes. Ce temps n'est pas venu. »

De leur côté, le CRIF et le Consistoire central se veulent rassembleurs. « Au niveau des institutions représentatives de la communauté juive de France, il n'y a pas de division et nous sommes toujours dans le dialogue, respectueux des sensibilités de chacun », assure Elie Korchia, le président du Consis-

toire central. « Contrairement à La France insoumise, le monde juif n'est pas une secte ! », réagit Yonathan Arfi, du CRIF. Il y a toujours eu du pluralisme et une grande diversité des opinions qui n'empêchent pas l'unité sur les éléments fondamentaux. Car une chose est sûre : tous s'accordent sur la légitimité d'Israël à exister et à se défendre. Contrairement à ce que pensent certains adversaires politiques du monde juif, tout le monde est d'accord sur l'essentiel. » ■

LOUISE COUVELAIRE

PROFITEZ D'UNE REMISE DE 20%  
SUR L'ACHAT DE VOTRE TICKET AVEC LE CODE LMVT25

VIVA  
TECHNOLOGY

11-14  
JUIN  
2025

THE PLACE  
TO B2B.\*

+400 intervenants du monde entier. Des idées innovantes.  
Les meilleurs insights\*\* business du moment.  
Ayez un temps d'avance à VivaTech.



YANN LECUN  
VICE-PRÉSIDENT ET  
SCIENTIFIQUE EN CHEF DE LA  
NASA METE



VANESSA WYCHE  
ADMINISTRATRICE ASSOCIÉE  
NASA



JOE TSAI  
CO-FONDATEUR & PRÉSIDENT  
ALIBABA

\*Le lieu pour faire du business.  
\*\*perspectives

RÉSERVEZ VOTRE TICKET  
SUR VIVATECH.COM

PARIS  
PORTE DE VERSAILLES

CO-ORGANISATEURS



Groupe  
Publicis  
Groupe

Les Echos  
Le Parisien

BNP PARIBAS

Google

LA POSTE  
GROUPE

LVMH

orange

20 minutes

franceinfo

FT FINANCIAL  
TIMES

iFi

MCD  
MONDE  
DU  
COMMERCE

France  
monde

## JUSTICE

### Affaire Kamel Daoud : une deuxième audience de procédure en septembre

La prochaine audience de procédure de l'écrivain Kamel Daoud aura lieu le 10 septembre. Il a été assigné en justice en France pour non-respect de la vie privée par Saâda Arbane,

une femme algérienne qui l'accuse d'avoir volé son histoire pour en faire le cœur de l'intrigue de son roman *Houri* (Gallimard), pour lequel il a reçu le prix Goncourt 2024. Une première audience de procédure a eu lieu mercredi 7 mai. Dans la perspective de cette nouvelle audience, Kamel

Daoud et Gallimard ont l'obligation de transmettre leurs conclusions en réponse au plus tard une semaine auparavant. « Je ne cherche pas à censurer un écrivain, je cherche à faire reconnaître un préjudice réel et très grave », a plaidé Mme Arbane dans un entretien dimanche à l'AFP. — (AFP)

SIDÉRURGIE

# ArcelorMittal et la France, une histoire semée de crises

Les syndicats doivent se rassembler le 13 mai devant le siège francilien du géant de l'acier qui veut supprimer 636 emplois en France. Ces tensions rappellent les épisodes de Gandrange et de Florange en 2009 et 2012

**C'** est le même cauchemar qui recommence.» Pour Edouard Martin, l'ancien délégué du personnel de la CFDT qui avait pris la tête de la lutte contre la direction d'ArcelorMittal à Florange en 2012, «l'histoire se répète encore et encore». Treize ans après la fermeture des derniers hauts-fourneaux de Moselle, l'ex-syndicaliste de 61 ans, élu député européen entre 2014 et 2019, désormais salarié de Valo, une entreprise spécialisée dans l'insertion sociale et l'économie circulaire, à Longwy, à 30 kilomètres de Florange, ne décolère pas de l'annonce par le numéro deux mondial de l'acier, le 23 avril, d'un plan de suppression de 636 postes en France, dont 295 sur son site de Dunkerque (Nord), l'une des plus importantes aciéries d'Europe.

Depuis ce coup de tonnerre, la pression monte. Les syndicats appellent à un rassemblement, mardi 13 mai, date de l'ouverture des négociations du plan social, devant les bureaux d'ArcelorMittal à Saint-Denis, en région parisienne, douze jours après une première manifestation, le 1<sup>er</sup> mai, dans la cité portuaire.

La multinationale, dont le siège social «monde» est à Luxembourg et qui compte 15 000 salariés en France répartis sur quarante sites, justifie son «projet de réorganisation» par le contexte de «crise de l'acier en Europe», alors que la production ne cesse de baisser, menacée par la concurrence de l'acier chinois fortement subventionné, la hausse des prix de l'énergie depuis la guerre en Ukraine, et l'augmentation de 25 % des droits de douane

sur l'acier et l'aluminium imposée par Donald Trump.

«Si demain Dunkerque tombe, c'est l'ensemble de l'économie du nord de la France qui va être touché», prévient Gaëtan Lecocq, le délégué CGT du site nordiste qui emploie plus de 3 000 personnes. Une alerte qui rappelle celle d'Edouard Martin, en 2012, quand il estimait que «toute l'industrie européenne [était] en danger» si la vallée de la Fensch perdait ses hauts-fourneaux.

#### «CHANTAGE À L'EMPLOI»

A chaque fois, le géant de l'acier est accusé de profiter du savoir-faire français, mais de négliger ses infrastructures dans l'Hexagone jugées moins rentables que celles aux Etats-Unis, au Brésil ou en Inde, et d'en appeler aux pouvoirs publics pour l'aider à investir. Avant l'annonce de ce plan social, ArcelorMittal avait déjà fait savoir, en novembre 2024, qu'il suspendait son projet de décarbonation de l'aciérie de Dunkerque – pourtant indispensable pour se conformer aux objectifs environnementaux européens à horizon 2050 – d'un montant de 1,8 milliard d'euros dont 850 millions d'aides publiques, non versées pour le moment.

En 2024, le groupe a réalisé un résultat net de 1,34 milliard de dollars (1,19 milliard d'euros) pour 62,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Publié le 30 avril, ses résultats au premier trimestre sont meilleurs que prévus, avec un bénéfice net de 805 millions de dollars. Interrogé en mars devant la commission d'enquête sénatoriale sur les aides publiques aux entreprises, Alain Le Grix de la Salle, le président de la branche française d'ArcelorMittal, le talonne comme leader en

ArcelorMittal, a indiqué que l'aciériste a, en 2023, touché 195 millions d'euros de subventions publiques pour décarboner son industrie : «Cela inclut 101 millions d'euros d'exemptions et de taux réduits sur les taxes électricité et gaz, 72 millions d'euros de compensation carbone et environ 22 millions d'euros d'aides d'urgence liées à la crise énergétique consécutive à la guerre en Ukraine», a-t-il détaillé. Cette même année, le groupe a également reçu 103 millions d'euros d'autres aides publiques dont notamment «4 millions pour les investissements, 10 millions pour le Fonds européen de développement régional, 40 millions pour le crédit impôt recherche [et] 41 millions pour les allègements de charges».

Le député socialiste du Nord, Julien Gokel, élu sur la circonscription de Dunkerque, demande la suspension de ces aides «tant que l'on n'a pas de garanties industrielles et sociales» sur l'avenir du site. «La stratégie de Mittal est toujours la même: épouser au maximum les capacités de ses aciéries et se tourner vers les pouvoirs publics quand il faut investir en faisant du chantage à l'emploi aux différents gouvernements», s'indigne Edouard Martin.

Ce risque avait été soulevé par certains dès 2006 lors de l'offre publique d'achat (OPA) lancée par le groupe Mittal Steel contre l'européen Arcelor pour 27,7 milliards d'euros. Né de la fusion en 2002 entre les groupes français Usinor, espagnol Aceralia et luxembourgeois Arbed, Arcelor est à l'époque le numéro un mondial de l'acier en chiffre d'affaires. Mais Mittal Steel, détenu par le milliardaire indien Lakshmi Mittal, le talonne comme leader en



## «LA STRATÉGIE DE MITTAL EST TOUJOURS LA MÊME: ÉPUISER LES CAPACITÉS DE SES ACIÉRIES, SE TOURNER VERS LES POUVOIRS PUBLICS QUAND IL FAUT INVESTIR»

**ÉDOUARD MARTIN**  
délégué du personnel de la CFDT, à Florange, en 2012

tonnes produites. «En 2006, Arcelor était un peu l'Airbus de l'acier. C'est comme si aujourd'hui Airbus était racheté par un groupe indien ou chinois», explique Philippe Chalmin, professeur à Paris-Dauphine et expert des marchés des matières premières.

Les deux groupes sont alors très différents : Arcelor est spécialisé dans des aciers haut de gamme, à forte valeur ajoutée ; Mittal, qui a fait une partie de sa fortune en rachetant des aciéries en difficulté en Europe de l'Est, fabrique un acier plus standard. «Ce sont deux entreprises que tout oppose», explique en 2006 Guy Dollé, le président d'Arcelor, alors farouchement opposé à l'OPA, pour qui son groupe fait du «parfum» quand son concurrent produit de l'eau de Cologne.

Mais Mittal, soutenu alors par une partie du patronat français dont François Pinault, le puissant patron de PPR, et Daniel Bouton, le dirigeant de la Société générale,

grâce à l'entregent d'Anne Méaux et de son agence de communication Image Sept (toujours à son service en 2025), parvient à séduire les actionnaires d'Arcelor et promet qu'il «n'achète pas des usines pour les fermer». La France et le Luxembourg, d'abord hostiles au rachat, laissent faire, et au bout de cinq mois, Mittal remporte son raid financier. Pourtant, assez vite, le nouveau-né ne tient pas ses promesses. Dès 2008, ArcelorMittal annonce la fermeture de l'aciérie de Gandrange, voisine de Florange, et la suppression de 600 des 1 100 emplois sur le site. Le 4 février 2008, Nicolas Sarkozy, président de la République depuis dix mois, se rend sur place. Deux jours auparavant, il s'est marié avec Carla Bruni. «Je dois dire que Gandrange, comme voyage de noces, y'a pas mieux», lance-t-il aux ouvriers de l'aciérie, à qui il jure qu'«avec ou sans Mittal, l'Etat investira dans Gandrange». Mais le nouveau chef de l'Etat échoue à faire reculer Mittal et le plan de restructuration s'appliquera, au point qu'en 2009, la CFDT érigé une stèle en granit devant l'entrée du site, en souvenir des «promesses de N. Sarkozy».

#### «TRAHISON» DE HOLLANDE

Bis repetita en 2012, quand cette fois, ArcelorMittal annonce l'abandon des deux hauts-fourneaux de Florange fermés depuis un an et la suppression de 629 emplois. En pleine campagne présidentielle, le 24 février 2012, le candidat François Hollande monte sur le toit de la camionnette de l'intersyndicale devant l'usine et promet aux ouvriers de «prendre des engagements» pour défendre «une filière d'excellence». L'image reste, et une fois le socialiste à l'Elysée, la crise prend un tour politique.

Le nouveau ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg, dénonce les «mensonges accablants» [du groupe ArcelorMittal] depuis 2006]. «Nous ne voulons plus de Mittal en France parce qu'ils n'ont pas respecté la France», explique le ministre qui plaide pour une «na-

## Le projet de décarbonation de l'aciérie de Dunkerque en question

L'ÉVÉNEMENT AVAIT ÉTÉ LARGEMENT mis en scène à l'époque et présenté par le gouvernement comme «une victoire historique pour la France». Le 15 janvier 2024, Bruno Le Maire, alors ministre de l'économie, s'était déplacé à Dunkerque (Nord) pour vanter «une nouvelle révolution industrielle», après la signature du contrat d'aide entre l'Etat et ArcelorMittal pour décarboner sa plus importante aciérite en France.

L'usine de Dunkerque figure parmi les cinquante sites industriels les plus émetteurs de gaz à effet de serre dans le pays. Un rapport de l'ONG Réseau Action Climat, publié en juillet 2024, souligne qu'avec ses deux sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), ArcelorMittal contribue à lui seul pour 16 % des émissions industrielles françaises et même pour 2,8 % des émissions nationales de gaz à effet de serre, tous secteurs confondus.

Plus d'un an après la visite gouvernementale, le projet semble plus que jamais au point mort. ArcelorMittal a, en effet, annoncé en novembre 2024 son report sine die, expliquant que la crise de l'acier en Europe ne lui permet pas de

faire de tels investissements pour le moment. Un retard qui inquiète les salariés sur la pérennité du site nordiste, alors que la multinationale a annoncé, le 23 avril, un plan social de 636 emplois en France, dont 295 à Dunkerque.

A l'automne 2023, le géant de l'acier avait pourtant signé un «contrat de transition écologique» avec le gouvernement, qui l'engage à «diviser par deux ses émissions en dix ans et à atteindre la neutralité carbone à horizon 2050». Pour y parvenir, le sidérurgiste prévoit de remplacer un des deux hauts-fourneaux de Dunkerque qui fonctionne au charbon par deux fours électriques, agrémentés d'une unité de réduction directe de fer fonctionnant au gaz naturel, puis à terme avec de l'hydrogène. Un chantier chiffré à 1,8 milliard d'euros pour lequel l'Etat apporte son soutien par le biais de l'Ademe à hauteur de 850 millions.

Mais la décarbonation des hauts-fourneaux de Dunkerque est-elle réellement possible? Les besoins électriques nécessaires sont immenses, en capacités comme en infrastructures, au point de mettre en doute, pour certains, la faisabilité de l'ensemble. «Pour électrifier

l'aciérie de Dunkerque, il faudrait l'équivalent de deux EPR en consommation et un EPR pour l'aciérie de Fos-sur-Mer», explique Marcel Genet, fondateur du cabinet Laplace Conseil. Ce spécialiste de la sidérurgie juge pour l'instant un tel chantier irréalisable, «faute d'investissements nécessaires et faute d'un consensus politique et social sur ces sujets».

**Coût énergétique de la transition**  
A ce stade, l'Etat n'a pas décaissé les 850 millions d'euros d'aides, fait-on savoir au sein du gouvernement où l'on précise qu'«on ne verse pas d'aides sans commande du matériel par l'entreprise». Pour le ministre de l'industrie, Marc Ferracci, la priorité reste donc de créer les conditions nécessaires à cet investissement. «Je ne me situe pas dans l'option où les travaux de décarbonation n'auraient pas lieu à ArcelorMittal», affirme-t-il.

Mais la multinationale met en avant le coût énergétique d'une telle transition. Elle a signé en 2024 une lettre d'intention avec EDF, mais cet accord de principe n'a toujours pas débouché, selon nos informations, sur un contrat d'allo-

cation de production nucléaire, faute d'un prix jugé attractif par l'industriel.

Dans l'aciérie de Fos-sur-Mer, l'investissement de 750 millions d'euros pour installer un four à arc électrique fait toujours partie des projets soumis à la concertation publique en cours concernant l'écosystème industriel autour de l'étang de Berre. Sur place, ArcelorMittal est confronté à la concurrence des entreprises Marcegaglia, le repreneur d'Ascometal, et GravitHy, qui prévoient de produire de l'acier décarboné.

D'autres sidérurgistes, comme les groupes Riva (Luxembourg), Celsa (Espagne), Beltrame (Italie) ou Ugitech (Suisse), fabriquent, eux aussi, de l'acier à partir de ferraille recyclée, dans des aciéries électriques installées en Ile-de-France, dans le Pays basque, dans le Nord ou en Savoie. Une activité qui représente déjà près de 44 % de la sidérurgie en France. Mais de tels procédés réclament une montée en puissance de la filière du recyclage dans l'Hexagone, encore trop timide, quand les industriels continuent d'exporter leur ferraille à recycler vers la Turquie ou la Chine. ■

B. BO.



Rassemblement en soutien aux salariés d'ArcelorMittal, à Dunkerque, le 1<sup>er</sup> mai, avec Gaëtan Lecocq (au centre), délégué CGT du site nordiste.

AIMEE THIRION POUR « LE MONDE »

tionalisation transitoire» du site afin de préparer son rachat par un repreneur privé. Mais François Hollande et le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, refusent d'aller si loin et le désavouent. En novembre 2012, le chef du gouvernement annonce un accord avec la multinationale: la fermeture des hauts-fourneaux est confirmée, mais ArcelorMittal s'engage à ne pas faire de plan social et à investir dans les autres activités de Florange, notamment dans la production d'acier pour l'industrie automobile. Une nouvelle stèle est installée par les syndicats, dénonçant cette fois la « trahison » de François Hollande.

Sur les 629 salariés menacés à l'époque, 256 ont pu partir en retraite anticipée, 40 ont bénéficié de départs volontaires et 333 ont été reclasés dans le groupe, faisant dire une décennie plus tard à l'ancien président socialiste que «le bras de fer» avec ArcelorMittal avait été finalement «gagné». «En 2012, à Florange, on avait rendu crédible la menace de la nationalisation. On aurait pu obtenir plus, même sans aller jusqu'au bout», estime Olivier Lluansi, enseignant au Conservatoire national des arts et métiers et ancien conseiller industrie à l'Elysée au moment de la crise. Treize ans plus tard, l'opinion publique a peut-être retenu une défaite politique, mais sur le plan économique il n'y a eu aucun licenciement sec et on a obtenu des investissements plus importants que prévu de Mittal dans l'outil productif».

De nouvelles tensions surgissent donc aujourd'hui avec le plan social de 636 postes. En plus des sites de Dunkerque, de Basse-Indre (Loire-Atlantique), de Montataire (Oise) ou de Mardyck (Nord), Florange est de nouveau concerné, avec 194 emplois menacés alors qu'il y a tout juste un an, ArcelorMittal faisait de l'usine mosellane la vitrine de son savoir-faire en y présentant la torché olympique des Jeux de Paris 2024, dont elle avait fourni l'acier.

Les mêmes débats se reposent sur la politique à tenir face au géant de l'acier dirigé, depuis

2021, par Aditya Mittal, le fils de Lakshmi Mittal devenu président exécutif. La mise sous tutelle de l'usine de Dunkerque ou sa nationalisation temporaire sont réclamées par les partis de gauche ainsi que par plusieurs élus locaux, de tous bords politiques. Jusqu'à Bruno Le Maire, l'ancien ministre de l'économie, qui estime que «tout doit être fait pour sauver le site de Dunkerque», y compris une nationalisation «comme outil temporaire et de dernier recours» au cas où «Mittal ne respecterait pas ses engagements» pour «faire la jonction entre Mittal et un autre investisseur», a-t-il déclaré le 7 mai devant le Sénat.

**«RÉFLEXE UN PEU PAVLOVIEN»** Cette demande est d'autant plus d'actualité que le Parlement britannique a voté, le 12 avril, une législation d'urgence pour sauver la dernière acierie de British Steel au Royaume-Uni. Mais Paris refuse à ce stade un tel scénario. Le ministre de l'industrie, Marc Ferracci, qui a reçu à Bercy les syndicats et les élus locaux, comme les directions française et européenne d'ArcelorMittal, estime qu'«appeler à la tutelle ou à la nationalisation comme certains le font, c'est un réflexe un peu pavlovien».

Pour le moment, il préfère «œuvrer en faveur d'un calendrier rapide de la part d'ArcelorMittal sur les investissements à venir en France» et «demander à la Commission européenne d'avancer pour rétablir les conditions économiques pour la production d'acier en Europe», explique son cabinet. Une position jugée par beaucoup trop attentiste et conciliante alors que ce dossier pourrait devenir le symbole de la nouvelle crise industrielle qui menace la France. «Le groupe Mittal est une entreprise orientée d'abord par ses résultats financiers et qui ne répond pas à des intérêts patriotes ou nationaux. On ne négocie avec lui qu'en créant un rapport de force. Je n'ai pas le sentiment que c'est ce que fait le gouvernement», estime Olivier Lluansi. ■

BASTIEN BONNEFOUS

# Droits de douane : désescalade entre les Etats-Unis et la Chine

Les deux pays réduisent leurs taxes pour quatre-vingt-dix jours

PÉKIN - correspondant

**A**l'issue de deux jours de discussions à Genève le week-end des 10 et 11 mai, les deux premières puissances de la planète ont annoncé, lundi 12 mai, renoncer à l'essentiel des droits de douane qui depuis presque un mois bloquaient les échanges commerciaux entre elles. Dans un communiqué commun publié lundi à 15 heures, heure de Pékin, 3 heures du matin, heure de Washington, les deux capitales ont officialisé un accord suspendant la majeure partie des droits de douane punitifs pour quatre-vingt-dix jours.

Les taxes douanières des Etats-Unis contre les produits chinois, qui étaient montées à 145 %, seront réduites à 30 %, tandis que le taux imposé par la Chine aux produits américains qui était passé à 125 % tombera à 10 %. «Nous sommes d'accord sur le fait qu'aucune des deux parties ne veut un décollage», a déclaré selon l'agence Bloomberg le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, qui menait la délégation américaine en Suisse aux côtés du représentant au commerce, Jamieson Greer.

Les deux pays sont, par ailleurs, convenus d'un mécanisme pour poursuivre les discussions sur leurs relations économiques et commerciales. L'annonce a aussi été dopé les marchés. Les prix du pétrole et la Bourse de Hongkong ont bondi de 3 % dans les minutes qui ont suivi l'annonce.

## Renoncement majeur

Dépêché à Genève pour les négociations, le vice premier ministre chinois chargé de l'économie, He Lifeng, un homme de confiance du président Xi Jinping avait semblé satisfait dimanche soir avant de repartir, déclarant: «le professionnalisme et les efforts de nos collègues américains ont également été impressionnantes».

Pour la Chine, l'annonce de lundi est une victoire diplomatique significative. Lorsque Donald Trump avait renoncé, le 9 avril à imposer ses droits de douane massifs à la majorité des pays pour ne plus viser que les exportations chinoises, elle avait adopté une posture de résistance et de fortes représailles. Elle n'a cessé depuis d'exiger que les Etats-Unis reprennent leur méthode pour repartir à zéro et engager des discussions plus respectueuses,

en se parlant d'égal à égal et en négociant avant de sanctionner.

Depuis, les exportateurs chinois qui dépendaient du marché américain ont beaucoup souffert, mais la Chine a montré aussi une certaine résilience de son économie. Vendredi, à la veille des négociations, la Chine avait annoncé un bond de 8,1 % de ses exportations en avril, un chiffre quatre fois supérieur aux prévisions des analystes, même si ses livraisons en direction des Etats-Unis ont baissé de 17,6 %, d'autres marchés, les pays émergents et l'Europe, permettant en partie de compenser.

Donald Trump avait laissé entendre ces derniers jours qu'il faudrait baisser sensiblement les droits de douane contre la Chine, changeant radicalement de ton par rapport à ses déclarations du 9 avril, lorsque, accusant la Chine de «piller» son pays, il décidait de s'en prendre essentiellement à

elle. L'administration américaine a obtenu certaines avancées, non dans la localisation d'activités aux Etats-Unis mais au moins dans l'effort pour moins dépendre de la Chine, leur principal concurrent stratégique. Mais l'annonce de lundi constitue un renoncement majeur pour Donald Trump, d'autant que Pékin n'a pas pour l'heure fait de concessions en termes d'ouverture de son marché, à part de revenir au statut quo précédent l'escalade d'avril. Xi Jinping avait fait le pari que Donald Trump ne pourrait que prendre acte de l'inquiétude de ses concitoyens une fois que le manque de certains produits serait apparent.

Les avertissements s'étaient multipliés ces dernières semaines. Le directeur du port de Los Angeles, Gene Seroka, avait annoncé fin avril un prochain effondrement de 35 % des livraisons sur la côte ouest américaine tandis que, selon la chaîne CBS, les présidents des chaînes de supermarchés Walmart et Target avaient prévenu du risque de trouver bientôt des rayonnages vides. Ces messages ont eu raison de la détermination affichée par Donald Trump. ■

HAROLD THIBAULT

# Prix des médicaments : les laboratoires pharmaceutiques veulent faire plier l'Europe

Donald Trump va prendre un décret pour réduire la facture médicale des Américains

**L'**europe doit-elle payer plus cher ses médicaments? La menace brandie par Donald Trump d'instaurer des droits de douane sur les produits de santé importés aux Etats-Unis a fait resurgir en Europe un vieux serpent de mer de l'industrie pharmaceutique, celui du prix des médicaments. Estimant que les traitements ne sont pas rémunérés à leur juste valeur sur le Vieux Continent, les laboratoires plaignent pour une hausse des prix.

Le secteur n'est pourtant pas à la peine. L'industrie pharmaceutique est aujourd'hui l'une des plus rentables au monde. En 2023, le marché était estimé à près de 1300 milliards d'euros. A titre d'exemple, Johnson & Johnson, le leader mondial, a dégagé un bénéfice net de 14 milliards de dollars (12,5 milliards d'euros) en 2024, quand en France Sanofi affichait une marge opérationnelle de 27,6 %.

Les projets du locataire de la Maison Blanche ont cependant fourni aux fabricants de médicaments une opportunité idéale pour faire valoir leur argumentaire. Face à l'offensive de Washington pour rapatrier sur son sol la production de médicaments, les laboratoires n'ont pas manqué de souligner les faiblesses de l'Europe face à son rival. «Les Etats-Unis devancent désormais l'Europe sur tous les indicateurs d'investissement», soulignait, le 8 avril, la Fédération européenne des associations et industries pharmaceutiques, avant de lancer un «avertissement» à Bruxelles. «Si l'Europe ne change pas rapidement et radicalement de politique, la recherche, le développement et la fabrication de produits pharmaceutiques risquent de plus en plus d'être orientés vers les Etats-Unis». Pire encore, ce sera «l'exode», insis-

taient une trentaine de patrons de laboratoires pharmaceutiques dans une lettre envoyée le 11 avril à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

Afin d'éviter l'hémorragie, les industriels demandent une rémunération à la hausse des médicaments. «Le principal problème de l'Europe est de ne pas valoriser l'innovation à sa juste valeur», déploraient Paul Hudson, PDG de Sanofi, et Vas Narasimhan, son homologue de Novartis, dans une tribune publiée par le Financial Times, le 23 avril. Les deux dirigeants y exhortent notamment l'Union européenne à s'aligner sur les prix américains, qui sont, en moyenne, deux à trois fois plus élevés.

## Démminer le terrain

Si les laboratoires sont si offensifs, c'est qu'ils redoutent que la manne américaine, qui représente la moitié du chiffre d'affaires mondial de l'industrie et contribue, en grande partie, à financer la recherche et le développement de nouveaux traitements dont profitent notamment les Européens, ne s'effrite sous les assauts de Washington. Dimanche, le président américain a annoncé la signature, lundi 12 mai, d'un décret destiné à faire baisser les prix des médicaments sur ordonnance aux Etats-Unis de 80 %.

De quoi affoler les laboratoires, déjà ébranlés par la défaite esuyée par le secteur sous le mandat de Joe Biden. En 2022, la loi sur la réduction de l'inflation avait doté le programme Medicare, le système d'assurance-santé fédéral pour les plus de 65 ans, d'un pouvoir inédit de négociation des prix sur les médicaments les plus coûteux, ouvrant une brèche.

Or, l'entaille pourrait devenir encore plus profonde alors qu'à la Maison Blanche, l'idée d'une fixa-

tion des prix des médicaments indexée sur ceux pratiqués à l'internationale a ressurgi. Le projet annoncé dimanche par le président américain prévoit, selon lui, que «les Etats-Unis payent le même prix que la nation qui paye le prix le plus bas dans le monde», et cela «presque immédiatement».

Un outil utilisé par de très nombreux pays dans le monde, dont la France. L'Hexagone s'appuie, par exemple, sur les prix référencés en Allemagne, en Espagne, en Italie et au Royaume-Uni lors de ses négociations avec les laboratoires pharmaceutiques.

Cette réforme pourrait coûter très cher au secteur. L'association professionnelle américaine PhRMA estime qu'elle amputera les revenus des industriels d'un montant pouvant atteindre 1000 milliards de dollars (889 milliards d'euros) sur une décennie. «Nous espérons que l'administration prendra en compte les conséquences négatives que les prix de référence internationaux pourraient avoir sur le système de santé américain, sur l'industrie de santé américaine et sur l'innovation future», a réagi Robert Michael, PDG d'AbbVie, maison mère de Botox, le 25 avril.

Menacé sur son principal marché, le secteur tente donc une échappée sur le front européen. Sans grande chance, estime Thomas Rapp, professeur de sciences économiques à l'université Paris Cité: «Il est peu probable que les pays européens entérinent une hausse des prix alors que les systèmes de santé ont de plus en plus de difficultés à se financer.» Or une déflagration sur le marché américain serait lourde de conséquences. «Aujourd'hui, les industriels sacrifient une partie de leurs prix en Europe parce que les marges qu'ils enregistrent aux Etats-Unis le leur permettent. Mais si celles-ci venaient à être moins importan-

tes, les négociations de prix se tiendront inévitablement, avec le risque, préoccupant pour les patients européens, que les laboratoires renoncent à commercialiser des traitements innovants dans certains pays», analyse M. Rapp.

Afin d'éviter de compromettre l'accès aux médicaments de sa population, «l'Union européenne doit à plus vite s'organiser et anticiper, en mettant, par exemple, en place des négociations de prix conjointes pour les médicaments les plus onéreux ou les plus innovants», suggère l'économiste. L'idée séduit certains pays. Avec des systèmes de santé et des politiques de remboursement aussi nombreuses qu'il y a d'Etats membres, le chantier ne sera toutefois pas une promenade de santé. ■

ZELIHA CHAFFIN

## CESSATIONS DE GARANTIE

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44 QBE EUROPE SA/NV, sis Tour CBX - I Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficie la :

MME. GOURDET YOLANDE E.I.  
Rue de la Marjolaine  
44420 LA TURBALLE RCS: 349 161 042 depuis le 01/01/2004 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Établissement garant sis Tour CBX - I Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la E.I. - MME. GOURDET YOLANDE.



Au stand de Perfect Corp, au salon Vivatech, à Paris, le 25 mai 2024.  
LAURENT HAZGUI/DIVERGENCE

appli ou d'identifier les bons soins du visage en fonction de leur grain de peau. Dans les points de vente physiques, ultradominants dans le paysage commercial – 84 % des Français préfèrent toujours y faire leurs achats –, la course à l'IA générative est tout de même en marche. « Pour préserver cet acquis, les opérateurs doivent améliorer l'expérience shopping, en anticipant mieux les flux et en personnalisant l'accueil et les offres », glisse Manuel Jacquinot, éditeur du magazine *En-contact* et spécialiste de l'expérience client. « Autrement dit : passer au SBAM.3.0 – sourire, bonjour, au revoir, merci –, cet invariant du commerce auquel l'IA générative apporte des fonctionnalités à moindres coûts », poursuit-il. Comme le marketing relationnel (l'envoi de SMS ou de messages vocaux personnalisés à la clientèle) ou la mise à disposition de tablettes pour les conseillers en vente, afin de mieux connaître et accompagner les chalands.

Une pratique très prisée des maisons de luxe. Mais, sur le terrain, la mise à l'échelle n'est pas encore une réalité. « Les acteurs du commerce expérimentent des tas de choses pour trouver les fameux cas d'usage adaptés à leurs besoins, mais il n'y a pas d'approche systémique pour automatiser l'ensemble de leurs process », assure Olivier Salomon, directeur exécutif chez AlixPartner.

**LA DATA, UN ENJEU DE SOUVERAINETÉ**  
Changer d'échelle suppose un travail d'introspection qui tient encore souvent du parcours d'obstacles pour les opérateurs. Ils doivent structurer des données engrangées depuis des décennies qui disent presque tout de leurs clients. « Elles sont très souvent rangées en silo et avec des outils distincts au sein de la direction commerciale, du service marketing, des achats, de la comptabilité, voire externalisées dans un centre de contact, il faut que l'IA générative y ait accès pour les synthétiser et obtenir une vision globale de la relation client », analyse Xavier Monmarché, spécialisé dans l'optimisation des processus métiers.

La plupart des enseignes choisissent de fusionner leurs données avec des modèles d'IA vendus sur étagère à prix cassés par les éditeurs, en majorité américains. « Ce qui peut soulever des questions de souveraineté des données lorsqu'elles sont hébergées dans un serveur outre-Atlantique et donc potentiellement soumises au Patriot Act américain », souligne Philippe Goetzmann, expert du commerce de détail. Pour y échapper, le Club Med a choisi, après la pandémie de Covid-19, de bâti une data factory. Pour le groupe de tourisme qui distribue en direct des séjours dans ses 68 destinations, la donnée est un actif stratégique.

« Nous avons redessiné notre infrastructure et lancé un agent conversationnel sur WhatsApp qui permet à nos clients d'obtenir un devis vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sur un ton qui nous est spécifique », décrit Quentin Briard, directeur général, marketing digital et technologies. Le Club Med a également recours à l'IA pour indexer ses photos et vidéos et réaliser des reportages sur ses sites.

Le groupe Fnac Darty a aussi opté pour la création d'une « data & IA factory ». « Le contrôle de nos données reste essentiel, aussi bien en termes de protection que de structuration pour que l'IA et l'IA générative nous apportent de vraies réponses », observe Olivier Theulle, directeur e-commerce et digital. Parmi elles, un chatbot avant-vente qui compare les produits électroménagers et aide les consommateurs à faire un choix éclairé ainsi qu'une

# Quand l'IA se met au service du commerce

## DOSSIER

**R**évez grand ! » Le 12 janvier, à New York, à l'occasion de la grand-messe du commerce américain de la National Retail Federation, Azita Martin, vice-présidente chargée du commerce chez Nvidia, a sorti le grand jeu. L'éditeur de cartes graphiques continue de pousser ses solutions enrichies à l'intelligence artificielle (IA) générative dans le commerce. Au même titre que les autres géants de la Silicon Valley. De Microsoft à Google en passant par Meta, Amazon, mais aussi Salesforce, Cisco jusqu'aux spécialistes de l'IA générative, emmenés par OpenAI et son agent conversationnel (chatbot), ChatGPT, le plus utilisé du monde. Tous sont dans la course pour rafraîcher la mise d'un marché exponentiel. Le pitch d'Azita Martin sur l'entrée des éditeurs dans l'ère de l'*« agentique »*, terme qui désigne le jour où des nuées d'agents d'IA seront capables de réaliser des tâches de manière souveraine, a marqué les esprits.

« J'ai été bluffé, reconnaît Eric Dadian, président de l'Association française de la relation client. On s'est tout juste équipés en chatbots capables de converser avec des humains et les éditeurs nous proposent déjà une interface avec des super-robots autonomes qui va bouleverser les parcours des clients, à la barbe des marques », analyse-t-il. Demain, un internaute pourra demander directement à un agent d'IA de lui organiser un voyage à bout en bout à travers une requête suffisamment précise.

### DES ACTEURS UN PEU PERDUS

Ce chatbot du futur s'occupera de tout et les marques devront se battre pour être référencées dans son système et auprès de nouveaux outils de recherche en ligne, comme ChatGPT Search ou Perplexity. Demain ? Non, déjà. Depuis le 28 avril, aux Etats-Unis, OpenAI a doté son agent conversationnel d'une fonctionnalité shopping. Sur demande en langage courant, il propose des idées de produits avec une brève description, un résumé des avis de consommateurs et des liens vers des sites marchands pour procéder à l'achat final.

Si outre-Atlantique, la technologie rebat les cartes du commerce à toute vitesse, en Europe, jusqu'à présent, beaucoup d'acteurs se sentent un peu perdus. « Ils trouvent que tout va trop vite, que les modèles disponibles

L'intelligence artificielle générative transforme en profondeur la filière marchande. En France, les entreprises commencent à adopter cette **technologie** dans le but d'améliorer leur productivité et la relation client

*ne sont pas stabilisés et ils ont du mal à en mesurer la valeur ajoutée pour leur chiffre d'affaires ou leur performance financière*, constate Arnaud Bassoulet, directeur associé chez BCG. Mais tous ont la conviction que la prochaine révolution du commerce sera technologique.

Difficile de faire l'impasse sur des solutions intelligentes, embarquée ou en back-office, qui promettent, entre autres, une meilleure compréhension des attentes des clients, de la personnalisation à l'extrême, une gestion bonifiée des chaînes d'approvisionnement et de livraison, des dynamiques de prix couplées avec des offres promotionnelles pour les fidéliser et la fin des points de friction lors d'une transaction. Fluidité, personnalisation, satisfaction et gains de pro-

ductivité. Du transactionnel sans couture sur tous les canaux de vente : mobile, e-mail, WhatsApp et en magasin. Déjà convertis à l'IA de première génération, les marchands en ligne, eux, se sont rués en masse sur ces nouveaux outils.

« Plus de 82 % des sites de commerce les ont adoptés pour accompagner leurs clients, réaliser leur marketing, lutter contre les fraudes, gérer les paiements ou pour la logistique », détaille Marc Lolivier, délégué général de la Fevad, la Fédération de l'e-commerce et de la vente à distance. L'objectif : « engager » leurs visiteurs pour les inciter à sortir leur carte bancaire. L'IA générative leur permet désormais d'essayer virtuellement des vêtements pour éviter des retours de colis, de dénicher des articles en prenant une photo avec une

**CHANGER D'ÉCHELLE SUPPOSE UN TRAVAIL D'INTROSPECTION QUI TIENT ENCORE SOUVENT DU PARCOURS D'OBSTACLES POUR LES OPÉRATEURS**

## LES AGENTS CONVERSATIONNELS

sont le nouveau must numérique des entreprises. Finis les anciens chatbots qui répondent aux questions les plus courantes avec des scripts prédefinis. Leurs successeurs, améliorés grâce à l'intelligence artificielle (IA) générative, sont généralistes ou spécialisés. Ils sont capables de mener à toute heure une conversation écrite ou vocale avec un client ou un client potentiel, de comprendre sa demande, de lui répondre et d'exécuter la tâche demandée.

Dans ce registre, la start-up française Volubile se démarque avec son agent vocal. « Nous commercialisons une machine qui parle comme vous et moi dans plus de 50 langues et qui peut prendre des dizaines de conversations, à un instant T, avec une même qualité de service sur chaque appel »,

décrit Stéphanie Delestre, sa cofondatrice. En huit mois, la jeune pousse a séduit plus de 70 entreprises, dont Bouygues Telecom, Nikito (parcs de loisirs) ou la filiale d'Engie, Habitat-presto, qui l'utilise comme un téléprospecteur pour mettre en relation des particuliers avec des artisans aptes à réaliser des travaux chez eux.

### Outil magique

Si ce créneau est disputé par une dizaine de start-up, dont les américaines Bland AI et Retail AI ou le français Zaion, Volubile s'enorgueillit d'avoir réduit au maximum le temps de latence pour que la conversation soit au plus près d'un échange entre humains. Quelles que soient ses caractéristiques, l'agent conversationnel est désormais perçu comme l'outil magique du transactionnel, celui qui efface

les frictions dans la gestion de la relation clients : les questions répétitives qui saturent les serveurs des entreprises. « 50 % des appels ou messages sont passés pour changer un rendez-vous ou pour vérifier le parcours d'un colis », précise Stéphanie Delestre.

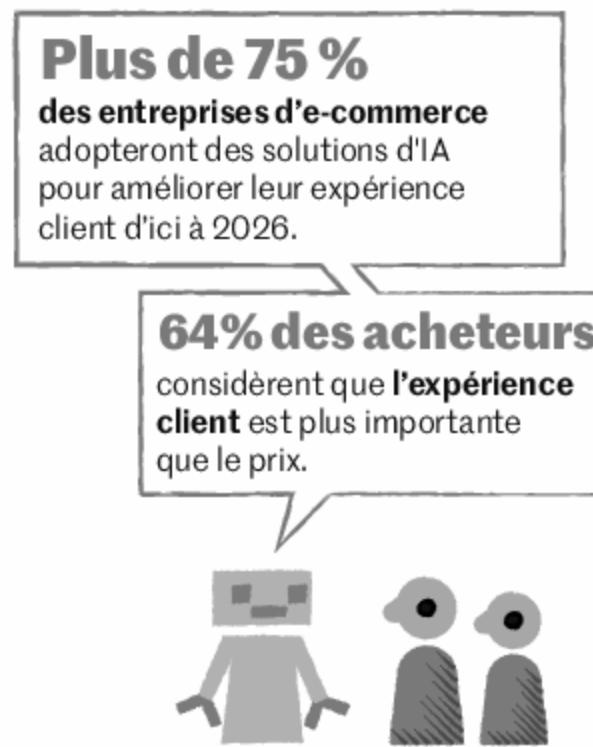
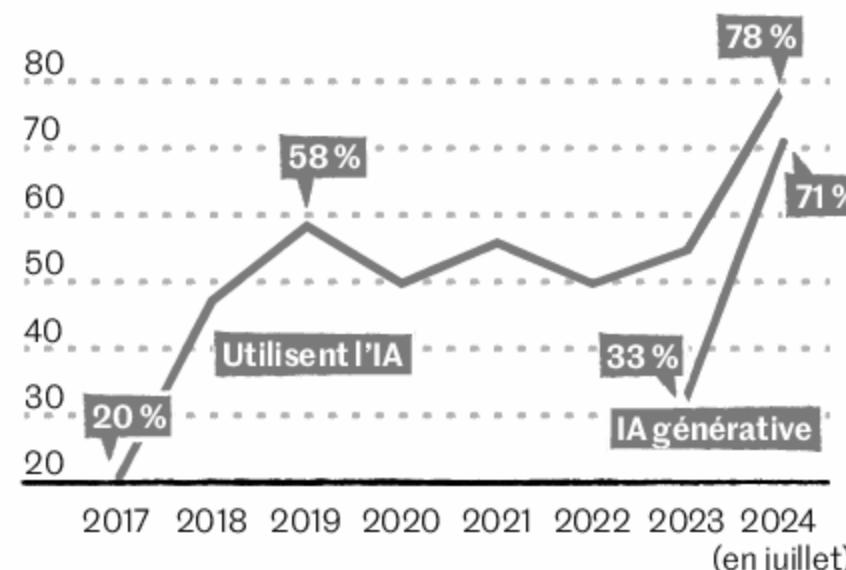
L'engouement des acteurs du commerce pour ces copilotes intelligents oblige aussi les poids lourds des centres d'appels, de Teleperformance à Concentrix, à les embarquer pour améliorer leur offre et rester dans la course. Il n'a pas davantage échappé à l'attention des fonds de capital-risque, en particulier outre-Atlantique. Le fonds d'accélération californien Y Combinator s'est rué sur ces projets dans sa dernière sélection de jeunes pousses. Dans son numéro du 16 avril, le magazine *En-contact*, spécialisé dans le service et l'expérience

client, a calculé qu'en 2024 l'accélérateur de San Francisco et une poignée de capital-risqueurs ont investi 1072 millions de dollars (environ 950 millions d'euros) en capital d'amorçage dans 38 start-up surfeant sur l'intelligence artificielle.

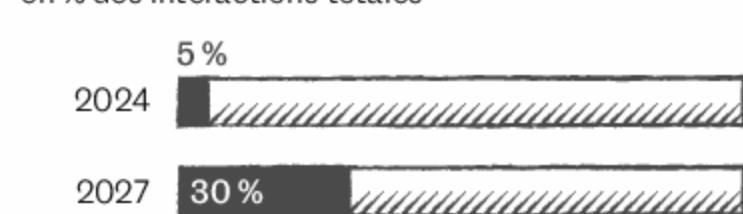
Un article paru en décembre 2024 dans le *Financial Times* assimilait l'emballage des fonds américains pour les chatbots de nouvelle génération à la frénésie dont ils avaient fait preuve au moment de l'arrivée des logiciels de services hébergés dans le cloud dans les années 2000. Depuis, quelque 337 de ces milliers de start-up sont devenues des licornes, affichant une valorisation de plus de 1 milliard de dollars. Dont Salesforce, aujourd'hui géant mondial de l'informatique. ■

## L'essor de l'intelligence artificielle (IA) dans le commerce

Part des entreprises qui utilisent l'IA dans au moins une fonction commerciale dans le monde, en % sur plus de 1400 entreprises sondées



Evolution estimée de la part des services clients connectés à des agents d'IA, en % des interactions totales

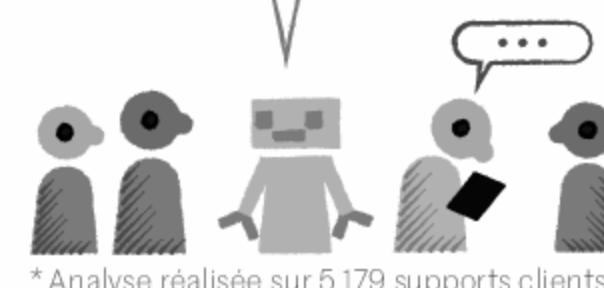


Sources : rapport McKinsey sur l'état de l'IA ; Gartner.  
Infographie : Le Monde, Benjamin Martinez, Victor Rocher

## Un outil d'amélioration de la productivité et de la relation client

+14 %

C'est l'augmentation du nombre de solutions trouvées par heure dans la relation client avec l'adoption d'un outil d'IA générative\*.



\* Analyse réalisée sur 5 179 supports clients

Les technologies d'expérience client dans lesquelles les chefs d'entreprise américains ont le plus l'intention d'investir, en % sur 250 patrons interrogés

Systèmes de gestion de la relation client

44 %

Robots conversationnels (chatbots) avec IA

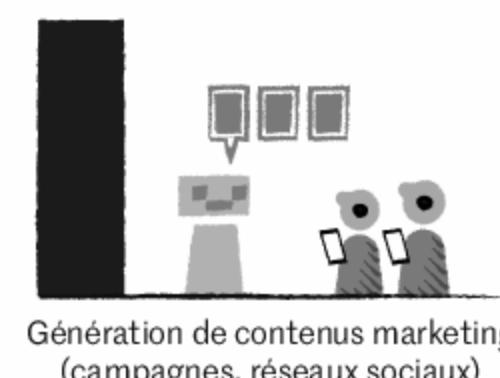
38 %

Outils d'analyse de données

32 %

Domaines d'exploration des entreprises françaises avec l'IA générative dans la relation client, en % sur 81 directeurs marketing ou de la relation client sondés en France en 2023

27 %



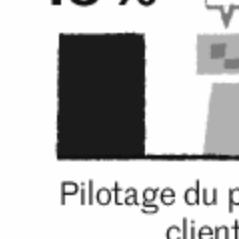
Génération de contenus marketing (campagnes, réseaux sociaux)

13 %



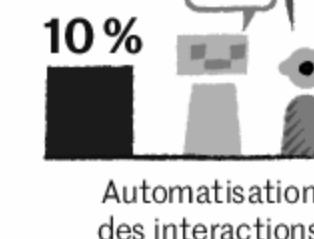
Analyse de la perception du client

13 %



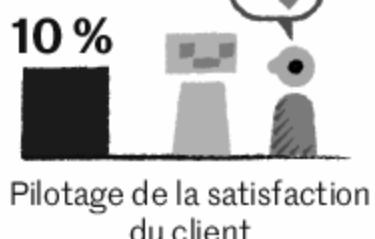
Pilotage du parcours client

10 %



Automatisation des interactions clients/chatbot

10 %

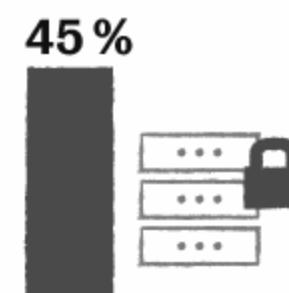


Pilotage de la satisfaction du client

## Certains obstacles persistent

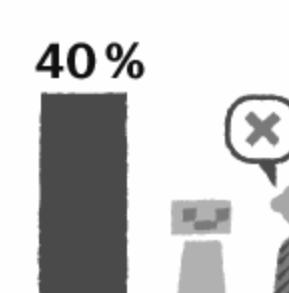
Principales réticences à l'adoption de l'IA dans les entreprises du secteur de l'expérience client, en % sur 144 professionnels de la relation client en France sondés en 2024

45 %



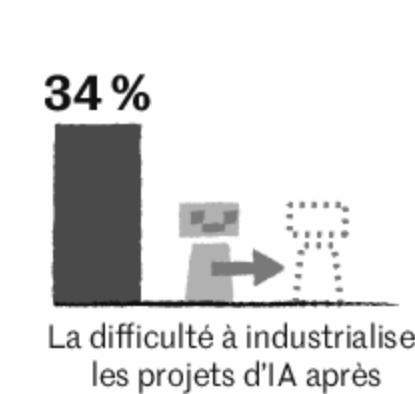
La qualité, la sécurité et la confidentialité des données

40 %



La gestion du changement au sein des équipes

34 %

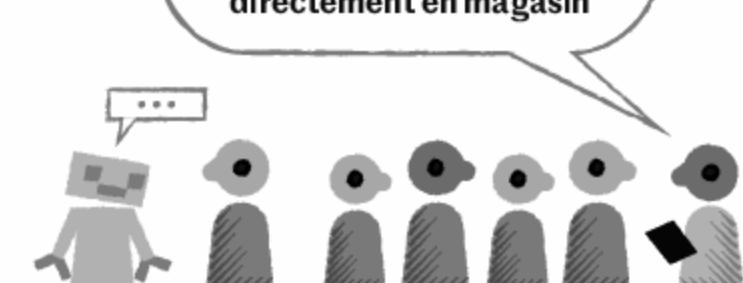


La difficulté à industrialiser les projets d'IA après la phase de test

Sources : étude « AI4CX 2024 », RelationClient, BVA Xsight, 2024

84 %

des Français préfèrent toujours faire leurs achats directement en magasin



## LA DIFFUSION DE CETTE TECHNOLOGIE SOULÈVE AUSSI LA QUESTION DE SON ACCEPTABILITÉ PAR LES CONSOMMATEURS

demeure invisible au client et soit exclusive au service de l'humain, insiste le dirigeant. L'adoption à grande échelle des agents conversationnels acte la division du travail entre des serveurs capables de gérer des opérations répétitives et des conseillers en chair et en os, en face-à-face avec la clientèle, mais de plus en plus souvent assistés ou « augmentés » par une IA générative. Jette-t-elle les bases d'un effacement de l'humain, relayé par des robots de plus en plus autonomes ?

### DES CONSOMMATEURS ENCORE FRILEUX

Eric Sadin, philosophe et auteur de *L'Intelligence artificielle ou l'enjeu du siècle. Anatomie d'un antihumanisme radical* (L'Échappée, 2018), en est convaincu : « Tous les discours vantant la prétendue "complémentarité homme-machine" relèvent de la pure esbroufe : ChatGPT a inauguré le tournant intellectuel et créatif de l'intelligence artificielle. » La diffusion de cette technologie soulève aussi la question de son acceptabilité par les consom-

mateurs. De l'avis unanime des opérateurs, aujourd'hui, les clients acceptent les agents conversationnels quand ils fonctionnent bien et sont de qualité car ils sont disponibles à toute heure. Et la génération Z, nativement numérique, manifeste une appétence pour ces outils, comme elle est prête à mettre ses données biométriques en ligne.

« Une partie de nos consommateurs, de tous âges, a plus de mal à adopter les chatbots, sans que nous sachions si c'est imputable à la qualité du service ou à un manque d'aisance avec cette technologie », nuance Vincent Gufflet, directeur services et opération de Fnac Darty. Jugés trop intrusifs ou inutiles, certains usages restent sans prise sur les habitudes des consommateurs. « Les bornes numériques des centres commerciaux, notre concierge virtuel au sein de notre magasin amiral du boulevard Haussmann ou des fonctionnalités d'analyse émotionnelle qui génèrent des recommandations personnalisées suscitent peu d'adhésions », reconnaît Christan Zantain des Galeries Lafayette. Selon le géant de la gestion de la relation client, Salesforce, bien que 62 % des consommateurs soient ouverts aux solutions dopées à l'IA, seulement 54 % leur font confiance. Ils se préoccupent de la protection des données personnelles, de la transparence quant à leur usage, de la possibilité de désactiver un agent à tout moment pour pouvoir compter sur un humain et de la fiabilité des contenus générés par une IA générative qui comporte non seulement des biais mais peut se tromper. « La valeur ajoutée d'une marque continuera à venir de l'humain et les clients attendront demain d'un vendeur qu'il soit encore plus en proximité et en empathie avec eux », veut croire Eric Dadian de l'Association française de la relation client.

Dans le commerce comme ailleurs, la course de vitesse entre la machine et l'humain ne fait que commencer. Ce n'est ni un 100 mètres, ni un marathon, mais une compétition sans fin. ■

BRUNA BASINI

## « L'intelligence artificielle crée un espace social efficace, mais déshumanisé »

STÉPHANE HUGON est sociologue et cofondateur du cabinet de conseil Eranos. Il décrypte l'impact de l'intelligence artificielle (IA) générative sur les échanges marchands.

### L'IA change-t-elle radicalement nos expériences d'achat ?

Avant, la connaissance numérique que l'on avait de nous, grâce aux données laissées sur les moteurs de recherche ou sur les réseaux sociaux, était conditionnée par ceux qui l'avaient produite à partir d'une expérience passée.

Grâce à l'IA générative, on sait tout, mieux et beaucoup plus vite sur nous, y compris pour anticiper ou stimuler nos besoins. Les commerçants, qui y ont recours, l'utilisent principalement aujourd'hui pour des interactions de premier niveau, de prospection ou d'accompagnement de leurs clients, en ligne.

Elle crée un espace social efficace, mais assez pauvre et déshumanisé. Et si elle n'engendre pas de rejet de notre part, elle installe un sentiment de marchandisation. Cette sensation diffuse constitue un risque pour les marques.

### Aboutit-elle au triomphe du transactionnel sur le relationnel dans les échanges économiques ?

L'anthropologue Claude Levi Strauss distinguait trois niveaux d'interactions. D'abord l'échange économique, objectivé par un bien ou un service. Puis, l'échange de considération et de parole qui s'exprime dans des lieux déterminés de sociabilité, comme un marché ou une foire.

Enfin, la transaction corporelle qui passe par une rencontre physique. L'IA générative interagit avec nous en recourant au langage naturel, mais dans un échange du premier type, sans réelle sociabilité. Or, dans le même temps, nos sociétés vivent une métamorphose du lien, marquée par la disparition de la ritualité des échanges et un appauvrissement du relationnel.

### Quels sont les cas d'usage positifs de cette technologie ?

Ce sont ceux qui visent à résoudre les complications dans un parcours d'achat. Et ceux qui libèrent les vendeurs des tâches répétitives et laborieuses pour qu'ils puissent se concentrer sur l'humain et lui apporter

de la qualité et de la considération. Le besoin de se sentir estimé reste particulièrement fort en Europe.

Les gens recherchent une habitabilité au monde. C'est encore plus vrai dans l'univers du luxe qui privilie des interfaces humaines et dissimule de plus en plus la machine, pourtant bien présente dans l'expérience client. Le centre commercial Coex Mall de Séoul, en Corée du Sud, réputé pour sa débauche de technologie, vient ainsi de recréer un décor avec des objets archétypaux, voire rustiques. On cache la technologie pour recréer la magie et l'expérience humaine du commerce.

### Est-ce le début d'une sorte de grand remplacement par la machine ?

L'angoisse que la machine prenne le dessus sur l'humain n'est pas nouvelle. La peur du deus ex machina est même une constante culturelle en Occident. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les robots anthropoides sont mal acceptés dans nos sociétés, sauf lorsqu'ils sont très ludiques. Plus une machine nous ressemble plus cette étrangeté nous déstabilise.

A l'inverse des objets technologiques très différents de nous, comme les ordinateurs, qui ne créent pas d'appréhension. De la même façon, jusqu'ici l'IA générative a été perçue comme un moteur de recherche XXL avec une appropriation galopante. Elle ne fait pas peur car elle prolonge un usage déjà connu et socialisé.

En Europe, le règlement général sur la protection des données (RGPD) et l'AI Act nous protègent-ils d'un risque de scénario à la Big Brother ?

C'est une crispation et un paradoxe très français. On se méfie de cette technologie et on est les premiers à mettre notre vie privée sur Instagram ou ChatGPT. Pire, on fait confiance aux réseaux des Gafam et on se méfie de nos services publics, comme la Sécurité sociale, France Travail ou l'assurance vieillesse, avec lesquels nous avons de multiples points de contacts numériques. La détestation de l'Etat en tant qu'institution reste forte, tout comme notre attachement à l'Etat-providence. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
BRUNA BASINI

# France Télévisions : Delphine Ernotte en lice pour un troisième mandat

Les candidats à la tête du groupe de télévision publique sont auditionnés lundi et mardi

**C**e 25 mars à France Télévisions, Delphine Ernotte se réjouit d'annoncer «une petite révolution» : à partir du 6 juin, les logos de France 2, France 3, France 4 et France 5 laisseront leur place, en haut à droite de l'écran, aux seules lettres colorées de la marque «France.tv». «C'est une décision qui engage [l'entreprise] et votre successeur éventuel», objecte une journaliste, rappelant que d'ici là, la procédure de nomination à la présidence du groupe de télévision publique – poste que Mme Ernotte n'a pas occupé depuis dix ans – lui aura peut-être valu d'être remplacée. «Quoi qu'il arrive, je suis présidente de France Télévisions jusqu'au 22 août», répond-elle, volontariste. «J'ai un mandat, je compte l'exercer jusqu'au bout. Sinon il faudrait s'arrêter quand?»

En réalité, Delphine Ernotte n'a pas prévu de s'arrêter. Lundi 12 mai à 14 heures, elle devait ouvrir le cycle des auditions de-

vant l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) en position de force. Toujours envisagé par le gouvernement, le projet de réforme de la gouvernance de l'audiovisuel public, censé voir France Télévisions et Radio France (ainsi que l'INA et peut-être France Médias Monde) réunies dans une holding, fait planer une telle incertitude sur la durée de ce nouveau mandat qu'une reconduction semble l'option la moins désastreuse pour les 8 500 salariés.

Pour autant, les neuf membres de l'Autorité doivent tout aussi sérieusement envisager que la loi ne passe pas dans l'immédiat, et que la personne qu'ils choisiront restera en place cinq ans. Le bilan de Mme Ernotte justifie-t-il qu'ils prennent la décision inédite de lui attribuer la fonction une troisième fois? Trois votants abordent ce processus de désignation d'un œil neuf : les deux conseillers Romain Laleix et Catherine Jentile de

## Le rapport 2024 de l'inspection générale des finances n'était pas tendre avec l'entreprise publique

Canecaude, arrivés en mars, et le président, Martin Ajdari, entré en fonctions en février. Les six autres ont déjà un avis : au dernier jour de sa présidence, le 31 janvier, Roch-Olivier Maistre avait en effet dévoilé un «avis motivé» de l'Autorité «sur les résultats de France Télévisions au regard de son projet stratégique» de 2020 (comme le veut la loi) plutôt bienveillant. L'Arcom s'y satisfaisait d'audiences «jamais enregistrées auparavant», de la confiance du public vis-à-vis de l'offre d'information,

d'une «politique numérique ambitieuse», d'une «agilité face à des événements parfois peu prévisibles» (Covid-19, Jeux olympiques), et, enfin, d'«engagements sociaux» forts. Habillement, elle n'adressait pas de reproches à France Télévisions, préférant parler de «points de vigilance», à propos de la différenciation de son offre de programmes par rapport aux chaînes privées (comprendre qu'elle pourrait être renforcée), de l'accès à une offre «pluraliste» d'information (entendre : «peut mieux faire»), de la nécessité de rassembler l'audience (l'âge moyen des fidèles de FTV ne cesse de croître), ou encore de la «consolidation des recettes publicitaires et diversification des sources de financement» (traduction : vu l'état des finances publiques, il faudrait trouver de nouvelles ressources).

### Droit d'alerte économique

Alors que la Cour des comptes ne devrait pas rendre son propre bilan avant septembre, le rapport publié le 14 novembre 2024 par l'inspection générale des finances n'était, pour sa part, pas tendre avec l'entreprise publique. «La trajectoire financière présente, de manière transparente, un besoin de financement de 200 millions d'euros», indiquaient les enquêteurs, estimant que le plan d'économies et de productivité «à hauteur de 145 millions, à horizon 2028» présenté par l'entreprise ne permettrait pas de le couvrir.

Difficile de lui en vouloir, arguait, en substance, l'Arcom : «Confrontée à une série de réajustements majeurs», comme la suppression de la contribution à l'audiovisuel public en 2022, et les mois d'incertitude sur le mode de financement qui ont suivi, les négociations interminables avec l'Etat sur le contrat d'objectifs et de moyens (toujours pas achevés), ou encore le yoyo budgétaire imposé à l'entreprise en 2024, le

A. DA.

partialité, etc. Mais chacun revendique ses propres nuances. Ainsi, l'ancienne productrice et députée centriste de 61 ans Frédérique Dumas, qui promet d'imprimer «une dynamique d'avvenir à France Télévisions», est la seule à souligner «une situation financière fragilisée», données chiffrées à l'appui.

Réunies dans un projet baptisé «Rassembler autour de la marque France», les 60 propositions d'Irène Grenet, 45 ans, ancienne directrice générale adjointe de la régie publicitaire de France Télévisions et vice-présidente d'Agile (l'agence qui gère l'immobilier de l'Etat), s'inscrivent résolument dans la perspective de la holding de l'audiovisuel public, à laquelle elle précise ne pas postuler. Quant à Jean-Philippe Lefèvre, 47 ans, ancien directeur des programmes et de l'antenne de Public Sénat et candidat malheureux à la présidence de la chaîne, il souhaite avant tout faire de France Télévisions «le premier groupe mondial 100 % accessible au handicap». ■

A. DA.

## Deux jours d'audition, quatre ambitions

**APRÈS DELPHINE ERNOTTE** lundi 12 mai à 14 heures, Frédérique Dumas (à 16 h 30), Jean-Philippe Lefèvre (mardi à 8 h 30) et Irène Grenet (mardi à 11 heures) devaient défendre leur projet pour France Télévisions devant l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. Comme elle, les trois challengers de la présidente sortante disposeront d'une heure maximum pour en exposer les grandes lignes et répondre aux premières questions, avant de poursuivre cet échange à huis clos pendant une autre heure maximum – seule la première partie sera accessible, en ligne, par le public, dès la fin de la dernière audition. L'issue de ce «conclave» sera connue le 22 mai au plus tard.

Les différents projets, publiés par le média de presse professionnelle Contexte, insistent sur le rôle primordial de l'information de service public, les ambitions numériques à l'ère des plateformes, de l'intelligence artificielle et de la mutation rapide des usages, la nécessité de toucher tous les publics en toute indépendance et im-

pacter à sa tradition, l'Ecole spéciale d'architecture (ESA Paris) Recrute Enseignants et enseignantes en Atelier d'Architecture Cycle : Master

Contexte

Fidèle à sa tradition, l'Ecole spéciale d'architecture, 254 bd Raspail dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, donne aux étudiants les compétences et les clés d'analyse d'une profession qui doit s'adapter en permanence à l'évolution des sociétés pour répondre à leurs besoins. L'enseignement, sans visée dogmatique, croise les savoirs constitutifs avec ceux que l'architecture doit intégrer aujourd'hui, comme l'importance des transitions écologiques et numériques, prises en compte par l'ESA des les années 70. La forte présence d'étudiants et d'enseignants internationaux ouvre l'ESA aux innovations et aux pratiques qui se mêlent aujourd'hui sur tous les continents, et aux chemins qu'y emprunte l'architecture.

L'ESA accorde dans ses recrutements une attention particulière à la connaissance par les candidat(e)s du débat contemporain mondial, par leur pratique professionnelle et/ou leur expérience d'enseignant. Elle privilie toute expérience de praticien-chercheur, en recherche appliquée ou en recherche-action, qui témoigne d'une capacité réflexive du candidat sur sa pratique professionnelle.

Le Cycle d'études en architecture à l'Ecole Spéciale, sanctionné par un diplôme d'études en architecture (DESA Grade 1 équivalent au DEAI) conférant grade de Licence, se déroule sur 3 ans et s'organise en 6 semestres.

Cette formation a pour objectif l'apprentissage des savoirs et savoir-faire fondamentaux de l'architecture et permet l'accès au Cycle Master des études d'architecte, à l'ESA, dans une école nationale (ENSA) ou dans un autre établissement en France ou à l'étranger selon les conditions d'équivalence et d'acceptation.

Appuyé sur un tronc commun de disciplines, le Cycle Master de l'ESA propose trois Domaines d'études-Dé conjointement ateliers de projet, séminaires, formats开朗 et stage : Expérimentation : Réutiliser ; Territorialiser/Transformer

L'ESA recrute pour la rentrée d'Automne 2025 des enseignants et enseignantes en charge d'un atelier d'architecture au sein d'un des domaines d'études du master :

Les enseignants seront disponibles le lundi 26 août 2025, date du séminaire de rentrée, et à partir du lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025, date de début des cours. Le syllabus de l'enseignement devra être préparé en synergie avec les référents du Domaine d'études en juillet 2025.

**Domaine d'Études Territorialisé /Transformer**

En 2050, deux êtres humains sur trois vivront en ville, soit près de 6 milliards d'urbains. Les villes continueront de s'étendre pour accueillir davantage d'habitants. Les prévisions d'un réchauffement climatique global et de températures augmentant de 1,5° C entre 2040 et 2050, témoignent de notre échéance à réduire les dégradations environnementales causées par les économies industrialisées et globalisées. Face à la dérive climatique qui menace de plus en plus nos quotidiens, s'impose la nécessité de rendre chaque territoire résilient et pour cela d'adopter une pensée aussi collective qu'impérative : transformer ! En effet, 80% de la ville de demain est déjà construite, il nous appartient donc de construire moins et mieux de réparer, d'anticiper, d'agir par l'architecture pour concevoir des mondes urbains habitables.

Transformer implique de mettre en œuvre une démarche environnementale, économique et sociale, d'engager une réflexion globale à des échelles multiples (territoire, ville, quartier, rue, bâtiment...). Elle implique aussi de détecter les vulnérabilités territoriales afin de proposer des programmations et des architectures adaptées

« Transformer » proposer trois axes de formation au projet d'architecture : • Transformez les formes urbaines : concevoir des modes d'habiter (logements) et de travail (coworking...) ; des formes de densifications, des équipements (flexibilité...) • Transformer les lieux de la mobilité : architecture des nouvelles mobilités (pôles d'échanges multimodaux, modes doux...) ; architecture des mobilités décarbonées (aéroports, autoroutes, rénovation énergétique, recyclage...) • Transformer les lieux et espaces publics : architecture de villes à vivre (face aux canicules, mixité sociale), architectures vivantes (biodiversité, ressource en eau, restauration des sols...).

### Domaine d'Études Utiliser

Nous sommes à l'aube d'une transformation fondamentale en architecture, où le débat entre construction neuve et réutilisation gagne en importance. Ce changement est perceptible dans les discours des praticiens et théoriciens, souvent analysés dans une perspective eurocentrique. La restructuration des bâtiments existants ouvre de nouveaux territoires. En centre-ville dense, périphérie métropolitaine, zones industrielles à reconvertis ou territoires ruraux, les approches doivent être redéfinies au cas par cas. La problématique du « déjà », cruciale au XXI<sup>e</sup> siècle, permet d'envisager les projets sous un angle inédit, élargissant le champ disciplinaire en France, en Europe et dans le monde. L'urgence environnementale due au dérèglement climatique impose un défi inédit au secteur de la construction. Notre société, caractérisée par l'exploitation excessive des ressources et la surconsommation, doit évoluer vers une ville plus durable et résiliente. Il ne s'agit pas de céder de construire mais d'apprendre à réutiliser les structures existantes, une partie essentielle de la solution.

Cette accumulation de bâti offre aux architectes une opportunité extraordinaire de réutilisation spatiale et matérielle. Mais pour restaurer, transformer et réutiliser des édifices, il faut d'abord les comprendre. Les étudiants apprendront à explorer la diversité des territoires : centres-villes denses, périphéries de métropoles avec leurs bâtiments obsolets, hameaux abandonnés en zones rurales... Les solutions doivent être réinventées au cas par cas. Ils élargiront leur champ de connaissances pour intégrer le « déjà ». L'enjeu est mondial et pose des défis différents aux pays développés et émergents.

### Domaine d'Études Expérimenter

« L'expérimentation action ou processus consistant à mettre à l'épreuve de nouveaux concepts, méthodes ou activités, peut être comprise comme une exploration appliquée, procédant par essais et erreurs. Le Domaine d'études enseigne l'approche expérimentale non seulement dans le champ des matériaux et de la construction mais aussi des besoins sociaux du futur. La conception par l'expérimentation «avec et par les habitants» prend beaucoup d'amplitude dans le monde, au prisme de la demande sociale d'équité dans l'accès au développement et aux ressources ; elle est enseignée au sein du DEI selon les principes de «pédagogie active» construits par Patrick Geddes, Carlos Freire et Christopher Alexander. » Jana Revedin, « Architecture Is Experimentation », Berlin 2024

« Expérimenter signifie investir du temps et de l'énergie dans l'immersion et la compréhension de l'histoire et de la culture dans lesquelles nous traversons. Expérimenter signifie partager l'expérience de la conception avec nos clients et nos usagers. Expérimenter signifie jouer un rôle actif dans la réalisation de nos projets. Et l'expérimentation signifie résister au global et au virtuel en faveur du local et du réel. En bref : l'expérimentation, c'est l'architecture. » Craig Dykers, co-fondateur de Snøhetta, New York

Plus de détails sur ces offres sur : nous y intégrerons le lien sur les pages sur esa-paris.fr

### Postures d'enseignement en cycle MASTER :

Formation requise : • Architecte DPLG/DESA ou tout diplôme d'architecte reconnu en France • L'acquisition d'un Doctorat ou d'un PhD est fortement recommandé ou d'un statut équivalent (poste en R&D en agence ou entreprise) • Les candidats à double parcours professionnel et académique (recherches en architecture, urbanisme, paysage, SHS, sciences de la terre) sont les bienvenus • Anglais Niveau C1

### Expérience professionnelle

• Expérience confirmée en conception architecturale et urbaine sur des sites métropolitains et/ou en périphérie de métropoles • Expérience en recherche architecturale et/ou urbaine • Expérience internationale régulière.

### Expérience pédagogique

• Une expérience confirmée en enseignement est attendue, de niveau Master, sous des formats variés : enseignements en ateliers, workshop... • Une expérience dans la conduite d'exercices pédagogiques en lien avec des partenaires territoriaux, institutionnels • Des qualités pédagogiques (bienveillance, adaptation aux publics hétérogènes tant dans leurs origines géographiques que leur parcours de carrière) sont requises. • Est attendue une implication forte dans la programmation des formations d'enseignement du Domaine d'étude (séminaires, Open lectures, Workshops, Masterclass) en anglais / français.

### Contrat

L'enseignement se fait sur un volume d'heures encadrées de 8h/semaine (atelier hebdomadaire) durant 15 semaines (soit 12 ECTS), les heures d'enseignement supposent des heures induites de préparation de l'enseignement.

Le contrat et la rémunération seront négociés en fonction de l'expérience et des expertises de la personne recrutée.

Les contrats de travail de l'école sont encadrés par la convention collective de l'enseignement privé indépendant (JO du 25 octobre 2008).

### Comment postuler ?

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires, merci d'envoyer un mail à : candidature.esa@esa-paris.fr

La date limite d'envoi des candidatures : samedi 24 mai 2025, minuit.

Les entretiens oraux seront organisés dans la semaine du lundi 2 juin.

Les candidatures sont à envoyer à l'attention de la Direction de l'Ecole spéciale d'architecture par email sur candidature.esa@esa-paris.fr avec la référence dans le titre de votre courriel le choix de votre Domaine d'études :

Candidature Master - Domaine d'études TERRITORIALISER/ TRANSFORMER

Candidature Master - Domaine d'études REUTILISER

Candidature Master - Domaine d'études EXPÉRIMENTER

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un CV complet
- Une lettre de motivation circonscrite avec une proposition de syllabus
- Lettres de recommandation apprécierées.

Retrouvez l'offre sur : <https://www.esa-paris.fr/accueil/actus/article/l-es-a-recrute-des-enseignant-e-s-pour-les-ateliers-d-architecture-du-cycle>

## CINÉMA

### La famille Saadé prend 20 % du capital de Pathé

Pathé, leader de la production cinématographique et de l'exploitation des salles en Europe et en Afrique, a annoncé, lundi 12 mai, l'entrée dans son capital de la famille Saadé, Merit, à hauteur de 20 %. Cet investissement vise à «donner à Pathé les moyens d'accélérer son développement notamment dans la production de films et séries à vocation internationale», ainsi que dans la modernisation de ses 130 cinémas, a souligné Pathé dans un communiqué.

## AUTOMOBILE

### CATL espère lever 4 milliards de dollars en entrant à la Bourse de Hongkong

Le géant chinois des batteries automobiles CATL a annoncé, lundi 12 mai, espérer récolter 4 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros) grâce à une entrée à la Bourse de Hongkong, le 20 mai. La société, déjà cotée à la Bourse de Shenzhen, est leader mondial du secteur, produisant plus du tiers des batteries vendues dans le monde. Sa mise en Bourse sera la plus massive annoncée à ce stade pour l'année 2025. — (AFP)

## PÉTROLE

### Le bénéfice net du pétrolier Aramco diminue de 4,6 % au premier trimestre

Le géant saoudien Aramco a annoncé dans un communiqué, dimanche 11 mai, un recul de 4,6 % de son bénéfice net au premier trimestre, soit une baisse de 4,73 milliards de rials (1,12 milliard d'euros). Le résultat net de l'entreprise s'est élevé à 97,54 milliards de rials, contre 102,27 milliards de rials sur la même période en 2024. — (AFP)

## PERTES & PROFITS | SAP

PAR ISABELLE CHAPERON



### Un logiciel bien trumpiste

En octobre 2019, SAP avait marqué l'histoire en Allemagne en devenant la première entreprise du DAX 30, l'indice des valeurs vedettes autre-Rhin, à porter à sa tête une femme. L'Américaine Jennifer Morgan était, certes, restée six mois seulement codirectrice générale du géant des logiciels, mais cela représentait un pas important. Il ne faudra toutefois plus compter sur SAP pour le franchir à nouveau.

La première capitalisation boursière européenne a, en effet, annoncé, vendredi 9 mai, que la promotion des femmes ne ferait plus partie des critères non financiers servant au calcul de la rémunération des membres de son comité exécutif. Un levier pourtant vu comme essentiel pour assurer la mixité des instances dirigeantes. Comme l'a révélé le quotidien Handelsblatt, SAP a également mis fin à certains programmes de diversité aux Etats-Unis, notamment celui visant à porter à 40 % la part de femmes dans son effectif global d'ici à 2030, contre un peu plus de 35 % actuellement.

Le fleuron allemand, qui a réalisé près d'un tiers de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis en 2024, souhaite

# Koyo Kouoh Commissaire d'exposition



Au Musée Zeitz, au Cap, le 31 octobre 2023.  
MARCO LONGARI/AFP

**L**e 20 mai, Koyo Kouoh devait présenter la thématique de la prochaine édition de la Biennale d'art de Venise, qui doit se tenir en mai 2026 et dont elle avait été nommée commissaire en décembre. Première Africaine à occuper de telles fonctions, elle s'était imposée comme l'une des plus importantes curatrices issues du continent noir. Dès l'annonce de sa mort soudaine survenue dans la nuit du 9 mai, à l'âge de 57 ans, les hommages ont plu sur les réseaux sociaux. « Nous ne sommes pas prêts à un monde sans toi », s'est aussitôt ému sur Instagram l'artiste français Eric Baudelaire. « Ton passage sur terre a été et sera toujours une inspiration sans fin de ma vie », a renchérit le plasticien Kader Attia.

Koyo Kouoh avait le don d'imposer le respect, avec ses beaux yeux mordorés et son phrasé calme mais ferme. « Il faut arrêter d'avoir une image dépréciée de nous-mêmes, répétait-elle. Il n'y a rien de diminutif dans l'adjectif africain. L'Europe et l'Amérique, on s'y cogne pendant des années et on nous dévisage avant de nous laisser entrer. Je me fiche qu'on me laisse être ou pas à leur table. Je dresse ma propre table, à eux de venir manger à la mienne. »

Sur tous les sujets d'actualité, elle avait un avis aussi précis que tranché. « Il n'y a même pas de discussion à avoir : il faut rendre, nous avait-elle confié au sujet des restitutions de biens culturels pillés. On a dépossédé des peuples de ce qui constitue leur génie culturel, tout en leur niant toute humilité. C'est scandaleux et honteux. » Elle n'en maniait pas moins l'art du compromis. « En Afrique, tout se négocie, assurait-elle. Aller à la confrontation ne mène à rien. »

## « Faim d'Afrique »

Née en 1967 à Douala, au Cameroun, Koyo Kouoh s'installe à l'âge de 13 ans avec ses parents à Zurich. Pour gagner son indépendance, elle opte sans conviction pour l'économie, travaille un temps dans le secteur bancaire. Mais, très vite, l'art et la littérature la rattrapent. Et plus encore un sentiment d'africanité. « Je me suis rendu compte que j'étais Africaine et Noire, nous avait-elle raconté. Je me retrouvais dans un spectacle dont je n'étais pas exclue, mais où je n'avais pas de rôle. »

« Sa « faim d'Afrique », comme elle disait, la conduit en 1995 à Dakar, où elle se rend pour interviewer le cinéaste sénégalais Ousmane Sembène. Séduite par le cosmopolitisme de la ville, elle décide de s'y installer l'année suivante. De 1998 à 2002, elle coordonne le

**24 DÉCEMBRE 1967** Nais-sance, à Douala (Cameroun)  
**2011** Ouverture de Raw Material Company, à Dakar  
**2019** Direction du Musée Zeitz d'art contemporain d'Afrique (MoCaa), au Cap.  
**2024** Nommée commissaire de la Biennale d'art contemporain de Venise (Italie)  
**9 MAI 2025** Mort

programme culturel de l'Institut de Gorée, assure le cocommissariat des Rencontres photographiques de Bamako en 2001 et 2003, avant de collaborer avec la Biennale de Dakar.

Dans la capitale sénégalaise, elle ouvre, en 2011, Raw Material Company, un centre d'art doublé d'une résidence d'artistes, aussi ancré dans la scène locale qu'animé d'une ambition globale. « C'était très important pour moi de brouiller les pistes, qu'il n'y ait pas le mot Afrique dedans mais qu'on y trouve un mot africain, disait-elle. Raw signifie brut en anglais, mais en wolof cela veut dire pionnier. C'était tout aussi important qu'il n'y ait pas le mot art. »

En 2019, elle confie les rênes du lieu à Marie-Hélène Pereira pour aller en Afrique du Sud diriger le Zeitz MoCaa, au Cap, musée privé d'art contemporain d'Afrique fondé par le collectionneur Jochen Zeitz. En pleine pandémie de Covid-19, elle en réforme à la fois la gouvernance et le programme, en mettant l'accent sur des expositions individuelles d'artistes du continent plutôt que des panoramas d'ensemble.

Ses nouvelles fonctions ne l'empêchent pas d'organiser des expositions ailleurs, notamment « When We See Us », remarquable retrospective d'un siècle de peinture africaine au Kunstmuseum, à Bâle.

La nomination surprise en décembre à la tête de la prochaine Biennale de Venise laissait espérer que la reprise en main idéologique par le gouvernement d'extrême droite de Giorgia Meloni épargnerait ce phare de l'art actuel. Rien ne laissait alors présager sa disparition six mois plus tard. La mort, Koyo Kouoh y pensait sans inquiétude. « Je crois en la vie après la mort car j'ai reçue une éducation ancestrale noire où on croit à des vies et des réalités parallèles, confiait-elle au début de mai au *Financial Times*. Il n'y a pas d'"au-delà", d'"avant la mort" ou de "pendant la vie". Ça n'a pas d'importance. Je crois aux énergies, vives ou mortes, et à la force cosmique. » ■

ROXANA AZIMI

## Le Monde Le Carnet

**Vous pouvez nous faire parvenir vos textes**

**soit par e-mail :**  
**carnet@mpublicite.fr**

(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

**soit sur le site :**  
**https://carnet.lemonde.fr**

**L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.**

**carnet@mpublicite.fr**  
**https://carnet.lemonde.fr**

### AU CARNET DU « MONDE »

#### Décès

**Isabelle, Céline, Muriel, ses filles,**  
Ses petits-enfants,  
Toute la famille  
Et ses amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Jean-Paul BUCHER,**  
psychanalyste-peintre,

survenu le 6 mai 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Un hommage lui sera rendu le mercredi 14 mai, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Contact avec la famille : bucher.isabelle92@gmail.com

**Marie-Antoinette CIEUTAT,**  
née Comiti,  
son épouse,  
Isabelle Cieutat-Kessler,  
sa fille,

Pierre-André et Amandine Cieutat,  
son fils et sa belle-fille,  
Célia et Alexandre Kessler,  
Simon et Marie Cieutat,  
ses petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

**Bernard CIEUTAT,**  
président de chambre honoraire  
à la Cour des comptes,  
commandeur  
de la Légion d'honneur,

le 7 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 mai, à 10 heures, en l'église Saint-Léon, Paris 15<sup>e</sup>.

Bidart.

La famille de

**M. Michel DABÈNE,**  
professeur émérite  
des Universités,  
chevalier dans l'ordre  
des Palmes académiques,

a la douleur d'annoncer son décès, survenu à Bayonne, le 29 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La célébration civile de ses funérailles aura lieu le mardi 13 mai, à 11 heures, au crématorium de Biarritz.

Marseille.

**M. Jean-Marc DEBIOL,**  
son époux,  
François, Michel et Marion (†),  
ses enfants  
et leurs familles,

Pierre, Luc et Philippe Heitzler,  
ses frères  
et leurs familles,  
Mme Marie-France Roux,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Martine DEBIOL,**  
née HEITZLER,

survenu le 8 mai 2025, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 14 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Lazare, 13, rue Saint-Lazare, Marseille 3<sup>e</sup>.

Paris.

Jacques, Pierre, Michel et leur mère, Monica Bernatets, Guillaume, Juliette et leur mère, Evelyne Cavalier, Marcel, son frère, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants, Sa famille, Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Noël DÉCOURT,**  
ancien élève de l'INA,  
ingénieur des Eaux et Forêts,  
directeur de recherches à l'INRAE,  
conseiller scientifique en ambassade à Tel-Aviv et Bonn,

survenu le 7 mai 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingtquinze ans.

Une cérémonie civile sera célébrée le 14 mai, à 13 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Nous associons à notre peine le souvenir de son fils

**M. Yves DÉCOURT,**

décédé en 1992,  
à l'âge de trente-sept ans.

17, rue de Rungis,  
75013 Paris.

Anne-Marie Orechioni, sa sœur, Xavier et Jean Marc Emmanuel, ses frères,

ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de leur très chère

**Claire Zara EMMANUELLE,**  
dite Gioia.

C'était le 4 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Sylviane Gueth, son épouse, Sylvie et Jacques Deville, Frédéric Gueth et Doris Maier, ses enfants, Antonin, Benjamin, Noé, Anna et Lucas, ses petits-enfants, Les familles Gueth et Apruzzese,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Francis GUETH,**  
élève de l'ENS Saint-Cloud (promotion 1961), Bureau de la Lecture publique au sein de la direction des bibliothèques du ministère de l'enseignement (1967-1968), directeur de la bibliothèque municipale de Colmar (1969-2007),

survenu le 2 mai 2025, à Colmar.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une cérémonie d'hommage aura lieu à l'automne prochain.

sylvie.devillegueth@gmail.com

C'est avec une profonde tristesse que

Jean-Louis Rossi, son compagnon, Martine et Pierre, sa sœur et son frère Et tous ses proches et amies,

font part du décès de

**Françoise MAZURE,**

survenu le 3 mai 2025.

Une cérémonie en son honneur se tiendra le 13 mai, à 12 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Cecilia Moreau, son épouse, Mélanie, Yann, ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Marc MOREAU,**  
dit MORO,

survenu le 1<sup>er</sup> mai 2025.

L'auteur dramatique, comédien, doubleur, chanteur et parolier, entre autres, laisse derrière lui une œuvre riche, de ses chansons (parfois signées Mc Ormor) à Areu=MC2.

**Jean-Michel MUGLIONI,**  
professeur de philosophie,

nous a brutalement quittés le 1<sup>er</sup> mai 2025.

Une cérémonie du souvenir aura lieu le jeudi 22 mai, à 15 h 30, en la Coupee du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

En union avec Fernanda (†), son épouse,

Simon Nobili, son fils, Fiona et Eileen Nobili, ses petites-filles,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Mario NOBILI,**

survenu le 1<sup>er</sup> mai 2025, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 mai, à 14 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris 16<sup>e</sup>.

Dominique et François-Xavier Tesson,

sa sœur et son frère, Florence, Chloé, Sébastien et Lucas, ses nièces et ses neveux, Toute la famille Et ses amis,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

**Lionel TESSON,**

survenu le mardi 29 avril 2025, à Boulogne-sur-Mer, à l'âge de quarante-cinq ans.

La cérémonie religieuse se tiendra le mercredi 14 mai, en l'église Sainte-Marguerite, place de l'Église, au Vésinet, à 14 h 30, suivie de l'inhumation, à 15 h 30, au cimetière du Vésinet, 66, allée de la Meute, au Vésinet.

Saint-Germain-en-Laye. Bourg-en-Bresse.

Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants Et sa famille,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Claire Zara EMMANUELLE,**  
dite Gioia.

C'était le 4 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Sylviane Gueth, son épouse, Sylvie et Jacques Deville, Frédéric Gueth et Doris Maier, ses enfants, Antonin, Benjamin, Noé, Anna et Lucas, ses petits-enfants, Les familles Gueth et Apruzzese,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Francis GUETH,**

élève de l'ENS Saint-Cloud (promotion 1961), Bureau de la Lecture publique au sein de la direction des bibliothèques du ministère de l'enseignement (1967-1968), directeur de la bibliothèque municipale de Colmar (1969-2007),

survenu le 2 mai 2025, à Colmar.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une cérémonie d'hommage aura lieu à l'automne prochain.

sylvie.devillegueth@gmail.com

C'est avec une profonde tristesse que

Jean-Louis Rossi, son épouse, Martine et Pierre, sa sœur et son frère Et tous ses proches et amies,

font part du décès de



KYBARTAI (LITUANIE) - envoyé spécial

**A**uguste Venslauskaitė connaît bien la Russie, à force d'entendre résonner les rafales des mitraillettes, les explosions des bombes, les bangs des avions à réaction. Un vacarme qui, quand les troupes de Vladimir Poutine se lancent dans des manœuvres, rappelle à la petite fille et aux habitants de sa ville qu'une armée hostile est tapie juste là, derrière la rivière Liepona, frontière traditionnelle entre cette partie de la Lituanie et l'enclave russe de Kaliningrad. Auguste (prononcer Auguste) a 7 ans. On la rencontre, avec ses parents et ses grands-parents maternels, à Kybartai, dont les 4500 habitants vivent collés à cette avancée de la Fédération de Russie au cœur de l'Europe.

La Russie, pour eux, c'est, derrière les grillages et les caméras disposés le long de la frontière, ce no man's land d'herbes folles, d'arbustes, ces quelques bâtiments au loin, une ruine aussi : l'église luthérienne d'Eydtkuhnem (aujourd'hui Tchernychevskoïe) vestige de l'époque où l'enclave était une partie de la Prusse-Orientale, avant d'être annexée par Staline en 1945 et de devenir un oblast – une région – soviétique, puis russe. Ce morceau de Russie, on le voit de partout, à Kybartai. Au détour d'une rue, au bout d'un jardin, derrière le cimetière de la ville.

Le stand de tir où les gardes-frontières russes font leurs exercices, à 500 mètres de la frontière, et le centre d'entraînement militaire de Dobrovolsk, 8 kilomètres plus loin environ, eux, ne sont pas visibles. Mais lorsque vous vous approchez de la ville un jour de printemps, dans cette zone rurale paisible, avec ses champs à perte de vue, ses étangs, ses cigognes affaîrées dans leurs nids, et que vous entendez une détonation, vous commencez à vous dire que Kybartai n'est pas ce qu'elle paraît être. Puis vous parlez avec les habitants et vous comprenez que ce petit avant-poste, qui fut aussi un haut lieu de dissidence à l'époque de l'occupation soviétique, concentre les angoisses de notre continent, hanté par le retour de l'oppression et de la guerre.

#### OPÉRATIONS DE DÉSTABILISATION

« J'entends comment les Russes tirent. Ça me fait très peur », résume Auguste. Sa famille parle également des fenêtres qui tremblent, des avions de chasse qu'ils ont aperçus du côté russe, la veille. Un autre Kybartien évoquait une maison dont les murs, un jour, avaient été lézardés, après une explosion particulièrement forte.

Le père d'Auguste, Edvardas Venslauskas, 36 ans, garde-frontière depuis seize ans au poste de Kybartai, le seul qui existe entre la Lituanie et la Russie, nuance : « On les entend un peu moins souvent depuis l'invasion de

# En Lituanie, la Russie au bout du jardin

Avec le voisinage des troupes russes de l'enclave de Kaliningrad, les habitants de Kybartai revivent l'époque de l'occupation soviétique, quand cette petite ville lituanienne était un haut lieu de la dissidence

*l'Ukraine, en 2022. Ils ont transporté leur chair à canon là-bas, il y a moins d'hommes ici.*

Le rapport 2025 sur l'état des menaces envers la Lituanie, publié par le département de la sécurité nationale et le ministère de la défense du pays, confirme cette baisse des capacités militaires installées à Kaliningrad, tout en soulignant qu'elles « restent importantes ». Au demeurant, la remise en question par la Russie de la souveraineté de ce petit pays de près de 2,9 millions d'habitants, membre de l'Union européenne et de l'Alliance atlantique depuis 2004, comme de celle des autres pays baltes, la Lettonie et l'Estonie, n'a fait que s'accroître ces trois dernières années.

Le rapport note que « si la guerre en Ukraine prenait fin ou était gelée, les menaces émanant de la Russie (...) persisteraient. Moscou ne ferait que reconstruire ses cibles prioritaires ». La Lituanie, qui a proclamé son indépendance en mars 1990, plus d'un an avant la chute de l'URSS, serait dès lors, plus que jamais, sur la liste des anciennes républiques soviétiques revendiquées par Moscou.

Cela se traduit par des actions concrètes, poursuit le rapport, qui souligne que, depuis 2022, une série de sabotages, qu'il impute aux services russes – contre des monuments, un magasin Ikea... –, ont déjà été commis et plusieurs tentatives déjouées. Le 22 avril, les services de renseignement lituaniens ont annoncé avoir mis au jour une opération conjointe des services russes et biélorusses, visant en particulier des opposants au régime biélorusse, dont beaucoup sont réfugiés à Vilnius, la capitale lituanienne.

Ces opérations de déstabilisation, Tomas Zvirblis y est confronté à intervalles réguliers. L'homme de 48 ans, qui vit depuis toujours à Kybartai, est enquêteur principal du service de renseignement de la section régionale du service national de protection des frontières, qui dépend du ministère de

l'intérieur lituanien. Selon lui, les incursions d'hommes venus de l'enclave de Kaliningrad ont augmenté de près de 50 % depuis 2022. « Certains viennent chercher refuge en Europe, explique-t-il. Les autres sont le plus souvent des agents envoyés par les Russes pour créer des incidents, susciter de la division dans le pays. »

#### FÉBRILITÉ DES HABITANTS

Ce sont des tests, affirme Tomas Zvirblis. « Ils essaient différentes techniques d'intrusion et d'action, pour voir où sont nos points faibles. » Mais que signifie la multiplication de ces tests depuis trois ans ? « Il est clair que ce sont des préparatifs de guerre, répond-il. Je ne dis pas que celle-ci est inévitable. Je ne sais rien. Mais s'ils voulaient nous envahir, les Russes commenceraient par utiliser ces techniques de déstabilisation. Ils n'ont pas changé de doctrine depuis les années 1960 : il y a toujours ce type d'opération avant qu'ils envoient leurs troupes. »

Pendant ce temps, tout est calme à Kybartai, tient à souligner Romas Sunokas, l'« ancien » de la ville – celle-ci, qui fait partie de la municipalité de Vilkaviskis, une ville voisine, n'a pas de maire élu, mais il en tient lieu, par délégation. Le vacarme régulier des armes russes de l'autre côté de la frontière ? « Nous avons l'habitude », balaie-t-il. La multiplication des incursions ? Elles ne visent pas Kybartai, mais les grandes villes.

Il faut, bien sûr, précise-t-il, prendre toutes les précautions nécessaires. Un plan de protection en bonne et due forme lui a été transmis par les autorités régionales en février, avec une liste d'achat de matériel, des recommandations pour l'aménagement des caves en abri, un schéma d'évacuation de la ville. A ce jour, il n'en a pas encore parlé à ses administrés. « Il n'y a pas de danger immédiat pour eux, dit-il. Il ne faut pas créer une panique artificielle. »

C'est tout le paradoxe de Kybartai. Plus les troupes russes s'accumulent en Ukraine, plus la tension baisse autour des grillages de la Liepona. Mais plus, aussi, s'avive la conscience d'être en première ligne si les visées expansionnistes de la Russie franchissaient un nouveau cap.

Ainsi la grand-mère d'Auguste, Elena Dobiliauskienė, 58 ans, admet-elle que tout se passe bien dans la vie quotidienne. Par exemple, dans son métier de régulatrice à la gare de Kybartai, qui voit défilé chaque jour des trains de passagers et de fret russes, au titre des droits de passage propres au corridor de Suwalki – cette bande de terre qui permet de relier Kaliningrad à la Russie, via la Biélorussie. Et pourtant, elle se sent de plus en plus fébrile. « On ne peut faire confiance à personne, surtout pas aux Russes, lance-t-elle. On essaie de ne pas y penser. Mais c'est ainsi. »

Sa fille, Toma Venslauskienė, la mère d'Auguste, dit qu'elle s'efforce elle aussi de chasser ces pensées, avec plus ou moins de succès : « Je regarde moins les journaux télévisés, je vais moins sur Internet, parce que, quand j'absorbe trop d'informations, je suis mal. » La jeune femme est esthéticienne dans un petit salon de Kybartai. Elle discute parfois de la situation avec ses clientes. « Elles disent toujours la même chose : « On ne se sent pas en sécurité. » Mais on n'en parle pas beaucoup. On essaie de penser à de belles choses, au maquillage, à la vie... »

A 36 ans, Toma Venslauskienė n'a pas connu l'URSS : elle avait 1 an quand la Lituanie a proclamé son indépendance. Elle ne peut qu'imaginer l'oppression russe. Pour ses parents, en revanche, c'est un souvenir proche, obsédant. Occupée une première fois par l'URSS en 1940, puis à partir de 1944 – après une occupation nazie au cours de laquelle l'horreur a atteint son paroxysme, avec l'assassinat par les Allemands, aidés de collaborateurs lituaniens, de 90 % des juifs

**LES RUSSES  
ONT BEAU FAIRE  
ENTENDRE LEURS  
ARMES, AUGUSTE  
ET LES SIENS  
NE VEULENT PENSER  
QU'À LA VIE.  
ET ÊTRE DIGNES  
D'UNE VILLE  
QUI A SU SE  
DRESSER FACE  
À L'OPPRESSION**



De gauche à droite : la famille d'Auguste Venslauskaitė, 7 ans (au centre, sur le canapé), chez elle à Kybartai. Debout, sa mère, Toma Venslauskienė, son père, Edvardas Venslauskas, et sa sœur, Rusne. Assis, les parents de Toma, Gentautas Dobiliauskas et Elena Dobiliauskienė. A Kybartai, la rivière Liepona marque la frontière entre la Lituanie (à droite) et l'enclave russe de Kaliningrad. Sœur Bernadeta Maliskaite, à l'archevêché de Kaunas. Quelques exemplaires originaux de la « Chronique de l'Eglise catholique de Lituanie ». Le 24 avril. TADAS KAZAKEVICIUS POUR « LE MONDE »

du pays – la Lituanie a connu toutes les formes du totalitarisme soviétique.

Soit une politique de terreur sans limites à l'époque de Staline (plus de 120 000 déportations, des arrestations arbitraires incessantes, de la torture, des massacres...). Puis, après la mort de ce dernier, en 1953, la mise en place d'une société dans laquelle, si la violence politique avait diminué, chaque Lituanien était l'objet d'une surveillance étroite et tenu d'obéir à un régime qui, au nom de la marche vers le communisme, tentait d'effacer toute singularité individuelle et collective.

Ce sont ces souvenirs que le fracas des armes derrière la frontière, les sabotages à Vilnius, la lancinante propagande russe sur la prétendue illégitimité des souverainetés baltes réveillent sans cesse dans l'esprit d'Elena Dobiliauskienė et de son mari, Gentautas Dobiliauskas, comme une voix insinuante qui leur dirait que la liberté était une parenthèse.

Gentautas Dobiliauskas a fait un rêve, trois jours avant notre rencontre. « On était attaqués. Un drapeau rouge avait été planté à côté de la maison de nos enfants. Et moi, j'allais l'arracher. Mais après j'avais peur. Je me disais que je nous avais tous mis en danger. » Au chômage après avoir longtemps travaillé dans le convoyage de voitures, le grand-père d'Auguste, à 61 ans, se débrouille en remettant d'autres à neuf dans l'atelier de sa petite maison. « Dans trois ans, je serai à la retraite, dit-il en souriant, j'aurai enfin des vacances. »

#### L'ÉGLISE, GRANDE RIVALE DU RÉGIME

Si tout va bien, ajoute-t-il. Si les Russes ne reviennent pas. Si sa vie reste jusqu'au bout celle dont il a rêvé, lui qui a grandi à Tchernychevskoïe, le premier village russe de l'autre côté de la frontière, où vivait une petite communauté lituanienne. Il s'est installé à Kybartai à l'âge de 23 ans, après son mariage avec Elena, mais, enfant, c'est déjà là qu'il allait à l'école. Il y a également fait sa communion et servi la messe comme enfant de chœur. Et c'est là aussi que, très jeune, il a connu le KGB.

Kybartai, en effet, est un lieu historique, où s'incarne à un degré vertigineux la mémoire de l'oppression soviétique et de la résistance. Il suffit, pour s'en rendre compte, de rencontrer l'une des personnalités de la ville : sœur Bernadeta Maliskaite. Vive, chaleureuse, d'une activité toujours débordante à 70 ans, la religieuse en civil, membre des Sœurs disciples de Jésus eucharistique, une congrégation fondée clandestinement en 1947, raconte comme personne une aventure dont une grande partie s'est jouée ici, où elle est née : la publication de la *Chronique de l'Eglise catholique de Lituanie*.

Ce samizdat – comme on appelait les publications clandestines en URSS – est celui qui a duré le plus longtemps dans l'histoire soviétique.

creuser sous le fondement même du système », explique celui qui a été créé cardinal par le pape François, en 2019 (âgé de 86 ans, il n'a pas participé au conclave).

La *Chronique* a progressivement ouvert son spectre, pour traiter l'ensemble des persécutions, au-delà des questions religieuses, et mettre en cause toutes les dimensions de la politique soviétique d'effacement de la singularité lituanienne. Il s'agissait d'immuniser les Lituaniens contre la propagande, en leur montrant la nature du régime, et de leur offrir un exemple de résistance efficace. Un exemple dont Arunas Streikus estime qu'il a contribué à rendre possible le soulèvement des années 1980, qui a amené la Lituanie à devenir la première république soviétique à proclamer son indépendance, en mars 1990.

Or, en 1975, Sigitas Tamkevicius avait été nommé curé de Kybartai, qui était par conséquent devenue la plaque tournante de la « *conspiration* », comme il le dit avec un sourire malicieux. « Une ville révolutionnaire », avance Arunas Streikus. A 20 ans, Bernadeta Maliskaite s'interrogeait encore sur sa vocation religieuse. La présence de ce prêtre actif, charismatique, profondément spirituel, l'a aidée à franchir le pas. D'autant qu'il est inspiré par le concile Vatican II, qui, de 1962 à 1965, avait révolutionné l'Eglise et ouvert, en Lituanie, la voie de la dissidence religieuse, en poussant les catholiques, contre la volonté du régime, à se mêler aux affaires du monde, ce qui correspondait aux aspirations de la jeune femme.

#### « EN ÉTAT D'ALERTE » PERMANENT

Devenue religieuse en 1977, à 22 ans, Bernadeta Maliskaite va bientôt comprendre que Sigitas Tamkevicius est le responsable de cette *Chronique* dont on parle tant. Elle est alors professeure de langue et de littérature lituanienne dans la banlieue de Kaunas, mais elle rentre le week-end à Kybartai, et des liens se nouent, au point que, en 1980, le prêtre lui demande de quitter son travail pour se consacrer à l'édition du samizdat.

« Le soir, se souvient-elle, je ne pouvais m'endormir tellement j'étais joyeuse. Vous savez, ce sentiment que quelque chose commence. Mais j'avais peur aussi. Le lendemain, j'ai dit au père Sigitas que je ne serais jamais assez courageuse. Il m'a répondu que le KGB était capable de briser chacun d'entre nous et que personne ne m'en voudrait si je parlais. Seule ma vanité en souffrirait. Ça m'a calmée. J'ai dit oui. »

En réalité, Sigitas Tamkevicius ne sera pas brisé par le KGB. Arrêté en 1983, il va passer sept mois dans les geôles du service de renseignement, à Vilnius, puis plus de quatre ans au goulag, dans l'Oural, sans jamais donner les noms de ceux qui l'aident à réaliser la *Chronique de l'Eglise catholique de Lituanie*. Et sœur Bernadeta non plus n'a jamais parlé, malgré les multiples interrogatoires qu'elle a subis lorsque, après l'arrestation du prêtre, elle a pris le relais, continuant d'écrire le samizdat avec trois autres sœurs, dans leur petite maison de Kybartai. Pourtant, jamais la pression n'a été plus forte sur les conspirateurs. En arrêtant le père Tamkevicius, le KGB croyait en finir avec la *Chronique*. « La voir continuer de paraître les a rendus fous », s'amuse sœur Bernadeta.

Toute la ville entre alors en ébullition. Une procession est organisée le lendemain de l'arrestation du prêtre, malgré l'interdiction des manifestations religieuses publiques. Pendant huit jours, une centaine de paroissiens font le tour de l'église à genoux, en récitant le rosaire. « On pria pour que Dieu donne de la force au cardinal Tamkevicius », témoigne Elena, la grand-mère d'Auguste, qui, encore adolescente, était dans la foule. Elle se souvient d'agents du KGB regroupés aux abords de l'église, spectateurs impuissants d'une scène qu'ils se contentaient de photographier. « Ils n'ont pas osé intervenir, explique sœur Bernadeta. Ils avaient peur qu'il y ait une émeute. »

Le KGB est partout dans la ville. Des agents viennent dans les classes, emmènent les enfants des familles catholiques pour les interroger. Ils harcèlent les sœurs, qu'ils soupçonnent d'écrire la *Chronique*, sans pouvoir le prouver. Ils les questionnent sans cesse, fouillent leur maison, en quête d'exemplaires du samizdat. « Mais on avait de très bonnes cachettes ! », dit en riant sœur Bernadeta.

Durant cette période, Gentautas Dobiliauskas, le futur mari d'Elena, est loin : il fait son

service militaire. Sa famille fréquentant l'église de Kybartai, des agents viennent interroger ce dernier dans sa caserne. Un épisode qu'il commente aujourd'hui d'un lacunaire : « On sait se taire, à Kybartai. »

Dans une population marquée par le souvenir de la terreur stalinienne, la violence latente qui s'est installée dans la petite ville crée un climat de plus en plus pesant, raconte Bernadeta Maliskaite : « On était tout le temps en état d'alerte. » Malgré les interrogatoires, les arrestations, quelques passages à tabac, des tentatives de meurtre et au moins un accident suspect, qui a entraîné la mort d'un prêtre, cette violence n'a jamais explosé jusqu'au retour du père Tamkevicius, libéré du goulag en novembre 1988. Il n'empêche : la peur, née du sentiment d'avoir défié une puissance de mort, affleure toujours chez ceux qui ont connu cette période. Et c'est elle que réveillent les menaces actuelles.

« Un jour, lors d'un interrogatoire, se souvient sœur Bernadeta, un agent du KGB m'a dit : « On devrait écraser Kybartai. » A l'époque, je n'y ai pas vraiment prêté attention. Mais, après avoir vu ce que les Russes ont fait en Ukraine, après Boutcha, après Izioum, j'ai compris ce qu'il voulait dire. » La religieuse confie, dans un souffle : « Il faut aimer nos ennemis, mais ce n'est pas facile. »

La période soviétique, dont, à Moscou, Poutine ne cesse d'entretenir la nostalgie, ne peut être oubliée quand on vit à Kybartai. Et chacun sait ici que tout peut recommencer. Le gouvernement lituanien vient d'ailleurs de lancer, le 5 mai, un plan à 1,1 milliard d'euros, étalé sur dix ans, pour renforcer les frontières du pays avec la Russie et la Biélorussie, notamment avec des mines antichars, confirmant la montée de la tension derrière le calme apparent.

Pour autant, les habitants que *Le Monde* a interrogés sont unanimes : jamais ils ne quitteraient la ville sans y être contraints. « Ailleurs, nous serions des étrangers », dit Edvardas, le père d'Auguste. « Quand je ne suis pas à Kybartai, j'ai l'impression que tout est vide, renchérit sœur Bernadeta, qui vit une partie de la semaine à Kaunas. Ici tout est plein, plein de visages. Ce sont les miens qui vivent là. Ces sont les miens, répète-t-elle. Alors, partir où ? On ne quitte pas sa maison. »

La femme d'Edvardas et mère d'Auguste, Toma, est en train de construire un local dans son jardin, pour y installer son nouveau salon de beauté. Auguste, à l'automne, fera sa rentrée à la grande école. Et elle continuera de suivre ses cours de danse, et de chanter, parfois, avec l'orchestre d'enfants dont fait partie sa sœur, Rusne, 10 ans – celle-ci était justement à une répétition le jour de notre rencontre avec sa famille. Les Russes ont beau faire entendre leurs armes, Auguste et les siens ne veulent penser qu'à la vie. Mais il s'agit aussi pour eux, en ne céder pas à l'angoisse, d'être dignes d'une ville qui, il n'y a pas si longtemps, a su se dresser face à l'oppression.

Tomas Zvirblis, quant à lui, se tient prêt. L'enquêteur principal du service de surveillance de la frontière est aussi militaire de réserve et membre de l'Union des tireurs de Lituanie, une organisation de civils formés aux armes et aux techniques de communication pour pouvoir secouer l'armée en cas de guerre. Il a créé une section à Kybartai, en juillet 2024, qui compte 70 membres à ce jour. « Nous devons nous occuper de nous-mêmes », dit-il avec une détermination calme, en soulignant que le retour de Donald Trump au pouvoir rend cette capacité à organiser sa propre défense plus nécessaire que jamais : « Il peut nous lâcher du jour au lendemain. Il nous a montré à tous que nous ne sommes qu'un objet de commerce pour lui. »

S'il n'a pas d'enfants, Tomas Zvirblis élève ceux de sa femme, deux garçons de 12 et 8 ans, et c'est à eux qu'il dit penser quand il ajoute : « Je ne veux pas la guerre. Je ne veux vraiment pas que ça ait lieu. Les Russes ont montré qu'ils n'ont aucune pitié, pour personne. Mais si ça doit se produire, il faudra lutter, pour ne pas avoir honte devant nos enfants. » Il est déjà levé et s'apprête à partir. Mais il a encore quelque chose à dire, qu'il ajoute d'un ton presque timide : « Ce que nous faisons ici, c'est essayer de tenir la frontière de l'Europe. Il faudra que vous vous en souveniez si nos enfants doivent fuir à l'Ouest. Ils auront besoin de vous. » ■

FLORENT GEORGESCO



## RENCONTRE

**L**e regard doit être neuf. Si on n'a pas besoin de neuf, mieux vaut ne pas se donner à l'art. Mais c'est quoi le nouveau ? Vous le savez, vous ? On ne sait pas. Donc, on y va avec un regard d'espérance, des yeux d'enfant qui ont envie de s'émerveiller, le désir de sauter dans l'inconnu et d'être baigné dans un monde, un esprit, une atmosphère.» Ainsi parle Juliette Binoche, qui s'apprête à présider le jury du 78<sup>e</sup> Festival de Cannes, qui s'ouvre mardi 13 mai. Les prix, elle connaît : un César (*Trois couleurs. Bleu*, de Krzysztof Kieslowski, en 1994), un Oscar (*Le Patient anglais*, d'Anthony Minghella, en 1997) et le record – privilège qu'elle partage avec Julianne Moore – d'avoir été sacrée dans les trois grands festivals internationaux : Venise, Berlin et Cannes. Sur la Croisette, c'était en 2010, pour *Copie conforme*, d'Abbas Kiarostami.

Par chance, pour Thierry Frémault, ce printemps, l'actrice aux quelque 70 longs-métrages n'avait pas de tournage en cours, trop occupée depuis plus d'un an à réaliser deux films sur un spectacle de danse, créé en 2008, avec le chorégraphe et danseur anglais Akram Khan. Et, hormis la sortie, le 18 juin, de *The Return. Le retour d'Ulysse* – réalisé en 2023 par Uberto Pasolini, qui l'a réunie une nouvelle fois avec Ralph Fiennes, lui en Ulysse, elle en Pénélope –, son calendrier était libre : le directeur général du Festival a sauté sur l'occasion. Et nous, on s'est dépêché de la retrouver dans le lobby d'un hôtel de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, avant qu'elle ne soit hors d'atteinte à Cannes, s'enfermant dans la tour d'ivoire du jury, à l'abri de toute influence extérieure.

## «Plein de vies différentes»

Elle grimace. «Mais c'est quoi votre question ? Je ne comprends rien.» Ça démarre au quart de tour. Tailleur strict, Perrier-ronde, voix sonore, elle retourne les questions, vous met devant vos hésitations. Comme elle le laisse entendre, c'est peut-être la «550<sup>e</sup> interview» qu'elle accorde, alors... («Vous notez quoi, là ? Je suis curieuse.») Tour à tour agressive ou joyeuse («Je pense que vous regardez nos notes parce que vous avez peur de moi»). On imagine la petite fille rebelle au rire tonitruant qui, au collège, préfèrait le théâtre aux cours magistraux, on discerne l'actrice aux mots qui filent, capable par le passé de propos à l'emporte-pièce générant l'enthousiasme (sur le sort des Iraniennes ou la crise climatique) ou l'affliction (sur les vaccins ou le 11-Septembre). «Eviter les "il faut", être vrai, dire ce que l'on ressent, clame Juliette Binoche, qui revendique son idiosyncrasie. Si j'ai choisi d'être actrice, c'est parce que j'avais envie de partager. Sinon, j'aurais fait de la peinture, j'aurais fait autre chose, toute seule, dans mon coin. Mais ça n'empêche pas une sorte de solitude, elle est nécessaire. On a besoin pour creuser en soi.»

Reprenons : un père communiste, une mère qui lit énormément, tout le monde fait du théâtre. Elle a 2 ans et demi lorsque ses parents se séparent. Le père court les scènes de France et d'Amérique latine, la mère se fait prof et élève ses deux filles : Marion, celle qui, comme sa mère, «lit tous les livres», et Juliette, sans cesse en mouvement, qui fabrique, crée, joue. Comme son père ? Elle évacue la question d'un geste. Elle a beau, pendant deux ans, avoir tâté de la psychanalyse à raison de trois séances par semaine («Une sorte de mécanique, un ressassement dont je ne voyais pas la porte de sortie»), parler du passé l'ennuie. Ce qui l'intéresse, c'est *Un beau soleil intérieur*, comme le film de Claire Denis, dont elle fut, en 2017, l'héroïne.

«Dès le départ, j'avais le désir fou d'être actrice. Quand on débute, on ne sait pas par quel chemin ou comment ça va se passer. C'est

une rencontre de plein de vies différentes», résume-t-elle. Donc, à chaque film, ce fut un étonnement, une aventure, un risque. On ne sait jamais si on retombera sur ses pieds. On découvre sa vie au fur et à mesure.»

Et donc, elle fut actrice. André Téchiné, Leos Carax, Philip Kaufman, Louis Malle, Jean-Paul Rappeneau, Chantal Akerman, Jean-Luc Godard, Diane Kurys, David Cronenberg, Bruno Dumont... Ils sont tous là, dans la filmographie de celle qui tutoie Spielberg ou Scorsese, et osa même dire non à Elia Kazan, avec qui elle préparait la suite d'*America America* (1963)...

Et donc, elle fut amoureuse. Leos Carax, le plongeur André Halle (avec qui elle aura un fils, Raphaël), le scénariste et écrivain Santiago Amigorena, les comédiens Olivier Martinez ou Benoit Magimel (père de sa fille, Hannah), la liste tapisse les pages des magazines people. Elle en sourit sans affectation : «Qui n'a pas envie d'être aimé ? Où d'aimer. On ne possède pas l'amour, l'amour nous est donné.»

Quand on lui demande quel personnage lui semble le plus proche d'elle, elle répond : «Toutes. L'acteur recrée la vie dans une transposition de forme. C'est ce qui me passionne : la rencontre entre mon corps et l'esprit, ce qui est écrit dans le scénario et qui va entrer dans mon corps, comment je fais de cette matière réécrite quelque chose de vrai, de vivant, de sensible, d'humain, ou d'inhumain... J'ai l'expérience avec un metteur en scène, au théâtre, de passer deux mois à la table à analyser le

texte. Et je disais : mais quand est-ce qu'on passe sur scène pour vivre ce qui est écrit ?» Ce faisant, elle mime la scène, joint le geste à la parole... «Parce que, moi, ce n'est pas ma tête, c'est mon corps, qui va me dire ce qui est vrai.» Dans le documentaire que lui a consacré, en 2009, sa sœur, Marion Stalens (qui a pris le nom de sa mère), Juliette Binoche raconte comment la pédagogue Véra Gregh le lui fit comprendre. C'était sur une scène d'*On ne badine pas avec l'amour* : «Elle ne m'a pas lâchée, jusqu'à ce que je ne puisse plus dire les mots.»

**Choquée, pas traumatisée**

Pour ça, pour aller au-delà des mots, Juliette Binoche fait, comme elle le confie, des «appels en haut». Au milieu des années 1980, alors que s'éternisait le tournage des *Amants du Pont-Neuf* (sorti en 1991), de Leos Carax, avec qui elle vivait (l'aventure dura trois ans, les producteurs y laissèrent leurs chemises, et le couple son amour), une main amie lui tendit un livre : *DIALOGUES AVEC L'ANGE* (Aubier-Montaigne, 1976), un best-seller pré-new age. En 1943, un ange apparaît à quatre jeunes Hongrois. Trois d'entre eux sont juifs, ils se cachent, mais seront finalement déportés et victimes de la Shoah ; la quatrième, Gitta Mallasz, chrétienne, écrira le récit de ces rencontres. Depuis, ce livre accompagne la comédienne. Devant la caméra de sa sœur, n'affirme-t-elle pas encore : «Si je n'étais pas entourée d'anges, je ne pourrais pas faire tout ce que je fais.»

Dès le début de sa carrière, Juliette Binoche n'a pas hésité à prendre des risques, à tourner des scènes crues, dévoilant sa nudité. «Je suis toujours passée à travers, parce que, pour moi, c'est l'œuvre qui m'intéresse, aller vers une rencontre à travers un texte, des émotions, un esprit, à travers une forme aussi. Mais, rétrospectivement, si je réfléchis à ce qui s'est passé, je vois

**«Certains cinéastes manipulateurs pensent qu'il faut "voler" une scène, mais on ne vole pas ! Ce sont les acteurs et les actrices qui se donnent.»**

qu'il y a eu des violences, il y a eu des agressions. Quand on a 20 ans, on a très peur, on n'a pas le langage pour discuter, on a envie d'avoir confiance. Sur Rendez-vous, avec André Téchiné, en 1985, j'étais dans un temps de confiance. Parce que c'était ma chance, c'était la première fois que l'on me proposait un premier rôle. Mais un jour, lors du tournage, l'un des acteurs m'a touchée. Je ne sais pas, je ne saurais jamais – et je ne veux pas savoir – si c'est de lui-même ou si c'est le metteur en scène qui l'a demandé. Pour moi, c'est balayé, c'est derrière. Ça m'a choquée, blessée, mais pas traumatisée. Enfant, j'ai été confrontée à des situations similai-

res. Il n'empêche, c'est comme un choc électrique. Certains cinéastes manipulateurs pensent qu'il faut "voler" une scène, mais on ne vole pas ! Ce sont les acteurs et les actrices qui se donnent.»

RFI. 15 avril. Interview de Sandrine Rousseau, présidente de la commission d'enquête sur les violences sexuelles et sexistes, qui vient de rendre son rapport : «J'invite le Festival de Cannes à faire en sorte que le rapport monte les marches, prenne le tapis rouge, déclare-t-elle. Juliette Binoche, si vous m'entendez, vraiment, s'il vous plaît, dites un mot, parce que de votre mot peut dépendre la vie et la carrière de beaucoup de personnes.» La conscience de cet état des lieux n'est pas nouvelle pour Juliette Binoche. Elle racontait déjà, dans le magazine Studio, en 1998, comment Sami Frey lui avait dit de se protéger de tels comportements, et, dans *Le Monde*, au moment de l'affaire MeToo, qu'elle savait très bien qu'aller dans la chambre d'Harvey Weinstein n'était pas sans risque. Mais voilà que, en avril 2024, dans *Libération*, elle va dénoncer à bout portant : Pascal Kané, Sébastien Japrisot, Jean Becker, André Téchiné, Jacques Doillon bien sûr, Philip Kaufman...

Parmi les multiples propositions du rapport, l'une d'elles fait se hérisser la profession : la volonté de «donner un droit de regard aux comédiens sur le montage final». Or, n'est-ce pas ce que Juliette Binoche réclamait sur le plateau d'*Alice et Martin*, qu'elle tourna avec André Téchiné, en 1998, treize ans après Rendez-vous ? Une scène la gênait, il l'avait convaincue de la jouer, raconte-t-elle, moyennant le fait que si, au montage, elle ne lui plaisait pas, il la supprimeraient. «Il n'a pas fait, la confiance a été rompue. Tout est une question de confiance. Quand il s'agit de l'intimité et du corps nu, c'est normal qu'on demande à un acteur s'il est d'accord ou pas. C'est le b.a.-ba du respect et de la liberté d'autrui, il me semble. Je suis allée voir Alain Sarde [producteur du film], qui a fait supprimer la scène.»

## Mystique revendiquée

La fin de l'innocence. Rendez-vous, c'était son premier Festival de Cannes, il y a exactement quarante ans. Elle était descendue au Splendid. La fête, la joie, l'éblouissement. «Je n'avais aucune idée préconçue. J'ai fait une série d'interviews, de photos, et je disais oui à tout parce que je n'avais absolument aucune référence. J'y allais, j'y croyais, j'étais à disposition. Le rôle de l'acteur, c'est de se donner. On a envie de se donner d'une façon illimitée. Si on commence, à l'intérieur de soi, à penser qu'on va donner ça, mais pas ça, ou ça, ou ça, ça ne fonctionne pas. Mais quand la confiance est cassée, on fait quoi ?», interroge-t-elle.

La voici donc sur la plus haute marche, présidente du jury, rôle qu'elle a déjà tenu à Berlin, en 2019, qui décerna l'Ours d'or à Nadav Lapid pour *Synonymes* et le Grand Prix du jury à François Ozon pour *Grâce à Dieu*. Juger ses pairs ? «Ce qui est fascinant, c'est de voir l'œuvre. Parce que ça nous échappe, parce que ça va plus loin que l'humain, argumente-t-elle. A Cannes, on joue : le tapis rouge, la montée des marches, c'est une mise en scène pour donner aux gens l'envie d'aimer toujours le cinéma. Mais on sait bien que ce qui se joue, ce sont les œuvres. Et une œuvre est faite pour qu'on soit transformé, vivifiée, par elle. C'est pour cela que la sélection est si im-

# Juliette Binoche, sous l'auspice des anges



La comédienne préside le jury du 78<sup>e</sup> Festival de Cannes. Lourde responsabilité à l'heure où le monde de la culture, et du cinéma en particulier, est en pleine introspection sur son fonctionnement

portante. C'est difficile de faire un film. Très difficile. Nous sommes tous des êtres qui essaient, qui ratent... Mais quand on se retrouve transformé, tout prend sens. »

Ne pas s'arrêter à sa mystique revendiquée. L'actrice est d'abord une bosseuse. « Sinon, j'ai peur, esquisse-t-elle en souriant. Sans doute parce qu'à l'école je n'étais pas très bonne, ça me rassure. » Elle ne cache pas avoir eu ses moments de doute : « Après Les Amants du Pont-Neuf, j'ai eu envie d'arrêter parce que je trouvais ça trop difficile. Et à 40 ans, j'ai eu comme une sorte de traversée du désert où je n'avais vraiment plus de désir de tourner. J'ai arrêté pendant un an et demi. Je ne me suis occupée que de mes enfants. Puis le désir est revenu. » Sans compter la fois où Claude Berri l'a fait partir du tournage de *Lucie Aubrac* (1997), sans qu'elle comprenne pourquoi. Assommée, elle recevait, quelques mois plus tard, un Oscar pour *Le Patient anglais*. Passer du fond du puits au pinacle : une vie de cinéma.

« Cannes, c'est une mise en scène pour donner aux gens l'envie d'aimer toujours le cinéma. Mais ce qui se joue, ce sont les œuvres »

« Je ne suis pas attachée au fait d'être actrice. Je n'ai pas de peur par rapport à ça. Je pourrais arrêter de jouer, j'ai d'autres choses qui m'intéressent », assure celle qui pratique la danse assidûment et la peinture depuis toujours. Mais, à observer son énergie combative, on l'imagine mal, à 61 ans, quittant la scène. Bien au contraire. On pense à cette phrase de la pédagogue Tania Balachova, dont l'assistante, Véra Gregh, qui forma Juliette Binoche, avait pris la relève : « Si on dit à un élève : vous n'avez pas de physique, vous n'avez pas de talent, vous n'avez pas d'intelligence, vous n'avez pas de technique, vous ne ferez jamais de théâtre, si cet élève se décourage, ce n'est pas la peine qu'il fasse du cinéma. Les vrais sont indécourageables. »

« Mais elle avait tellement raison ! », s'exclame Juliette Binoche. « On ne peut pas rester plaquée au mur par des jugements. On peut appeler "ambition", on peut l'appeler "désir", ou "besoin", mais c'est l'envie de faire, d'être, de créer... Moi je l'appelle "rencontre de l'esprit et de la matière". C'est cette arrivée en soi, dans son corps, qui fait que ça devient vrai. Paul Auster m'avait dit : "Il faut être ambitieux avec un grand A." La mienne est d'être vraie. Ou en tout cas d'essayer. Cela se rapproche peut-être d'un idéal mystique, mais c'est la pierre fondatrice. Comment évoluer si on ne part pas d'une part vraie en soi, d'un endroit de sa vie intime que l'on livre ? Sinon, ça sert à quoi d'être acteur ? »

Comme devant les courts-métrages de Charlot – sa première expérience de cinéma qui l'a marquée, dit-elle, parce qu'elle lui donnait à « rire et pleurer à la fois » –, son visage laisse passer une ombre mélancolique, qu'elle détroupe d'un rire. Mais pas ce rire éclatant et juvénile qui est sa marque de fabrique, non, un rire profond et triste, un rire de réflexion, comme si on touchait du doigt quelque chose : « Je crois qu'en est tous mélancoliques. Simplement, certains le montrent plus que d'autres. Cette mélancolie, c'est le désir d'amour jamais assouvi, désir d'illimité, désir de revenir à un endroit de paix qui est difficile à conquérir. » On n'imagine jamais ce que pensent les stars, même les plus grandes, même les plus armées, lorsqu'elles montent les marches de Cannes. ■

LAURENT CARPENTIER

# Les gestes frondeurs de Renato Cruz

Le chorégraphe brésilien ouvre les Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis

**S**e risquer à ouvrir un festival avec un artiste inconnu signe la témérité des Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis. Sous la direction de Frédérique Latu depuis 2021, cette manifestation créée en 2002 maintient haut sa réputation de défricheuse, filant dans les marges, revendiquant l'expérimental pour faire surgir de nouveaux noms et autant de gestes frondeurs.

C'est le brésilien Renato Cruz qui déclenche, le 13 mai, les festivités. Il inaugure cette édition composée de 35 spectacles à l'affiche dans une trentaine de salles et 13 villes du 93 jusqu'au 15 juin. Il présente deux pièces, *Novo Fluxo* (2025), qui veut croire en la douceur du partage, et *Dança Fragil* (2022), autour d'une danse sous influence des réseaux. Ce jeu de miroir entre ralenti écologique et énervement contemporain s'enracine dans le hip-hop, le voguing, le passinho brésilien.

« Lorsque j'ai découvert Dança Fragil en 2023, j'ai apprécié le geste brut et très engagé physiquement, virtuose et spectaculaire, explique Frédérique Latu. Renato Cruz met en jeu, comme nombre de chorégraphes brésiliens que je programme parallèlement, des corps politiques qui luttent contre les stéréotypes et les discriminations, et qu'il importe de montrer dans leur diversité. »

Fraîchement débarqués à Paris de Rio de Janeiro, mercredi 7 mai, Renato Cruz, 42 ans, et son équipe prennent leurs quartiers au Centquatre, à Paris. Le chorégraphe teste son français avec humour et fait circuler une énergie tranquille et positive. Il travaille selon un thème qu'il développe sur deux ou trois spectacles à chaque fois. Sa première série, conçue entre 2009 et 2014, questionne « le hip-hop à travers le prisme de la vulnérabilité ». La seconde, de 2015 à 2021, sur « les défis de la vie contemporaine » dont celui de « l'accélération et la pression pour la production », décline quatre chapitres. « Un spectacle en entraîne un autre », précise-t-il, avec le sourire.

**Autodidacte dès l'âge de 13 ans**  
Depuis la création de sa compagnie Hibrida en 2007, Renato Cruz a signé une vingtaine de pièces et est en résidence au Centre chorégraphique de Rio de Janeiro. « C'est le seul qui existe dans toute l'Amérique latine », glisse le Carioca. Il aime résumer sa trajectoire bien chargée en une série de « boums » qui ont à la fois secoué sa vie et élargi son point de vue artistique. En fond d'écran de sa passion pour la danse : sa mère, fonctionnaire comme son père, qui rêvait de devenir ballerine, et qu'il observait en train d'évoluer à la maison sur des tubes radiophoniques.

Il commence en autodidacte, dès 13 ans, dans les fêtes baptisées « Baile Charme », portées par la communauté noire. Démonstration à l'appui, il évoque ces marches chics et swing se déployant sur du rythm and blues. « Peu à peu, le hip-hop a contaminé ce style distingué », indique-t-il. A la fin des années 1990, je pratiquais plutôt sur la pop de Britney Spears ou de Christina Aguilera. Et boun, je me suis retrouvé pendant quatre ans, entre 18 et 22 ans, à participer à des compétitions chorégraphiques. »

Si la compétition fourbit un mental d'acier en muslant le

mouvement, elle ne remplit pas les poches. « Je suis devenu angoissé car je ne pouvais pas vivre de ça », confie-t-il. Une issue ? Donner des cours de hip-hop. « Honnêtement, je n'aurais pas voulu être mon élève quand j'ai débuté à 22 ans », dit-il en souriant. Il s'inscrit à l'université des arts du spectacle à Rio. Et deuxième « boum ». Il intègre la troupe et apprend des œuvres de répertoire de chorégraphes contemporains dont Lia Rodrigues. « Ça a explosé dans ma tête », poursuit-il. « J'ai compris ce qu'est la création. » Depuis, parallèlement à diverses collaborations, il n'a pas lâché la recherche et peaufiné son doctorat sur l'histoire des danses urbaines à Rio de Janeiro.

C'est la pédagogie qui a fait basculer Renato Cruz dans la chorégraphie. Il a enseigné pendant dix-huit ans dans plusieurs écoles, dont celle fondée par Lia Rodrigues dans la favela de Maré, à Rio. En 2006, un petit groupe de ses élèves lui demande de fonder

une troupe. « Je n'en avais pas vraiment envie et puis je me suis finalement lancé en leur demandant de venir s'entraîner tous les jours », se souvient-il. De la vingtaine de jeunes interprètes, il n'en reste vite que dix. Mais le feu est allumé.

## Performances dans les hôpitaux

De performances courtes proposées dans les hôpitaux de Rio, notamment pour les enfants malades, à des pièces de plus grande envergure, Renato Cruz a peu à peu dessiné son terrain de travail au carrefour des danses urbaines, des problématiques décoloniales et des enjeux sociaux. Sur sa table, de nombreux livres, dont ceux de l'agronome brésilien Antonio Bispoet du penseur Ailton Krenak, auteur et représentant des peuples autochtones brésiliens.

En dialogue avec ses œuvres, le chorégraphe dirige depuis 2007 le projet social « L'art est le meilleur remède », qui propose des cours gratuits de danse et de théâtre

**« Renato Cruz met en jeu des corps politiques qui luttent contre les stéréotypes et les discriminations »**

FRÉDÉRIQUE LATU  
directrice des Rencontres

d'artistes brésiliens dont Ana Pi, la contorsionniste Alice Rende, ainsi que Calixto Neto, interprète du solo offensif *O Samba do Criaúlo Doido*, créé en 2004 par Luiz de Abreu. En collaboration avec le théâtre La Commune, Neto donne rendez-vous du 6 au 14 juin à Aubervilliers, au Pavillon danse jardin Atlantique, du nom de son quartier dans la banlieue d'Olinda, à côté de Recife. Il y accueille des performeurs autour, notamment, des identités queer et de l'histoire de l'esclavage. Il y présentera *Feijoada*, à partir de la recette de ce plat brésilien pour danser et manger ensemble. ■

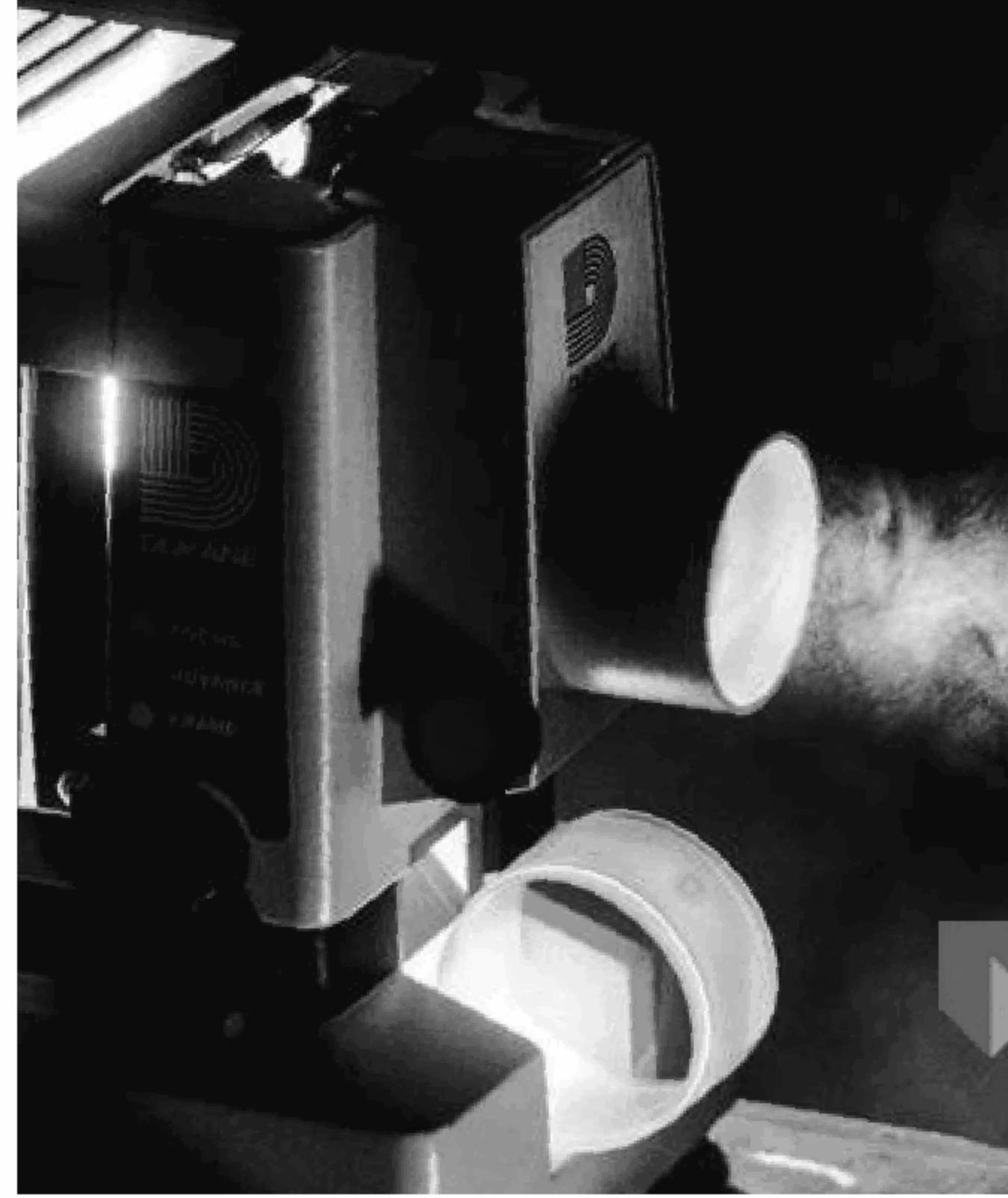
ROSITA BOISSEAU

*Novo Fluxo et Dança Fragil*, de Renato Cruz. Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis. Les 13 et 15 mai. Pavillon danse Calixto Neto jardin Atlantique, Aubervilliers. Du 6 au 14 juin.

# ET SI RÉUSSIR C'ÉTAIT SE PROJETER AUTREMENT ?

Depuis de nombreuses années, la Banque Neuflize OBC accompagne ses clients à toutes les étapes de la création, en s'appuyant sur un réseau d'experts dédiés.

## Imaginons l'avenir



**Neuflize OBC**  
ABN AMRO

Depuis la création de sa compagnie, Hibrida, en 2007, Renato Cruz a déjà signé une vingtaine de pièces

# Un Renoir au cœur d'une bataille de succession

«Corbeille de pêches et raisins», toile peinte en 1881, sera au centre d'une procédure d'appel à Paris, le 15 mai

## ENQUÊTE

**C**omme les bagages qui tournent en boucle sur les tapis roulants des aéroports, la *Corbeille de pêches et raisins* (1881), attribuée à Renoir, est passée plusieurs fois devant les tribunaux et sous l'œil des experts. Jeudi 15 mai, la toile se retrouvera au cœur d'une procédure d'appel à Paris dans le volet pénal d'une succession paralysée depuis trente ans. Depuis la mort, en 1995, de leur père, François Bokor, ses deux héritiers, Elisabeth Bokor, née d'un premier mariage, et Jean-François Mourtoux, enfant naturel issu d'un deuxième lit, se déchirent autour de cette nature morte. Celle-ci n'a jamais appartenu à leur famille. Mais avant sa mort, François Bokor a prêté près de 2 millions de francs à une vieille dame qui en était propriétaire, en échange d'un gage sur le tableau, sans jamais revoir la couleur de son argent.

A sa mort, les reconnaissances de dettes, qui représentent plus de la moitié de la valeur de la succession, se volatilisent mystérieusement. Echafaudant toutes sortes d'hypothèses, défiant parfois toute rationalité, Jean-François Mourtoux, candidat malheureux aux législatives de 2024 sur la liste Les Républicains-Rassemblement national d'Eric Ciotti, accuse aujourd'hui sa sœur de vingt-sept ans son aînée de les avoir subtilisées pour le spolier. La procédure en civil qu'il a intentée à son encontre n'a toujours pas été tranchée. Le volet pénal engagé en 2019 pour «recel d'abus de confiance» a fait l'objet, en janvier 2024, d'un non-lieu que son avocat, Francis Vuillemin, va contester en appel.

### Galerie de personnages

Derrière cette sordide affaire de famille se profile une autre histoire à tiroirs qui en dit long sur l'opacité du marché de l'art. La galerie de personnages qu'on y croise vaut son pesant d'or: Yolande Froustey, une vieille dame aussi persuadée de descendre d'Alfred de Vigny que de détenir des chefs-d'œuvre; des prêteurs sur gage parmi lesquels Fernand Loustau, un ancien para, membre de l'OAS, ainsi que son fils, Axel, un ancien du GUD, groupuscule étudiant d'extrême droite ultraviolent, reconverti aujourd'hui dans les affaires. Le tout sur fond de bataille feutrée entre deux grandes familles d'experts de Renoir, les Dauberville et les Wildenstein.

L'histoire démarre au début des années 1960, à une époque où les transactions se scellent par des



«Corbeille de pêches et raisins» (1881), de Renoir, au Metropolitan Museum of Arts, à New York. La notice en ligne explique qu'une réplique, ou un faux, a été vendue à Drouot, à Paris, le 10 décembre 1943. FONDS D'ACHAT DE M. ET MME HENRY ITTLESON JR., 1956/MET

## La sordide affaire de famille cache une histoire à tiroirs qui en dit long sur l'opacité du marché de l'art

échanges de liasses de billets et une poignée de main. Mariée à un dessinateur textile ami de Georges Brassens et de l'écrivain populaire René Fallet, Yolande Froustey se lance alors dans l'achat et la revente d'œuvres d'art. Elle n'a pas pignon sur rue, mais des connaissances lui donnent accès à des successions. C'est à cette période qu'elle entre en possession de la *Corbeille de pêches et raisins*, datée de 1881. L'œuvre attribuée à Renoir avait, semble-t-il, appartenu au peintre mondain Jacques-Emile Blanche (1861-1942), avant d'être vendue à

Drouot en 1943 pour une valeur de 625 000 francs.

Le tableau s'accompagne d'un certificat d'authenticité du fils du peintre, Claude Renoir. Experte dans l'art de faire rêver les gens, Yolande Froustey convainc un aristocrate du Maine-et-Loire de lui prêter de l'argent en échange de la propriété de la moitié de l'œuvre. Mais lorsque les deux associés décident vingt ans plus tard, en juin 1984, de la mettre en vente aux enchères à Angers, ils déchantent. François Daulte, la plus haute autorité en la matière, ne reconnaît pas dans cette corbeille de fruits un véritable Renoir. Sans son approbation sur l'authenticité, le tableau ne vaut pas un clou.

La vieille dame assigne aussitôt l'historien d'art devant le tribunal de grande instance de Paris. En vain: en 1989, un autre expert sollicité par la justice, Philippe Brame, estime que le tableau est faux. Qu'importe! Pendant des années, Yolande Froustey remue ciel et terre pour authentifier son tableau. Elle paye le voyage en Concorde à deux experts français qui partent à New York pour comparer sa version avec celle conservée depuis 1956 dans les collections du Metropolitan Museum of Art et intitulée *Nature morte avec pêches et raisins*. En 1986, le tableau est envoyé pour analyse dans un laboratoire réputé à Williamstown (Massachusetts). L'année suivante, un graphologue valide la signature de Renoir. En 1990, Guy-Patrice Dauberville, copropriétaire de la prestigieuse galerie d'art moderne Galerie Bernheim-Jeune, une sommité dans son domaine, confirme l'authenticité de la toile.

Pour financer ces recherches, Yolande Froustey s'endette à tour de bras. Auprès d'une relation, patron d'une agence de presse, François Bokor, dont les premiers prêts remontent à 1980. Elle emprunte aussi auprès d'une dizaine d'autres particuliers à qui elle fait miroiter de juteux bénéfices. Un même tableau est parfois gagé simultanément auprès de plusieurs personnes, l'argent prêté par l'un servant à rembour-

ser l'autre. Un système de cavalerie qui s'enraye vite. Les créanciers finissent par réclamer leur dû. Parmi eux, un certain Axel Loustau.

«Je m'en souviens très bien, c'est l'affaire de ma vie», rembobine ce dernier au téléphone, oubliant au passage une autre affaire, celle des soupçons d'escroquerie dans les kits de campagne du FN, pour laquelle l'homme d'affaires a obtenu une relaxe en 2020. Son histoire avec le tableau de Renoir remonte au début des années 1990. Le fils de Yolande Froustey, Yves Jaffré, avait mis en gage la *Corbeille de pêches et raisins* auprès de la banque Monod contre une avance de 1,5 million de francs. Mais Yolande Froustey est encore à court d'argent et emprunte sans s'émouvoir du pedigree du prêteur qu'une amie brésilienne lui présente: Fernand Loustau, actionnaire de *National Hebdo*, l'organe de presse officieux du Front national.

**Dettes non remboursées**  
Cet intime de Jean-Marie Le Pen consent avec son fils Axel à un prêt sur deux ans de 2,1 millions de francs en mai 1993, puis deux prêts complémentaires à court terme de 340 000 et de 175 000 francs remboursables à l'été 1994. «J'avais 20 ans, raconte, au *Monde*, Axel Loustau. Mon père avait décidé de placer mon héritage en rachetant la dette de Mme Froustey auprès de la banque Monod à un taux d'intérêt attractif.» Astronomique serait plus juste, le taux d'intérêt consenti s'élevant... à 19,5 %.

Yolande Froustey rembourse les premières échéances, mais cesse rapidement de payer. L'entourage

d'Axel Loustau découvre alors l'historique chahuté du tableau. En 1995, Axel Loustau attaque la vieille dame en justice, faisant valoir qu'il n'aurait jamais consenti ces prêts s'il avait connu le contexte juridique trouble de la toile. Le jeune homme perd en première instance avant de gagner en appel en 1998, puis à nouveau en cassation l'année suivante.

Elisabeth Bokor assure avoir entendu au même moment des démarches pour récupérer les sommes prêtées par son père à Yolande Froustey. «J'espérais m'associer à la procédure des Loustau», dit-elle. Mais sans les reconnaissances de dettes, qu'elle affirme ne pas détenir, impossible d'intenter une action. «Vous imaginez si Axel Loustau, qui aurait pu envoyer des gros bras pour intimider Yolande Froustey, a dû s'y rappeler à deux fois pour obtenir gain de cause, vous croyez que moi j'aurais pu réussir?», plaide-t-elle.

Comme Fernand et Axel Loustau, François Bokor ne connaît rien à l'art. «Mon père ne distinguait pas un Rembrandt d'un Picasso. J'exagère, mais c'est quand même ça, il ne mettait pas ses pieds dans un musée», poursuit Elisabeth Bokor. Papa était séduit par le name dropping de Mme Froustey, qui lui faisait miroiter monts et merveilles. Et puis il y a l'effet casino: on pense qu'on va se refaire à un moment ou un autre. Mais, à un moment, il s'est dit: j'ai assez perdu, je ne veux pas perdre davantage.»

Agé aujourd'hui de 60 ans, Yves Jaffré n'aime guère qu'on dépeigne sa mère en arnaqueuse multirécidiviste, quand bien même elle lui a laissé à sa mort, en 2017, des millions d'euros de dettes. «Elle était d'une grande naïveté, mine-t-il. Elle gobait tout et n'écouteait pas les mises en garde. Et elle payait quand elle pouvait.» Ce fils unique assure que les Loustau ont été remboursés en 2000: «Pour cela, on a vendu un autre tableau de Renoir.» En revanche, il ignore si sa mère s'est acquittée des dettes contractées auprès de François Bokor.

Aux policiers qui l'ont entendu en 2022, Yves Jaffré a présenté un

**En 2007, les Dauberville ont intégré la toile dans le premier tome de leur catalogue raisonné Renoir**

courrier daté de 2007 dans lequel l'administrateur judiciaire de l'époque remercie Yolande Froustey des documents qu'elle a laissés et indique qu'elle est désormais redévable à la succession de la somme de 28 750 francs. Une mention manuscrite de sa mère précise «affaire remboursée et définitivement classée». Quand, comment, au profit de qui? Mystère. «Je tombe des nues, assure Elisabeth Bokor. Je n'ai jamais entendu parler de ce courrier.» En revanche, elle a en sa possession un courrier datant de 2010, dans lequel l'administrateur judiciaire mentionne trois règlements de Yolande Froustey pour un total de 4 382,90 euros. «C'est sans doute tout ce qu'il a réussi à leur arracher, grince Elisabeth Bokor. Yolande Froustey a dû négocier un remboursement échelonné qu'elle a interrompu, fidèle à elle-même, au bout de trois mensualités.»

**Experts toujours partagés**  
La *Corbeille de pêches et raisins* est-elle, au final, authentique? Les experts sont toujours partagés. Voilà une quinzaine d'années, Yves Jaffré l'a soumise à l'Institut Wildenstein, qui a récupéré les archives de François Daulte. Créé par une dynastie de marchands redoutables et redoutés, dont l'héritier, Guy Wildenstein, a été condamné en 2024 à quatre ans d'emprisonnement, dont deux ans ferme sous bracelet électronique (le reste étant assorti du sursis), pour avoir berné le fisc français, cet organisme fait désormais autorité pour les œuvres de Renoir. A Yves Jaffré, un spécialiste maison, prétexte que Renoir ne peignait pas deux fois le même sujet. «Bien sûr qu'il a fait plusieurs tableaux identiques», conteste Floriane Dauberville, qui gère désormais avec son père Guy-Patrice les archives de la Galerie parisienne Bernheim-Jeune.

En 2007, les Dauberville ont intégré la *Corbeille de pêches et raisins* de Yolande Froustey dans le premier tome de leur catalogue raisonné Renoir, qui compte aujourd'hui cinq volumes. Avec toutefois cette mention: «L'authenticité de ce tableau a été contestée, cependant, après une étude complète, nous avons décidé de l'inclure dans notre catalogue raisonné.» «On a voulu être transparent et honnête», justifie Floriane Dauberville.

Malgré ce bémol, l'imprimatur des Dauberville a permis à Yolande Froustey de céder sa version de la *Corbeille de pêches et raisins* pour 768 000 euros en 2012 à un marchand privé parisien. Cinq ans plus tard, ce dernier la met aux enchères chez Tajan, avant de décider de la retirer en extorris. «Il craignait que le tableau soit séquestré par des gens qui disaient avoir des garanties dessus», croit savoir Yves Jaffré. Car les créances de Yolande Froustey courrent toujours... Depuis, la *Corbeille de pêches et raisins* n'est pas réapparue sur le marché. Que vaudrait-elle après toutes ces péripéties? Difficile à dire. Les grandes maisons de ventes comme Christie's et Sotheby's exigent pour les tableaux de Renoir les deux certificats des Dauberville et des Wildenstein. Certaines maisons françaises se contentent d'un seul blanc-seing, mais l'estimation, fatallement, s'en ressent. ■

RETROUVEZ CHAQUE SOIR À 20H  
LES MAGAZINES DE SOCIÉTÉ.

Le mardi 20h - 21h

## DE CAUSE À EFFETS.

Aurélie Luneau

Le magazine de l'environnement

En partenariat avec

Le Monde

france culture

© Radio France Ch. Armand LF

**Depuis le début des années 1960, Yolande Froustey a remué ciel et terre pour authentifier son tableau**

ROXANA AZIMI

# Agnès Limbos donne vie à l'inanimé

La comédienne et metteuse en scène belge est à l'affiche de la 12<sup>e</sup> édition de la Biennale de la marionnette

## SPECTACLE

**D'**après ce que l'on peut en apercevoir au détour d'une vidéo dénichée sur Internet, l'atelier de la comédienne et metteuse en scène Agnès Limbos, situé à Rhode-Saint-Genèse, dans la banlieue de Bruxelles, ressemble fort à une grotte d'Ali Baba, où les pierres précieuses et autres richesses ont été remplacées par des objets glanés dans les brocantes et sur les marchés. On aurait adoré pouvoir la rencontrer dans ce lieu de création, pour mieux s'imprégner de l'atmosphère particulière qui doit y régner.

Mais un entretien à distance nous a quand même permis d'en apprendre un peu plus sur le parcours d'une artiste qui a commencé sa carrière dans les années 1970. D'abord sur les routes, au sein de différentes compagnies en Belgique, en France, au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique. Puis avec sa propre structure, la Compagnie Gare Centrale, fondée en 1984 à Bruxelles.

Drôle de nom pour une troupe de théâtre? Agnès Limbos s'en explique: «En fait, je n'aime pas du tout les noms de compagnies dans lesquels il faut trouver une métaphore. En 1984, je voulais m'inscrire à un festival de théâtre jeune public. Or, il fallait avoir une compagnie. J'ai donc décidé d'en créer une. J'habitais alors à côté de la gare Centrale, à Bruxelles, et moi, j'adore les gares. J'ai souvent pris des trains sans savoir où j'allais, j'aime ça, les buffets de gare, les quais, toute cette ambiance. J'ai aussi un peu pensé au Café de la Gare, à Paris, avec Roman Bouteille. Et je ne voulais pas

non plus de mon seul nom, car je travaille toujours avec d'autres gens, c'est un collectif.»

De cette gare Centrale sont partis beaucoup de spectacles, comme autant de trains, avec des tournées en Europe et parfois plus loin. On en recense une petite vingtaine (dont Axe, en 2016, ou Ressacs, en 2015) sur le site de la compagnie, dont quatre continuent d'être représentés. Parmi eux, le dernier en date, *Les Lettres de mon père*, créé en septembre 2023 au Festival mondial des théâtres de marionnettes, à Charleville-Mézières, sera à l'affiche en Ile-de-France pour trois dates, les 16, 24 et 25 mai, dans le cadre de la Biennale internationale des arts de la marionnette (BIAM).

### Congo postcolonial

Pour ce récit de vie inspiré de sa propre enfance, entre le Congo et la Belgique, Agnès Limbos mêle pour la première fois au théâtre d'objet, qui est sa marque de fabrique, la manipulation d'une marionnette – qu'elle a elle-même fabriquée avec la marionnettiste et plasticienne Natacha Belova, de la Compagnie Tchaimka. Cette dernière l'a notamment aidée à rajeunir le visage d'une Agnès enfant qui, «au début, semblait avoir 80 ans», avoue avec humour Agnès Limbos.

DU «théâtre d'objet», sans l'habitué «s» final, Agnès Limbos y tient. «Ce n'est pas seulement un théâtre qui joue avec des objets, c'est plus que ça, souligne-t-elle. Si on met un «s», ça fait un peu faussement penser à des enfants qui jouent avec n'importe quoi. C'est aussi l'idée que les objets existent avant. Ce sont eux qui inspirent la création, ce n'est pas juste un ac-

cessoire. On aime bien les choses qui ont déjà traîné quelque part avant nous et on les redécouvre sur les marchés, sur les brocantes. Depuis plus de quarante ans, je glane, je glane, et j'ai plein d'objets que je stocke dans mon atelier en attendant de m'en servir pour un spectacle. Ce qui m'intéresse, c'est ce que cet objet nous raconte de lui-même, sans forcément le manipuler. C'est un truc qui est normalement inanimé, mais du fait qu'on pose le regard sur lui, il devient un peu vivant, il donne une présence.»

A l'origine de ces *Lettres de mon père*, Agnès Limbos cite deux sources d'inspiration: la correspondance envoyée par son père, éducateur, resté au Congo après l'indépendance du pays (en juin 1960), à ses cinq enfants – Agnès elle-même, «celle du milieu», avec deux frères plus jeunes et deux aînés, un garçon et une fille –, et un fauteuil rouge miniature trouvé dans une brocante à

Avignon qui lui a rappelé celui dans lequel elle s'asseyait, plus jeune, pour écouter son oncle lire le courrier paternel. Certaines de ces 46 lettres écrites sur un papier bleu sont reproduites sur scène, elles recèlent de nombreuses informations sur le Congo postcolonial, des dessins de la main de son père et des conseils pour l'éducation de la fratrie.

Quant au petit fauteuil, il fait écho, sur le plateau, à un autre fauteuil, de dimensions normales, dans lequel la comédienne, la grande Agnès, bientôt 73 ans (elle est née le 22 mai 1952), s'installe avec la marionnette, la petite Agnès, 8 ans. Le dialogue entre ces deux facettes d'une même personne constitue l'une des trouvailles du spectacle, qui évoque, avec beaucoup d'humour, d'autodérision et de nostalgie aussi, la douleur de l'absence (la fratrie a passé plus d'une année sans parents, chez un oncle maternel,



Agnès Limbos dans « Les Lettres de mon père », à Charleville-Mézières, le 16 septembre 2023. HERVÉ DAPREMONT

## Le dialogue entre deux facettes d'une même personne constitue l'une des trouvailles des « Lettres de mon père »

ville (Théâtre de Cuisine), Jacques Templeraud (Théâtre Manarf), Charlott Lemoine (Vélo Théâtre, avec Tania Castaing et José Lopez), Gyula Molnar et Francesca Bettini -, revient sur le devant de la scène pour une série de représentations, d'abord à Leipzig, en Allemagne, fin juillet, puis de nouveau à Charleville-Mézières pour le Festival mondial des théâtres de marionnettes, en septembre. Une façon de boucler la boucle et de revenir aux sources. ■

CRISTINA MARINO

*Les Lettres de mon père*, par la Compagnie Gare centrale. Conception, écriture et jeu d'Agnès Limbos. Dramaturgie d'Olivia Stanier. Théâtre Antoine-Vitez, Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), le 16 mai; Théâtre du fil de l'eau, Pantin (Seine-Saint-Denis), les 24 et 25 mai. Dans le cadre de la BIAM, du 13 au 28 mai, à Paris et en Ile-de-France.

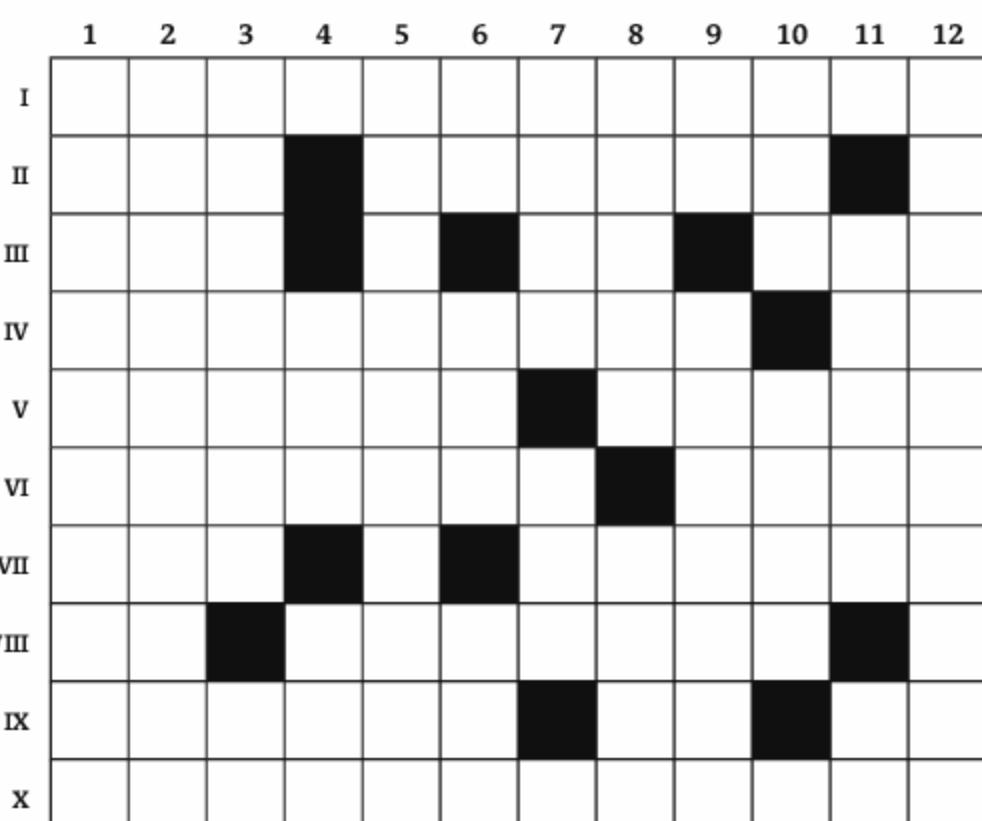
## Des marionnettes venues d'ailleurs

La 12<sup>e</sup> édition de la Biennale internationale des arts de la marionnette invite, du 13 au 28 mai, outre des artistes français, des compagnies venues d'Europe et des Etats-Unis. Le sculpteur et marionnettiste new-yorkais Kevin Augustine (compagnie Lone Wolf Tribe) y présentera, pour la première fois en France, son spectacle *Body Concert* (2019), une œuvre hybride inspirée de la danse buto. Les troupes slovène du Ljubljana Puppet Theatre et tchèque du FRAS – Puppet Theatre Company y proposeront aussi leurs créations, *Somewhere Else* (2017) et *Cosmohills* (2023). A découvrir au Mouffetard (Paris 5<sup>e</sup>) et dans 15 lieux partenaires franciliens, dont le Théâtre Silvia-Monfort (Paris 15<sup>e</sup>) et le Théâtre Antoine-Vitez à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 110  
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur [jeux.lemonde.fr](http://jeux.lemonde.fr)



### SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 109

**HORizontalement** 1. Ecorniflerie. 2. Fomentée. AND (ADN). 3. Frêt. Envasai. 4. Adret. Direct. 5. Rétiaires. To. 6. Vlan. Mer. Tir. 7. Aï. Toi. Soufi. 8. Tenante. Ur. 9. Tre. Capa. Nul. 10. Esthéticien. 11. Rase, Turne. 12. Inactif. Un. 13. Editorial.

**Verticalement** 1. Atteste les faits et les droits. 2. Contrôlé et géré sans intervention extérieure. 3. Leurs envois ne passent plus beaucoup par le facteur. Cours du primaire. 4. A consommer frais. Ouvre ou ferme au tirage. 5. Cela fait beaucoup de monde. 6. Ouvre des possibilités. Prises dans le virage. Une fois de plus. 7. Vieux ruminants disparus. Personnel. 8. Courroies de transmission. Fatigué. 9. Facilite les règlements de comptes. Mélangé à nouveau avant distribution. 10. Dame solide. Arrête la fermentation. 11. Garder pour soi. Partenaire social. 12. Petits mots bêtes et délicieux pour Maupassant.

## HORIZONTALEMENT

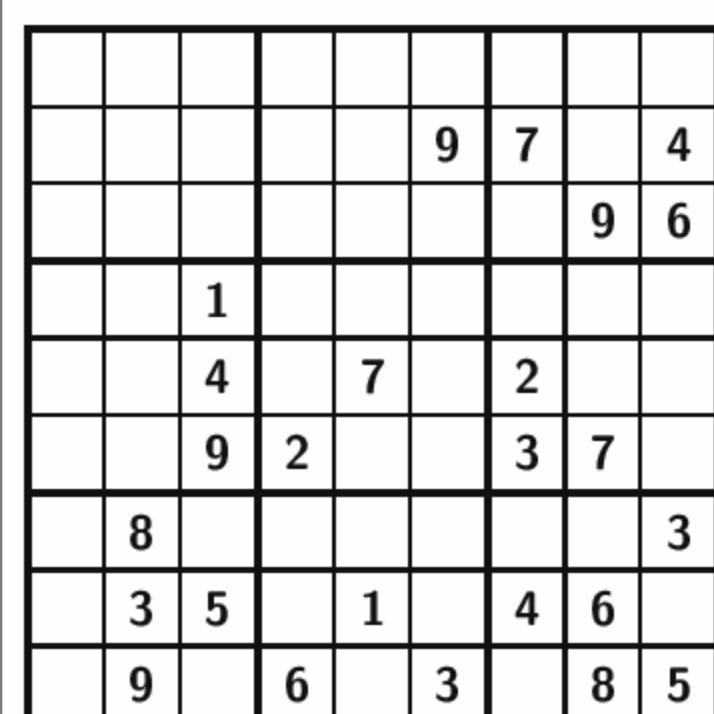
I. A cheval ou sur une chaise. II. Piégée. Petite antilope de la savane. III. Avancée sociale toujours discutée. Préposition. Chez les Grecs. IV. Faire les comptes sans rien oublier. Fait le paresseux sous les tropiques. V. Fit bouillir. Sont toujours pleins de promesses. VI. Merveilleux spectacles. Grossière dans le froc. VII. Va à la chasse des poulets faisandés. Doubler chaudement. VIII. Très bon conducteur. Charles Cros ou autre poète ami. IX. Homme fort. Ouvre l'attaque. Démonstratif. X. Précieuses informations avant de s'habiller.

## VERTICAMENT

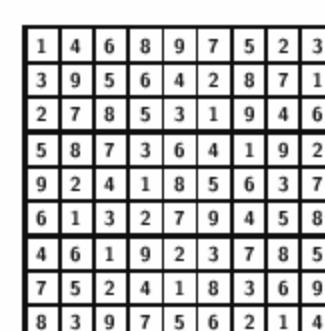
1. Atteste les faits et les droits. 2. Contrôlé et géré sans intervention extérieure. 3. Leurs envois ne passent plus beaucoup par le facteur. Cours du primaire. 4. A consommer frais. Ouvre ou ferme au tirage. 5. Cela fait beaucoup de monde. 6. Ouvre des possibilités. Prises dans le virage. Une fois de plus. 7. Vieux ruminants disparus. Personnel. 8. Courroies de transmission. Fatigué. 9. Facilite les règlements de comptes. Mélangé à nouveau avant distribution. 10. Dame solide. Arrête la fermentation. 11. Garder pour soi. Partenaire social. 12. Petits mots bêtes et délicieux pour Maupassant.

## SUDOKU

N°25-110



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



## Très facile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

**NOUVEAU HORS-SÉRIE**

**Comment les États-Unis, la Russie et la Chine se partagent le monde et le rendent plus dangereux. Les analyses de la presse étrangère.**

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

**Courrier international**

**LE NOUVEL ÂGE DES EMPIRES**

**Courrier international**

**publicité**

**Dirigée générale**  
Elisabeth Cialdella

**67-69, avenue Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26**

**L'imprimerie**, 79, rue de Roissy,  
93290 Tremblay-en-France  
Mid-Print, Gallargues le Montueux

**Origine du papier**: UK, France.  
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprégné sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. **Eutrophisation**: PIot = 0,0083 kg/tonne de papier



PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS

Tél : 01-57-28-39-00

Fax : 01-57-28-39-26

67-69, avenue Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS

Tél : 01-57-28-39-00

Fax : 01-57-28-39-26

67-69, avenue Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS

Tél : 01-57-28-39-00

Fax : 01-57-28-39-26

# Charles Girard

## « La légitimité des choix collectifs ne découle pas seulement du vote »

Un trait frappant du second mandat de Donald Trump est la tentative assumée de s'émanciper de toutes les règles. Or, la démocratie repose sur l'équilibre des pouvoirs, la délibération publique et l'expression du pluralisme, estime le philosophe

### ENTRETIEN

**L**es travaux de Charles Girard, professeur de philosophie politique à l'université Jean-Moulin de Lyon, portent sur la démocratie et les droits fondamentaux. L'auteur de *Délibérer entre égaux. Enquête sur l'idéal démocratique* (Vrin, « L'esprit des lois », 2019) s'intéresse tout particulièrement au rapport entre liberté d'expression et égalité de participation dans les démocraties libérales. Il dirige la collection « L'avocat du diable » aux éditions Hermann, où sont publiés ces derniers mois plusieurs ouvrages posthumes du philosophe politique Bernard Manin (1951-2024).

**Vous avez préfacé « La Délibération politique » (Hermann, 218 pages, 24 euros), ouvrage posthume de Bernard Manin. En quoi ses écrits peuvent-ils nous aider à analyser les crises que traversent les démocraties libérales ?**

La réflexion politique de Bernard Manin porte sur les principes et les institutions des démocraties libérales. Elle est d'une grande actualité au moment où ces régimes sont menacés. L'une des idées directrices de son œuvre est que la légitimité des choix collectifs ne découle pas seulement du vote : elle repose également sur la délibération publique, qui doit rendre possibles le conflit des opinions, la contestation de l'avis majoritaire et l'expression du pluralisme.

La démocratie exige non seulement le droit de vote, mais aussi la possibilité, pour les citoyens, de se forger un jugement informé par un débat contradictoire où les désaccords ne sont ni étouffés ni figés. C'est là une vision exigeante, car la délibération n'est pas une simple discussion : elle suppose que les raisons soutenant les positions adverses s'affrontent dans un espace commun.

La dernière campagne électorale états-unienne a révélé la polarisation accrue du public, fragmenté en plusieurs électorats qui ne semblent plus partager de terrain commun, que ce soit sur le plan des valeurs ou sur celui des faits. Les électeurs de Donald Trump, comme ceux de Kamala Harris, se disaient pour beaucoup convaincus que la victoire du camp adverse représentait une menace pour la survie de la démocratie. Les lectures opposées de l'invasion du Capitole du 6 janvier 2021, tentative de coup

d'Etat factieux pour les uns et résistance héroïque contre l'Etat profond pour les autres, montrent à quel point ces visions rivales de la démocratie états-unienne ne communiquent plus. Pour qu'une véritable délibération se tienne, les arguments rivaux ne doivent pas seulement se succéder, mais se répondre les uns les autres, et être ainsi soumis à l'épreuve de la critique réciproque. Sans cela, le débat risque de nourrir le conformisme dans chaque camp.

#### Comment appliquer concrètement ces propositions dans nos sociétés ?

Il faut lutter contre les facteurs qui contribuent à la fragmentation de l'espace public. C'est le cas de la ségrégation sociale, notamment résidentielle, qui limite considérablement la confrontation de chacun à des perspectives sociales différentes, que ce soit à l'école, au travail ou dans d'autres lieux de sociabilité.

C'est également le cas de certaines architectures numériques qui favorisent la personnalisation de l'expérience en ligne et une forme d'entre-soi idéologique. Bernard Manin s'en est préoccupé dès les années 2000, en analysant les opportunités, mais aussi les dangers politiques créés par Internet. Un des terrains où se joue désormais la préservation des conditions de la délibération publique est la régulation des grandes plateformes qui, non seulement modèrent les contenus en ligne, mais contrôlent l'infrastructure de l'espace public numérique. La bataille qui se joue en Europe pour imposer un cadre régulateur aux géants du Web est à cet égard un enjeu crucial.

**Le vice-président des Etats-Unis, J. D. Vance, considère cette politique européenne de régulation comme une atteinte à la liberté d'expression. Comment analysez-vous ses propos ?**

Les ennemis de la démocratie libérale ne l'attaquent pas simplement en invoquant des principes illibéraux, mais aussi, et surtout, en retournant contre elle ses propres principes. La liberté d'expression est trop souvent brandie pour dénoncer des lois qui visent en réalité à la défendre, et à la rendre égale et effective pour tous.

C'est ce que fait en France le groupe Bollore lorsqu'il dénonce les règles garantissant le pluralisme dans les médias comme une violation de la liberté d'expression, alors qu'elles en sont au contraire une condition fondamentale. C'est ce que fait également Elon Musk, le propriétaire de X, lorsqu'il décrit comme une nouvelle censure les tentatives de l'Union européenne pour encadrer le formidable pouvoir discrétaire que les grandes plateformes exercent sur la communication en ligne. Le discours de J. D. Vance lors de la Conférence de Munich sur la sécurité, le 14 février, n'est que la manifestation la plus récente de cette logique d'inversion. L'importance du pluralisme médiatique et l'insuffisance d'une conception purement formelle des libertés politiques sont une autre leçon des écrits de Bernard Manin sur le contradictoire. Il ne suffit pas que les opinions minoritaires soient autorisées à s'exprimer pour qu'elles aient une chance d'être entendues.

**Dans un autre ouvrage posthume inédit, « Un voile sur la liberté » (Hermann, 292 pages, 23,70 euros), Bernard Manin livre une réflexion sur la fragilité des institutions libérales. Quelles leçons en tirer face au nouveau péril autoritaire qui vise les démocraties libérales ?**

L'un des thèmes centraux de son œuvre est la séparation des pouvoirs. Pour éviter

### LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EST TROP SOUVENT BRANDIE POUR DÉNONCER DES LOIS QUI VISENT EN RÉALITÉ À LA DÉFENDRE ET À LA RENDRE ÉGALE ET EFFECTIVE POUR TOUS



YANN LEGENDE

que le pouvoir ne devienne despote, il faut qu'il se limite lui-même. Mais comment ? Cette question l'a amené à analyser le dérapage de la Révolution française, qui est passée du libéralisme de 1789 au moment autoritaire de la Terreur en 1793.

Bernard Manin montre que les révolutionnaires ont échoué à instaurer un équilibre durable entre les pouvoirs qui puisse survivre à des situations de crise. Ils ont ensuite cru pouvoir, face à l'urgence, « mettre, pour un moment, un voile sur la liberté », selon la formule de Montesquieu. Le recours à un gouvernement d'exception sans borne suffisante, accompagné d'une rhétorique transformant tout adversaire en un ennemi de la nation, a fait basculer la Révolution.

Il y a là une mise en garde décisive contre la double tentation que connaissent aujourd'hui les démocraties : celle de suspendre des lois ordinaires au nom de l'urgence et celle de refouler hors de la communauté ceux que l'on entend priver de droits. Pour penser le despotisme, Bernard Manin s'est aussi appuyé dans un autre ouvrage, *Montesquieu* (Hermann, 2024), sur la lecture de Montesquieu qui voyait en lui « le » mal politique. Le despotisme n'exclut pas seulement la démocratie : il s'oppose, plus fondamentalement encore, au règne des lois, quel qu'en soit l'auteur. Il soumet les gouvernés non pas à des règles sta-

bles, mais à l'arbitraire d'une volonté individuelle solitaire et non entravée. Cette vision de la politique est au cœur des mouvements autoritaires contemporains et des attaques actuelles contre l'Etat de droit.

#### Cette analyse vaut-elle aujourd'hui pour les Etats-Unis ?

L'un des traits frappants du second mandat de Donald Trump est la tentative assumée de s'émanciper de toutes les règles et de tous les contre-pouvoirs qui pourraient limiter l'action personnelle du président : il joue avec l'idée de se présenter une troisième fois à l'élection présidentielle au mépris de la Constitution, il ignore les décisions des juges, voire, comme récemment dans l'Etat du Wisconsin, il les fait arrêter. Cette mise en scène de la personnalité autoritaire s'imposant contre les institutions vise à installer l'idée, pour certains, que « la seule loi est le caprice du souverain ». La question est de savoir si les contre-pouvoirs qui demeurent – des juges à la presse, en passant par les universités – auront les moyens et le courage de résister à cette mise à bas des principes de la démocratie libérale. Le peu de résistances auquel on assiste aujourd'hui suggère que la stratégie de la peur est pour l'instant efficace. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE LEGROS

### LES ENSEIGNEMENTS POSTHUMES DE BERNARD MANIN

**LA RÉFLEXION** du philosophe Bernard Manin, auteur notamment du désormais classique de philosophie politique *Principes du gouvernement représentatif* (Flammarion, 1995), a profondément marqué la théorie politique de ces trente dernières années. Une partie de ses textes n'avait pas été publiée avant sa mort, survenue en novembre 2024, ou seulement sous forme d'articles dispersés.

Leur parution ces derniers mois, dans une série d'ouvrages aux Editions Hermann, se révèle d'une particulière acuité en ces temps de recul démocratique et d'offensive contre l'Etat de droit. Le plus récent, *Un voile sur la liberté* (Hermann, 292 pages, 23,70 euros), préfacé par la politologue Biancamaria Fontana, rassemble des textes inédits écrits dans les années 1990.

L'auteur y conduit une analyse historique et philosophique du virage autoritaire de la Révolution française vers la Terreur, ouvrant une réflexion approfondie sur la fragilité des institutions libérales. Il y met en garde contre le dan-

ger des dispositifs d'exception, suffisamment puissants pour suspendre les lois au nom de l'urgence sans être eux-mêmes soumis à des limites. Il insiste aussi sur le risque à désigner les opposants comme ennemis de la nation pour mieux les priver de leurs droits – une constante des régimes illibéraux du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### Eviter le despotisme

Celle parution fait écho à celle de *Montesquieu* (Hermann, 2024), recueil de quatre études de Bernard Manin – dont une inédite – sur les écrits que le philosophe des Lumières a consacrés à la pluralité des gouvernements modérés, capables de « combiner les puissances » afin de mettre chacune « en état de résister » aux autres.

Outre le caractère fondamental de cette séparation des pouvoirs, Bernard Manin y analyse le rôle important des lois pour éviter le despotisme : elles imposent un cadre au moins temporel à la volonté capricieuse d'un seul homme, limitant l'autoritaire, y compris en l'ab-

sence de contre-pouvoirs. Un troisième ouvrage, *La Délibération politique* (Hermann, 218 pages, 24 euros), revient sur un autre sujet phare que l'auteur a contribué à mettre au premier plan : les modalités d'organisation du débat public, essentielles à l'exercice de la démocratie.

En étudiant précisément les sources de conformisme et de polarisation qui peuvent affecter ce débat – exposition trop superficielle aux points de vue adverses ou entre-soi idéologique sur les réseaux sociaux... –, il met en lumière le caractère essentiel de l'affrontement contradictoire des points de vue pour la légitimité de la décision collective.

La parution d'un quatrième et dernier ouvrage, consacré au libéralisme politique, est prévue à l'automne sous le titre *La Règle et la Balance. Essais sur le libéralisme*. L'ensemble de ces œuvres constitue à la fois un avertissement bienvenu et une mine de ressources gigantesques pour affronter les menaces qui visent l'équilibre fragile de nos démocraties. ■

C. LE

La France s'apprête à franchir une étape historique avec l'examen en cours d'une proposition de loi sur la fin de vie qui prévoit, en plus du développement des soins palliatifs, l'ouverture du droit à l'aide active à mourir. Ce texte s'inscrit dans une dynamique d'évolution des mentalités de la société française : selon les nombreuses enquêtes réalisées depuis vingt ans, plus de 80 % des Français se déclarent favorables à une loi permettant à chacun de choisir sa fin de vie dans certaines conditions clairement définies.

Il reste au Parlement à débattre entre les deux formes d'aide active à mourir : le suicide assisté, où le geste légal est assuré par le malade lui-même, et l'aide médicale à mourir, qui fait intervenir directement le médecin. Il pourra soit voter pour l'une ou l'autre, soit offrir au malade le choix entre les deux possibilités. Rien n'est encore décidé.

Même si l'on s'en tient à la proposition de loi qui axe l'aide active à mourir sur le suicide assisté, le rôle du médecin restera important à plusieurs étapes : c'est lui qui précisera si la personne est pleinement consciente de sa décision, qui fera la prescription médicale et qui sera présent le jour choisi pour assurer la sécurité de l'acte, en lien avec les soignants et les soignants. De plus, sa participation médicale directe sera nécessaire lorsque le malade n'est plus capable physiquement d'intervenir lui-même.

**« Forte évolution du corps médical »**  
Si, pour certains médecins, cette participation est incompatible avec leurs convictions, pour d'autres, répondre à la demande des malades atteints d'affections graves et incurables, et qui désirent choisir leur fin de vie, s'intègre parfaitement dans leur éthique.

Il est difficile d'évaluer la proportion des uns et des autres tant que persistent, sur la tête des médecins, deux menaces juridiques : la sanction pénale avec procès aux assises et le risque d'être exclu de la profession par le Conseil national de l'ordre des médecins. Or, les mentalités évoluent.

Le 2 avril, au cours d'une réunion de la commission parlementaire, le docteur

# Dans l'aide active à mourir, la participation des médecins retraités volontaires est essentielle

Les médecins François Guillemot et Denis Labayle soulignent le rôle majeur des praticiens retraités dans les pays pratiquant déjà l'aide à mourir, ce que l'actuelle proposition de loi omet



## LES MÉDECINS TRAITANTS, PIVOTS ESSENTIELS DE CETTE DÉMARCHE, SONT DÉJÀ FORTEMENT SOLICITÉS, AVEC DES PLANNINGS SURCHARGÉS

François Arnault, président du Conseil national de l'ordre des médecins, a rapporté les résultats d'une enquête inédite menée auprès des 3 500 conseillers ordinaires concernant leur rôle face à la fin de vie des malades.

Si l'on estime que les conseillers ordinaires représentent une catégorie bien spécifique, puisqu'elle rassemble les médecins élus auprès des conseils de l'ordre départementaux et nationaux, leurs réponses traduisent une évolution significative des positions au sein même de cette institution, habituellement oppo-

sée à toute aide active à mourir assurée par les médecins.

Dans cette enquête sélective, un médecin sur trois est désormais « disposé à aider les patients au moment de l'acte final ». Et François Arnault de noter que « ce chiffre traduit une forte évolution du corps médical, car cette proportion était sensiblement moindre par le passé ». Par la voix de son président, le Conseil national de l'ordre des médecins explique clairement ne pas ignorer les évolutions sociétales et souhaite s'impliquer dans de nouvelles formes d'accompagnement, en protégeant les médecins qui réaliseraient les aides actives à mourir.

La participation des médecins qui, fidèles à leur éthique, sont disposés à intervenir dans l'aide active à mourir, soulève de nombreuses interrogations pratiques. Les médecins traitants, pivots essentiels de cette démarche, sont déjà fortement sollicités, avec des plannings surchargés impliquant un manque de temps pour assurer un suivi approfondi et souvent prolongé en raison de l'ambivalence fréquente de la demande. De plus, on le sait, tous les médecins n'y participeront pas : certains d'entre eux, pour des raisons qui leur sont propres et qui doivent être respectées, utiliseront leur clause de conscience, comme cela est prévu dans la loi.

Face à ces contraintes, la participation de médecins retraités volontaires, disposant de plus de temps pour s'investir dans cet accompagnement solidaire, est une piste essentielle. Leur expérience, leur disponibilité et leur engagement en font des acteurs potentiels clés du futur dispositif. Ces derniers, seuls ou regroupés, pourraient intervenir à la demande des médecins traitants pour assurer le suivi des malades demandeurs et, si besoin, réaliser le geste. Cet engagement peut se faire avec une formation facilement réalisable et peu onéreuse, à l'image du réseau belge End of Life, qui propose des cycles de formation aux médecins et aux soignants engagés dans les procédures de fin de vie.

La proposition de loi qui va être soumise au Parlement doit être modifiée sur ce point. Le texte évoque seulement l'appel aux « médecins en activité ». Il serait important que cet appel concerne l'ensemble des « médecins inscrits au Conseil de l'ordre [des médecins] », ce qui inclutrait les médecins retraités volontaires, dont le rôle s'est révélé majeur dans les nombreux pays ayant déjà légiféré. Ce simple amendement permettra d'assurer une saine application de la loi dans un esprit de respect et de solidarité, à la fois pour la personne en démarche mais également pour son médecin traitant. ■

**François Guillemot** est médecin, ancien chef de service au centre hospitalier de Roubaix, fondateur du collectif Accompagner mon choix de fin de vie ; **Denis Labayle** est médecin, ancien chef de service au centre hospitalier Sud-Francilien (Essonne), président d'honneur de l'association Le Choix, citoyens pour une mort choisie. Il a publié « Le Médecin, la liberté et la mort. Pour le droit de choisir sa fin de vie » (Plon, 2022)

# Sara Piazza La loi promet un « droit à mourir » quand le droit à être soigné ne peut plus être garanti

La psychologue hospitalière s'étonne qu'une large partie de la gauche considère l'aide active à mourir comme une cause progressiste. Elle y voit surtout une manière de pallier les carences du système de santé

**L**iberté individuelle», « droit ultime », « avancée sociale » : la proposition de loi actuellement réexaminée, qui vise à légaliser l'euthanasie et le suicide assisté, est aujourd'hui portée par une partie de la gauche comme un combat progressiste. Et si elle relevait plutôt d'une fiction libérale, celle d'un individu performant, autonome, sans faille, même jusqu'à sa mort ? Que défend-on réellement aujourd'hui, au nom du progrès, avec le mal nommé « droit à mourir » ?

Cette revendication s'appuie notamment sur la même revanche répétée à l'envi : l'opinion populaire est favorable, voire l'exige ! Or un premier constat s'impose : cette opinion est mal informée de ce qui existe aujourd'hui, de ce qui est possible lorsqu'une personne est malade et en souffrance. « Aide active à mourir », refus ou arrêt de traitements, sédation et soulagement : on instrumentalise ainsi une opinion dont on sait qu'elle est insuffisamment informée, mais tout à fait concernée par l'angoisse de la maladie, de la vieillesse, de la dépendance et de la mort.

En France aujourd'hui, toute personne malade peut décider du niveau de soin qu'elle souhaite poursuivre ou arrêter. Elle

peut être soulagée et accompagnée, de l'antalgie à la sédatrice. Pourtant, ces possibilités sont souvent mal connues du grand public, du législateur et parfois du corps soignant. De nombreux débats reposent sur ces méconnaissances. Cette confusion pert le discours qui banalise la mort médicalement administrée qui nous est présentée comme une solution à la souffrance. Mais avant de répondre par la mort, regardons le réel.

### Vision âgiste et validiste

Face à la maladie, chacun peut aisément imaginer ce dont il aurait besoin : pouvoir être suivi à l'hôpital sereinement, avoir des soignants en ville accessibles et à domicile si besoin. Au fil de l'évolution de la maladie, il pourrait y avoir besoin d'une consultation dans un centre antidiouleur, d'un accompagnement psychologique ou d'un suivi par une équipe de soins palliatifs. Or, nous le savons, notre système de santé s'effondre.

Combien d'entre nous ont un médecin traitant ou la possibilité d'une infirmière à domicile ? Pour un département, combien de mois d'attente pour un rendez-vous en centre médico-psychologique ? Existe-t-il seulement une consultation antidouleur ?

Quelles ressources en personnel formé aux soins palliatifs ?

Le texte actuellement étudié à l'Assemblée nationale propose un délai de quinze jours entre la demande et l'exécution du geste légal. Or il faut aujourd'hui, par exemple, six mois d'attente en région parisienne pour une consultation dans un centre antidiouleur. Comment soutenir que l'accès à la mort devienne plus rapide que la possibilité d'être soigné ? Dans un contexte de délitement de l'accès aux soins, cette future loi promet un « droit à mourir » quand on n'a plus les moyens de

garantir un droit à être soigné. Un progrès, vraiment ?

Légaliser la mort médicalement administrée apparaît ainsi dangereux dans les faits mais également contraire à certains principes portés par la gauche : solidarité, égalité, lutte contre les dominations, justice sociale entre autres. Car que dit une société qui légalise l'euthanasie ? « Nous acquiesçons à ta mort, alors que nous nous mobilisons pour éviter celle d'autres. »

L'euthanasie introduit nécessairement une logique de tri : entre les vies qu'on peut arrêter, et celles qu'on doit préserver. En effet, nous décidons collectivement tous les jours de réanimer des personnes qui tentent, seules, de se suicider. Il y aurait donc ceux à qui nous porterions assistance pour les empêcher de commettre l'irréparable, et ceux pour qui la société accorderait, et même organiserait, avec le concours de la médecine, le suicide.

Or le fait même d'accepter cette différence repose sur des représentations âgistes et validistes, qui nous font accorder plus de valeur à vies jeunes et autonomes qu'aux vies malades ou dépendantes. Les collectifs de personnes handicapées antivalidistes ne s'y trompent pas en décrivant de façon unanime les dangers de

cette proposition de loi. Leurs voix ne sont pas entendues, ce qui n'est pas une surprise dans notre contexte social. Car il faut, ici aussi, accepter de nous regarder en face. Quelle place symbolique et réelle accordons-nous aux personnes qui ne correspondent pas aux injonctions de notre système capitaliste, les vieux, les fous, les malades, les handicapés ? Reléguées dans des institutions à la marge du social, entourées par des soignants déconsidérés, sous-payés jusqu'à l'indécence, toujours présentées dans les médias comme un coût, un fardeau, un « problème ».

### Choix biaisés

Vieillir fait peur, la perspective de devenir dépendant ou malade inquiète, et la mort terrifie. Cet texte ne permettra ni de soulager la souffrance physique ni d'apaiser la détresse existentielle, mais de supprimer celui qui souffre. Le politique devrait nous accompagner pour appréhender plus sereinement ces étapes de vie, et valoriser celles et ceux qui nous rappellent que nous sommes tous vulnérables, tous trébuchants un jour. C'est cela même qui constitue notre humanité.

Proposer un modèle social où chacun ait sa place et puisse s'y tenir dignement plutôt qu'accepter,

voire prescrire, la mort de certains. La « liberté individuelle » est vainque sans les conditions socio-économiques qui permettent de choisir. Un « choix » posé dans la précarité, l'isolement, le manque de soins n'est pas un vrai choix. Il est induit, parfois intérieurisé. Des conditions de vie dégradées ou des représentations sociales déléteres biaisen fondamentalement le présumé choix libre et éclairé.

Plutôt que d'ouvrir la porte à la mort médicalement administrée, continuons de nous battre pour une société plus juste, moins violente. Consacrons notre énergie et nos moyens à nos services publics, à combattre les inégalités d'accès au soin et à l'accompagnement, à combattre l'exclusion sociale et symbolique, pour rester jusqu'au bout solidaires. ■



## L'EUTHANASIE INTROUIT NÉCESSAIREMENT UNE LOGIQUE DE TRI : ENTRE LES VIES QU'ON PEUT ARRÊTER ET CELLES QU'ON DOIT PRÉSERVER

**Sara Piazza** est psychologue en équipe mobile de soins palliatifs et en réanimation au centre hospitalier de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dont elle préside le comité local d'éthique. Elle a cofondé le collectif Jusqu'au bout solidaires, qui se revendique de gauche et opposé à l'euthanasie

# Martin Hirsch Et si on créait un service public de la santé ?

L'ancien directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris regrette que les soins primaires ne répondent pas à une logique de service public et plaide pour une structure qu'il conviendrait de concevoir avec les professionnels de santé

**L**a proposition de loi visant à limiter la liberté d'installation des médecins [adoptée en première lecture mercredi 7 mai] divise : l'ensemble des syndicats médicaux ont retrouvé leur unité pour s'y opposer ; les élus locaux ont dépassé les clivages partisans pour réclamer son adoption ; le gouvernement a dégagé une alternative avec l'obligation de consacrer deux journées mensuelles à des zones en tension ; les patients voient s'étendre les déserts médicaux, expression qui a peu de réalité géographique, car l'accès à certaines spécialités est parfois complexe dans certaines métropoles, dont Paris.

Et si ce débat achoppait sur le fait qu'on n'a pas pris les choses dans le bon ordre ? Ne faudrait-il pas commencer par créer un service public de santé qui, curieusement, n'existe pas. En matière d'organisation des soins, il existe un service public hospitalier, mais les soins primaires ne répondent pas à cette logique. C'est un peu comme si, en matière d'éducation, le service public commençait au lycée ou à l'université et avait «oublié» l'école primaire et le collège, chacun devant se débrouiller pour les premières années d'éducation.

Cet «oubli» n'est pas le fruit du hasard. Il rappelle qu'il y a un siècle l'Assurance-maladie s'est construite avec l'opposition du corps médical, avec une sorte de «Yalta» : la solidarité nationale ne contrariait pas les principes de la médecine libérale, parmi lesquels la liberté d'installation, mais aussi le paiement à l'acte, et n'interférerait pas avec l'organisation des soins non hospitaliers.

#### Désigner une autorité

Pourtant, le code de la santé publique reconnaît bien un droit large aux patients : «Toute personne a, compte tenu de son état de santé et de l'urgence des interventions que celui-ci requiert, le droit de recevoir, sur l'ensemble du territoire, les traitements et les soins les plus appropriés.» Et l'article initial de ce code, le L. 1110-1, charge «les professionnels et les établissements de santé, les organismes d'assurance-maladie (...) et les autorités sanitaires (...) avec les collectivités territoriales et leurs regroupements» de «garantir l'égal accès de chaque personne aux soins». Ce droit trouve sa traduction dans une assurance-maladie très récemment devenue universelle, mais pas dans l'organisation des soins, ce qui le prive d'une partie de son

contenu. Commencer par créer un service public de santé, incluant les soins primaires, permettrait de traiter les questions autour desquelles on tourne en vain depuis des années, en tirant un fil, ou plutôt plusieurs fils, pour tisser une toile.

Tout d'abord, un service public impose de désigner une autorité qui l'organise. Cela pourrait conduire à donner une compétence en matière de santé aux collectivités territoriales. Pour les soins primaires, cela pourrait être les communes et les intercommunalités. Aujourd'hui, les communes, dépourvues de médecins, et sans s'être vu reconnaître de compétences dans ce domaine, proposent des locaux et parfois des aides financières pour faire venir des professionnels sur leur territoire, sans cadre légal véritable.

Un service public suppose de définir une organisation et la place des professionnels en son sein. C'est cette organisation qu'il conviendrait de concevoir avec les professionnels de santé. Y participer comme agent public ou comme acteur privé, déléguétaire de ce service public ? En étant salarié ou en gardant un exercice contractuel ? En se concentrant exclusivement sur les soins primaires ou avec un exercice mixte dans les hôpitaux et les autres structures de soins, y compris pour personnes âgées ? Un service public de santé centré sur le médecin ou conçu d'emblée comme pluriprofessionnel avec la notion d'équipe de soins, ou mieux d'équipe de santé, incluant les différents acteurs ? Cela n'impose pas une réponse uniforme, mais, dans le cadre de la construction d'un service public, permet des réponses diversifiées.

Intégrer les soins primaires dans le service public permettrait de faire la jonction avec le service public hospitalier, alors que la coupure entre les deux secteurs est l'une des faiblesses principales de notre système de santé. Les hôpitaux pourraient développer leurs services de soins primaires – comme cela se passe dans plusieurs pays comme en Finlande ou en Espagne – ou organiser, par conventions, leurs relations avec les acteurs du service public des soins primaires. Les professionnels de santé pourraient se voir proposer des contrats ou des postes qui leur permettraient de se consacrer au service public de santé, et pas exclusivement à un établissement.

Les organismes mutualistes, ceux du privé à but non lucratif, pourraient jouer un rôle dans la structuration de ce service public, en renouant avec la gestion de centres de santé, ceci d'autant plus si une assurance-maladie généralisée inclut le deuxième étage de la couverture maladie,



**LES COMMUNES  
SANS MÉDECIN  
PROPOSENT DES  
LOCAUX POUR FAIRE  
VENIR DES  
PROFESSIONNELS  
SUR LEUR  
TERRITOIRE,  
SANS CADRE LÉGAL  
VÉRITABLE**

et rendait caduc leur rôle complémentaire. Dès lors qu'il y a service public pourrait se traiter, dans ce cadre, la question de l'engagement de servir.

La gratuité des études de santé pourrait avoir comme contrepartie une obligation à participer à ce service, dont la durée et les modalités seraient négociées avec l'ensemble des professionnels concernés et qui pourrait être assortie d'une véritable rémunération pendant les années d'études. Les études de santé ont ceci de paradoxal qu'elles se font en alternance, sans relever du régime de l'apprentissage. Cela pourrait être l'occasion de réparer cette anomalie.

La création d'un service public de santé ouvrirait de nombreuses questions. Outre celles que nous avons évoquées, celle de l'articulation avec la médecine scolaire, et plus largement avec la prévention, serait centrale et permettrait de sortir du paradoxe actuel : instituer une sorte d'obligation de service public pour les professionnels, sans avoir commencé par créer et définir ce service.

Près d'un siècle après la naissance de l'Assurance-maladie par la loi du 5 avril 1928 et au moment où la Sécurité sociale célèbre ses 80 ans, la création d'un service public de santé donnerait un sacré coup de jouvence à cette dame ! ■

**Martin Hirsch** est président de l'Institut de l'engagement et ancien directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (de 2013 à 2022)

## Au Mali, la mort de la démocratie réveille l'opposition à la junte

### ANALYSE

**V**ive la démocratie !», «A bas la dictature !» Depuis son arrivée au pouvoir par un coup d'Etat, le 18 août 2020, jamais de tels slogans n'avaient été scandés contre la junte du général Assimi Goïta. Samedi 3 mai, à Bamako, plusieurs centaines de Maliens, certains poing levé et drapeau national en main, ont ouvertement défié les militaires qui les dirigent. Une manifestation inédite, symbolique, dont les images ont largement circulé sur les réseaux sociaux et dans laquelle nombre d'opposants ont perçu les prémisses d'un réveil démocratique.

Le déclencheur de ce mouvement : la volonté de la junte de dissoudre les partis politiques et de nommer, sans élection, le général Goïta président de la République pour un mandat renouvelable de cinq ans à partir de 2025. Ses homologues putschistes à la tête du Burkina Faso et du Niger, pays voisins avec lesquels le Mali forme l'Alliance des Etats du Sahel, en ont déjà fait de même. Après la vaine attente d'élections générales – qui étaient promises pour mars 2024 au plus tard –, cette annonce a été l'outrage de trop pour les responsables des principales formations politiques.

Longtemps muets face aux militaires au pouvoir, ils ont annoncé leur intention de leur faire barrage, érigent leur cause en lutte pour la survie de la démocratie malienne. De fait, plusieurs d'entre eux jouent

habilement la filiation avec la révolution populaire de 1991, épisode-clé de l'histoire nationale qui a conduit à la chute de la dictature militaire de Moussa Traoré et à l'avènement du multipartisme. Trois décennies plus tard, le bouillonnement en cours montre que les Maliens demeurent attachés à leur système démocratique en dépit de ses nombreuses imperfections. Une brèche est désormais ouverte dans le pouvoir de la junte d'Assimi Goïta.

En cinq ans, jamais le général et ses camarades putschistes n'avaient été sous une telle pression. Eux-mêmes divisés sur la suite à donner à la «transition», ils savent que la société bamakoise, qui avait précipité la chute du président Ibrahim Boubacar Keïta et acclamé leur coup d'Etat, pourrait se retourner. Ferme, le gouvernement a suspendu les activités des partis et associations politiques, mercredi, afin d'empêcher une manifestation, place de l'Indépendance, deux jours plus tard.

Une stratégie en partie payante : face aux intimidations des partisans de la junte, les organisateurs ont renoncé à leur rassemblement. Ils espèrent toutefois mobiliser leurs compatriotes dans les jours ou les semaines à venir. Au-delà de l'enjeu politique et de la volonté des putschistes de s'éterniser au pouvoir, ils savent qu'ils peuvent agréger un vivier de citoyens lassés de voir leur quotidien se dégrader. Haute généralisée des prix, fournit de l'électricité limitée à quelques heures par jour, chômage persistant, commerce au

ralent... L'incapacité des militaires à répondre à ces défis économiques a fini par éroder leur popularité, bâtie sur l'éccœurlement des Maliens envers une classe politique qui n'avait su résoudre aucun des problèmes structurels du pays, tels la fracture Nord-Sud ou les difficultés à bâtir une économie performante.

Quant au concept de «souveraineté retrouvée», constamment mis en avant par la junte après le renvoi des soldats français de la force «Barkhane», en 2022, et des casques bleus de la Minusma, en 2023, il a été salué par une majorité de la population, mais n'a pas été la formule magique permettant de régler les maux du pays.

#### Victoires symboliques

Après avoir justifié leur putsch par la nécessité de rétablir la sécurité et la souveraineté nationales au Mali, Assimi Goïta et ses proches ont toujours fait des questions de défense leur priorité, quitte à oublier que la conduite d'un Etat ne se résume pas à celle de la guerre. Bien qu'ils aient renforcé l'armée, notamment grâce à l'acquisition de nouveaux matériels, et engrangé quelques victoires symboliques, comme la prise de Kidal, fief des rebelles touaregs du nord du pays, en 2023, ils ne sont pas parvenus à enrayer l'inexorable progression des groupes djihadistes.

Cinq ans après le putsch de 2020, le Groupe de soutien de l'islam et des musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaida, et l'Etat islamique au Sahel contrôlent de larges pans du territoire dans le nord et le centre du Mali. Le pre-

mier, qui s'implante dans l'Ouest et le Sud, a même frappé durement Bamako lors d'une double attaque, le 17 septembre 2024, qui a fait au moins 80 morts. Pour noircir le tableau, le GSIM et le Front populaire de libération de l'Azawad, qui regroupe les groupes rebelles à dominante touareg, ont engagé des discussions en vue d'une alliance face à la junte et à ses supplétifs russes. Le rapprochement avec Moscou, qui a permis des livraisons d'équipements militaires et l'arrivée de mercenaires du Groupe Wagner, fin 2021, n'a pas inversé la donne sécuritaire. Aujourd'hui au nombre de 2500, ces paramilitaires sont pour la plupart rattachés à l'Africa Corps, le dispositif mis en place par le ministère de la défense russe.

En conflit avec l'Algérie, puissant voisin qu'elle accuse de soutenir les groupes djihadistes et indépendantistes actifs dans son septentrion, la junte malienne, comme ses alliés burkinabé et nigérienne, a aussi claquée la porte de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, à laquelle adhèrent notamment la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Ghana. La contestation montante à Bamako est une rare lueur d'espoir pour cette organisation affaiblie et décriée qui a fait de la démocratie un de ses principes cardinaux. ■

BENJAMIN ROGER

**L'INCAPACITÉ  
DES MILITAIRES  
À RÉPONDRE  
AUX DÉFIS  
ÉCONOMIQUES  
A FINI PAR ÉRODER  
LEUR POPULARITÉ**

**Le Monde Afrique**

Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus



**ÉCONOMIE** | CHRONIQUE

PAR JEAN-MICHEL BEZAT

## Chez les pétroliers, retour à l'actionnaire roi

**M**oins de 2 kilomètres et la Tamise séparent le siège historique de BP sur St James's Square du quartier général de Shell. L'ancien Royal Dutch, qui a quitté La Haye pour Londres en 2021, n'a jamais été aussi proche de ce qui pourrait bientôt être sa cible, le joyau terni du Royaume-Uni. Depuis la publication d'une dépêche Bloomberg, samedi 3 mai, le monde du pétrole bruisse de rumeurs non démenties : Shell évalue une « éventuelle acquisition » de BP, mais attend que le cours de la société et le prix du pétrole baissent encore pour se décider. Ainsi la saison des mariages entre compagnies pétrolières reprendrait-elle un quart de siècle après le vaste mouvement de consolidation aux Etats-Unis et en Europe – déjà sur fond de baisse des cours de l'or noir.

Des cinq supermajors (Exxon-Mobil, Chevron, Shell, BP et Total-Energies), BP est la seule menacée d'une opération de rachat. Une situation qui rappelle aux anciens de la maison l'« horrible » année 2010, quand l'explosion de la plateforme Deepwater Horizon (11 morts) et la marée noire dans le golfe du Mexique avaient fait plonger le titre de 55 %. Même si le parcours boursier de ses concurrentes n'est pas brillant, sa capitalisation a fondu de 30 % en un an. Elle s'approche de la zone où Shell, trois fois mieux valorisée (174 milliards d'euros), pourrait lancer une offre publique d'achat. Dans l'escarcelle, la firme à la coquille trouverait de gros actifs aux Etats-Unis et l'activité de trading de l'énergie, vache à lait de BP.

A la fin de la décennie 1990, marquée par un baril bon marché depuis le contre-choc pétrolier de 1986, les fusions s'enchaînent à un rythme soutenu. Alors au zénith, BP rachète l'américain Amoco, et Exxon son concurrent Mobil; en 1999, Total s'empare d'Elf après avoir repris le belge Petrofina; deux ans plus tard, Chevron absorbe Texaco, puis Conoco se rapproche de Phillips. Ces fusions donneront naissance à des géants, mais pas à des oligopoles, la vraie puissance restant aux sociétés nationales des pays producteurs, comme l'Aramco saoudienne, qui détiennent 90 % des ressources pétrogazières.

Bis repetita ? Le cash coule aujourd'hui à flot : les années 2022-2023 ont permis aux compagnies d'engranger des profits historiques, gonflés par la sortie de la crise sanitaire et la guerre russo-ukrainienne. Depuis un an, des mouvements d'envergure ont repris avec le rachat de Pioneer par ExxonMobil pour 60 milliards de dollars (environ 56 milliards d'euros), la tentative de Chevron sur Hess et l'appétit de Shell pour BP. Les majors cherchent à renforcer leur cœur de métier dans le pétrole de schiste du Texas et du Nouveau-Mexique, ou dans les gisements du golfe du Mexique. C'est le grand retour à une orthodoxie « tout fossile », la fin d'une illusion sur les promesses environnementales des compagnies.

Il y a cinq ans, les sociétés européennes avaient amorcé un virage « vert ». BP s'affichait comme la plus déterminée, convaincue même que le pic de la consommation était atteint. Son patron donnait le ton en février 2020. « Nous

**C'EST LA FIN  
D'UNE ILLUSION  
SUR LES PROMESSES  
ENVIRONNEMENTALES  
DES COMPAGNIES**

### LA MAISON BRÛLE, MAIS LES COMPAGNIES EUROPEENNES, COMME TOTALÉNERGIES ET SHELL, REGARDENT VERS WALL STREET

*devons changer profondément, assurait Bernard Looney, parce que le monde change rapidement de même que les demandes de la société à notre égard.* Objectif : le zéro net carbone en 2050, en ligne avec l'accord de Paris sur le climat de 2015. TotalEnergies, Shell, le norvégien Equinor ou l'italien ENI s'y étaient mises. Jusqu'à ce que leurs dirigeants constatent – très vite – que les technologies bas carbone étaient bien moins rentables que l'or noir.

#### Rachats d'actions

Leur stratégie de repli a précédé le retour de Donald Trump à la Maison Blanche. Mais les menaces du président milliardaire contre les investisseurs jugés «verts», et donc «woke», l'ont accélérée. Des banques, des fonds de pension et des gestionnaires d'actifs comme le numéro un, BlackRock, ont quitté les grandes coalitions proclamat, quand ce n'était pas déjà fait. Très financiarisé, le système pétrolier est ainsi fait qu'il rend difficile, voire impossible, toute politique ambitieuse pour freiner le réchauffement climatique – aussitôt sanctionnée par une baisse de la valeur boursière.

Dans un contexte de regain des discours climatosceptiques, l'actionnaire roi a retrouvé tous ses droits. Paul Singer, fondateur du fonds activiste Elliott Management, exige un meilleur retour sur ses investissements dans BP. Les pétroliers européens ont infléchi leurs efforts sur les énergies renouvelables. Equinor a raboté les capitaux alloués à l'éolien tout en gonflant sa production de pétrole et de gaz. Jusqu'alors la plus engagée, TotalEnergies réduit la voiture. Dès 2022, BP et Shell avaient prévu qu'ils renonçaient à réduire leur production.

Les rachats d'actions, eux, ne faiblissent pas. Avec les dividendes, ils absorbent la moitié des profits de certaines compagnies. Murray Auchincloss, le PDG de BP, s'est engagé à travailler « avec une inébranlable attention sur la croissance à long terme de la valeur actionnariale ». Chez Shell, Wael Sawan demande à ses équipes d'être des «chasseurs de valeur»; s'il n'exclut pas de racheter BP, il assure que leur «chasse» consiste d'abord à «racheter davantage d'actions Shell». Le seul moyen, avec de généreux dividendes, pour attirer ou conserver leurs actionnaires pour des sociétés qui ne font pas d'étincelles en Bourse. Autant de capitaux qui ne financent pas la transition énergétique.

La maison brûle, mais les compagnies européennes comme TotalEnergies et Shell regardent vers Wall Street, où elles dégagent plus de valeur et trouveront des investisseurs moins regardants sur l'environnement. Mais cette renaissance du pétrole n'aura qu'un temps, l'avenir est au gaz naturel liquéfié. L'horizon d'un déclin progressif se précise : le pic de consommation de brut interviendra entre 2030 et 2040, suivant le rythme de croissance des pays émergents en mal d'énergie et du développement du véhicule électrique. Sans doute est-ce cette perspective crépusculaire qui pousse les pétroliers et leurs financeurs à vouloir tout, tout de suite. ■

## L'EFFONDREMENT DU SOUDAN, UNE MENACE MONDIALE

### ÉDITORIAL

M

**L**es attaques de drones à répétition qui ont frappé Port-Soudan depuis le début du mois de mai rappellent que la guerre civile qui martyrise le pays, entrée en avril dans sa troisième année, reste plus dévastatrice que jamais. Les chiffres disent l'ampleur de ce conflit souvent oublié : plus de 150 000 morts, plus de 13 millions de personnes déplacées par les combats.

Jusqu'alors préservée, Port-Soudan n'est pas seulement la capitale du gouvernement de fait qui s'y était replié lorsque Khartoum était le théâtre de combats meurtriers. Elle est aussi le point d'entrée d'une aide cruciale dans un pays en proie à une crise humanitaire qui fait dire au secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, que le Soudan est prisonnier d'un

*« cauchemar de violences, de faim, de malades et de déplacements ».* La destruction d'infrastructures essentielles par ces attaques de drones, comme le dernier aéroport civil encore opérationnel du pays, ne fera que compliquer l'acheminement de l'aide.

Contrairement à ce qui apparaissait comme une hypothèse crédible à la fin du mois de mars, lorsque les forces armées du Soudan (FAS) du général Abdel Fattah Al-Bourhane ont repris le contrôle de Khartoum, d'où elles avaient été chassées par les Forces de soutien rapide (FSR), des paramilitaires dirigés par le général rival, Mohammed Hamdan Daglo, dit « Hemetti », son ancien adjoint, cette reconquête n'a pas entraîné une inflexion de la guerre. Un conflit qui a éclaté près de six mois après le coup d'Etat militaire d'octobre 2021, qui avait mis fin à l'expérience démocratique prometteuse née du renversement d'Omar Al-Bachir.

Les FSR, en position de force dans le sud et l'ouest, notamment au Darfour, où elles multiplient les massacres, ont au contraire montré, à Port-Soudan, que leur puissance de feu restait intacte. Les paramilitaires ont profité du second anniversaire du début du conflit, le 15 avril, pour annoncer la constitution de leur propre gouvernement. Le risque d'une partition du Soudan aux conséquences régionales incalculables s'en est trouvé accentué, alors que les deux camps,

coupables de nombreuses exactions contre les civils, ont de plus en plus recours à des milices, alimentant parallèlement des menaces de fragmentation du pays.

Le malheur soudanais part de la rivalité entre deux hommes, mais cette dernière est attisée par un jeu d'influences régionales. Les Nations unies ont d'ailleurs dénoncé en avril l'*« afflux des armes et des combattants »* qui permet au conflit de *« persister et de s'étendre »*. Les attaques de drones contre Port-Soudan ont ainsi entraîné la rupture des relations diplomatiques entre les autorités de fait du pays et les Emirats arabes unis accusés, bien qu'ils s'en défendent, d'approvisionner les paramilitaires en armement sophistiqué.

Tirer le Soudan d'une spirale dans laquelle il pourrait se perdre implique en premier lieu de peser sur ces acteurs extérieurs, fauteurs de guerre et de massacres par procuration. Les Etats-Unis disposent d'atouts incontestables pour y parvenir, compte tenu des relations qu'ils entretiennent avec les pays engagés indirectement dans la guerre civile soudanaise, en plus des Emirats arabes unis : l'Egypte et surtout l'Arabie saoudite, rangés derrière le général Al-Bourhane. Encore faut-il que Donald Trump, en visite dans la péninsule Arabique à partir du mardi 13 mai, comprenne que son pays, comme tous les autres, a intérêt à ce que les armes se taisent au Soudan. ■



# JUILLET 2025 11-12-13

COUTHURES-SUR-GARONNE

# FESTIVAL INTERNATIONAL DE JOURNALISME

**PENSER. DÉBATTRE. CULTIVER. PARTAGER.  
L'INFORMATION AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ**



## Instagram demande une réglementation européenne exigeant la vérification de l'âge et un accord parental sur l'app store.

De nos jours, les ados peuvent télécharger toutes sortes d'applications depuis les app stores, y compris celles qui ne sont pas adaptées à leur âge. Offrir aux parents un meilleur contrôle sur ces téléchargements, directement là où se fait le téléchargement, peut contribuer à renforcer la sécurité des ados en ligne.

En savoir plus : [Instagram.com/AccordParental](https://Instagram.com/AccordParental)

